



2011 2012

Agenda Europa



© Union européenne, 2011

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, sous réserve que la source soit citée.

La présente publication a été produite et financée par la Commission européenne dans le cadre d'un contrat avec Generation Europe Foundation. Elle a été éditée à des fins d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une directive officielle de la Commission concernant l'interprétation de la législation et des politiques ou des lois européennes.

La Commission européenne ne peut être tenue pour responsable du contenu des sites Internet dont les adresses sont mentionnées dans la présente publication, à l'exception de son propre site. Les autres sites Internet sont cités uniquement à des fins d'exemple et ne font pas l'objet d'une liste exhaustive ni de recommandations particulières.

Cette édition de l'Agenda Europa contient des références à un certain nombre de fêtes religieuses ainsi qu'à des jours fériés nationaux. L'exactitude des informations présentées a fait l'objet de la plus grande vigilance. Cependant, l'éditeur ne peut endosser la responsabilité d'une éventuelle inexactitude. En outre, il convient de noter que l'objectif de l'Agenda Europa n'est pas de fournir une liste exhaustive de toutes les fêtes religieuses de l'ensemble des communautés et groupes de croyants.

www.europadiary.eu

Imprimé en Italie

ISBN 978-92-79-17401-8

ISSN 1830-8333

doi: 10.2772/44530

Agenda Europa

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

Code postal + ville.....

Téléphone.....

GSM.....

E-mail.....

Nom de l'établissement scolaire.....

Adresse.....

Code postal + ville.....

Classe.....

Titulaire de classe.....

En cas d'urgence, veuillez prévenir.....

Téléphone.....

Table des matières

Introduction	3
--------------------	---

• À propos de l'Union européenne

L'Union européenne d'un simple coup d'œil.....	4
Chronologie de l'UE.....	6
Assembler les pièces du puzzle.....	8
Faisons un marché.....	11
Comment les lois sont faites.....	12
L'argent fait tourner le monde.....	14
Construire des passerelles avec un budget commun	18
Migration : faire d'un défi une opportunité.....	20
Unis dans la diversité régionale.....	22

• Mes études, mon futur

Le début d'une nouvelle vie.....	25
Comment construire le futur de l'Europe ?	28
Recherche idées pour avenir meilleur...29	
Coup de pouce.....	30
Faire des projets.....	34

• Mes droits, mes choix

Des droits fondamentaux pour tous.....	35
Les droits des citoyens au Luxembourg.....	38
Les droits du consommateur	42
Satisfaction garantie ?	44
À propos de votre argent.....	46
Pas de surprise !.....	47
Appeler sans limites ?	49
Voyager le cœur léger.....	50
Grand nettoyage sur Internet.....	52
Vos droits sur la Toile.....	53
Manipulé, moi ?	54

• Mon environnement

On a qu'une seule planète !.....	56
On est tous dans le même bateau.....	58
Faire plus avec moins.....	60
Acheter pour la planète	62
Protéger notre planète grâce à la recherche.....	63
Le ciel pour seule limite	66
Semer l'agriculture de demain.....	68

• Ma santé, ma sécurité

Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?.....	73
Ce qui est rare... mérite notre attention.....	74
Cancer : réduisez les risques	75
Passer à tabac... la cigarette.....	76
La beauté, mais à quel prix ?	77
Pardon ? Je n'ai pas entendu.....	78
La recherche en pleine forme.....	79
Passez-vous trop de temps en ligne ?	80
La vie sur la Toile.....	82
Hors de danger ?	84
Chic et pas cher.....	86

• Au-delà de nos frontières

Partenaires commerciaux.....	87
Let's embrace space	90
Aider les autres à s'en sortir par eux-mêmes.....	92

Introduction

Chèr(e) élève,

L'Europe... une notion abstraite ? Ça ne te concerne pas ?

Penses-y deux fois !

N'as-tu jamais reçu une facture de téléphone mobile salée après avoir envoyé des SMS à tes amis pendant tes vacances à l'étranger ? Ne t'est-il jamais arrivé de regretter d'avoir publié une photo de toi sur un réseau social ? N'as-tu jamais pensé à étudier dans un autre pays ?



C'est là que l'Europe joue un rôle dans ta vie : l'Union européenne défend tes droits en tant que consommateur, afin que tu n'aies pas à payer des factures de téléphone trop élevées, et elle protège aussi tes données personnelles, notamment ton droit de décider quelles informations personnelles tu souhaites partager avec les autres sur internet.

Dans cet agenda, tu trouveras de nombreuses informations sur les politiques et les institutions européennes. Tu y découvriras quels sont tes droits et tes devoirs en tant qu'étudiant, citoyen, consommateur ou voyageur européen : toutes ces choses qu'il vaut mieux connaître pour faire valoir ses droits lorsque l'on part en voyage, que l'on étudie, que l'on travaille ou que l'on vit en Europe.

J'espère que tu trouveras des réponses utiles dans cet agenda, qu'il te donnera envie de devenir un Européen engagé et te permettra de profiter pleinement des nombreuses possibilités que l'Europe nous offre.

Excellente lecture !

Viviane Reding
Vice-présidente de la Commission européenne en charge de la Justice,
des Droits fondamentaux et de la Citoyenneté.





L'Union européenne d'un simple coup d'œil

L'Union européenne est unique au monde : ce n'est pas une organisation internationale comme l'ONU et elle ne remplace pas non plus les gouvernements nationaux. Alors, qu'est-ce que l'UE exactement ?

L'UE est un mécanisme créé par des gouvernements nationaux pour permettre de s'accorder sur des actions communes dans certains domaines où il est préférable que les États membres travaillent ensemble et non chacun de leur côté.

La coopération plutôt que la concurrence

Au vu des ravages causés par la Seconde Guerre mondiale, les Européens étaient déterminés à éviter tout nouveau conflit susceptible de dévaster le continent. Au lieu de se concurrencer les uns les autres, les gouvernements de six pays ont décidé de coopérer sur les questions commerciales et économiques. Ces pays ont mis en commun leurs ressources en charbon et en acier, les matières premières utilisées dans la fabrication des armes, et la menace de la guerre s'est estompée au fur et à mesure qu'ils devenaient des partenaires privilégiés les uns pour les autres.

L'UE a ouvert la voie à une époque de paix et de prospérité. Aujourd'hui, elle regroupe 500 millions de personnes et traite des questions qui nous touchent au quotidien. L'Union européenne fonctionne selon les principes suivants :

1. Elle ne peut agir que dans des domaines sur lesquels les gouvernements se sont mis d'accord ;
2. Elle ne peut agir que lorsque son action sera plus efficace que celle des gouvernements nationaux ;
3. Elle doit promouvoir et défendre des valeurs communes comme la démocratie, la liberté et la justice, ainsi que le patrimoine de l'Europe que sont ses diverses cultures, ses multiples traditions et la richesse de ses langues.



Des questions sur l'UE ?

Contactez Europe Direct par téléphone ou par email, ou rendez-vous dans un centre d'information proche de chez vous !
00 800 67 89 10 11

http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm





Une chance de faire la différence

Peu importe votre sentiment vis-à-vis de la politique, le fait est que presque tout ce qui nous concerne est régleménté par des lois créées à travers les mécanismes politiques. C'est pourquoi il est si important de prendre part au processus de décision.

Dès que vous l'aurez obtenu, exercez votre droit de vote aux élections locales, nationales et européennes. Même dans les grandes démocraties comme l'UE, chaque voix compte et peut déterminer l'issue d'une élection.

Cependant, la responsabilité des citoyens ne s'arrête pas au vote. Une démocratie saine a besoin que ses citoyens fassent plus que simplement mettre un bulletin dans l'urne tous les quatre ou cinq ans. Les hommes et femmes politiques ne doivent pas se contenter de penser à la prochaine élection, ils doivent aussi se préoccuper de la prochaine génération. Vous n'êtes pas obligé d'attendre d'être majeur pour avoir une opinion et la faire entendre !

Grâce à la technologie, nous avons à notre disposition de nouveaux moyens de communication qui transforment les relations entre les citoyens et leurs représentants en supprimant les intermédiaires. Internet nous donne directement accès aux institutions et aux élus. Vous pouvez même retrouver l'UE sur des réseaux sociaux bien connus ! <http://europa.eu/take-part/>

Le Portail européen de la jeunesse

De nombreuses organisations soutiennent les intérêts des jeunes en Europe. Vous trouverez un aperçu de leurs initiatives sur ce site Internet rempli d'informations sur les études, l'emploi, le bénévolat, les voyages, etc.

http://europa.eu/youth/index.cfm?_id=fr

Pour en savoir plus :

<http://europa.eu/euinyourcountry/>

http://ec.europa.eu/youreurope/index_fr.html > Informations pour les citoyens





Chronologie de l'UE

Le processus de construction de l'Union européenne a commencé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec pour but d'assurer la sécurité et la prospérité de l'Europe. Cinquante ans plus tard, la construction est toujours en cours et tous les citoyens européens peuvent y contribuer.

1945

Après environ six ans de combats en Europe, la **Seconde Guerre mondiale** prend fin.

1968

Création de l'**Union douanière** : suppression de toutes les taxes à l'importation pour les six pays de la CEE.

1950

Robert Schuman, le ministre français des Affaires étrangères, présente un plan de coopération entre États européens : c'est la « **déclaration du 9 mai 1950** ». Ce plan mène à la signature en avril 1951 du Traité de Paris, qui donne naissance à la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Cette dernière comprend six pays : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest). Tous sont sur un pied d'égalité et coopèrent entre eux, avec le soutien d'institutions communes.

1979

La première élection du Parlement européen a lieu au **suffrage universel direct**.

1945

1950

1957

1968

1979

1986

1957

La Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Allemagne de l'Ouest signent le **Traité de Rome**, qui lance la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom). Un marché commun est créé, dans lequel les biens, les services, les capitaux et les personnes peuvent circuler librement.

1986

Adoption de l'**Acte unique européen**, qui établit l'agenda pour parvenir à un marché unique européen au 1^{er} janvier 1993.

2002

Les billets et les pièces en euros entrent en circulation dans plusieurs États membres alors que les monnaies nationales sont progressivement abandonnées. L'euro est adopté par un nombre croissant de pays de l'UE. Le dix-septième et dernier pays à être entré dans la zone euro est l'Estonie.

2009

2009

Le **Traité de Lisbonne** entre en vigueur. Il accroît la capacité de l'UE d'agir sur la scène internationale et donne plus de poids au Parlement européen, aux parlements nationaux et aux citoyens.

2002

2001

2001

La signature du **Traité de Nice** pousse encore plus loin la réforme des institutions et renforce les droits fondamentaux, la sécurité et la défense, ainsi que la coopération judiciaire en matière pénale.

1997

1992

1997

La signature du **Traité d'Amsterdam** permet d'approfondir la PESC et les politiques sur l'emploi et la protection sociale.

1989

1992

La signature du **Traité de Maastricht** donne naissance à l'Union européenne (UE). Les nouveaux objectifs sont ambitieux : union monétaire avant 1999, citoyenneté européenne, nouvelles politiques communes (y compris une politique étrangère et de sécurité commune – PESC) et coopération en matière de sécurité intérieure.

1989

Chute du rideau de fer, qui permet l'unification de l'Europe. Cet événement marque la **réunification de l'Allemagne** le 3 octobre 1990 et le début de la démocratie dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Pour en savoir plus :

http://europa.eu/about-eu/eu-history/index_fr.htm

WWW

Assembler les pièces du puzzle

Comment toutes les pièces du puzzle institutionnel s'imbriquent-elles pour faire fonctionner l'Europe ?

Le Parlement européen : la voix du peuple

Le Parlement est la voix du peuple. Il adopte les lois européennes avec le Conseil de l'Union européenne. Il assure également l'examen démocratique de tous les aspects du travail de l'Union européenne et le débat public sur ces questions.

Tous les cinq ans, les électeurs européens votent pour élire leurs représentants, qui siégeront au Parlement. Les dernières élections ont été organisées en juin 2009. Les citoyens ont élu 736 députés européens, ce qui fait du Parlement européen le premier organe multinational de ce type. Les députés européens se réunissent à Strasbourg, en France, et parfois à Bruxelles, en Belgique.

À l'intérieur du Parlement, les députés européens ne s'assoient pas selon le pays, mais au sein de groupes transnationaux qui reflètent leurs tendances politiques. Parmi ces groupes on trouve le Parti populaire européen (chrétiens démocrates), les Socialistes, les Verts et bien d'autres, même des députés opposés à l'intégration européenne.

www.europarl.europa.eu



Le Conseil européen : le pouvoir politique

Au moins quatre fois par an, les plus hauts dirigeants politiques des États membres (le premier ministre ou le président, selon les États) se rencontrent à Bruxelles pour débattre des grandes questions d'actualité et dessiner l'orientation générale à donner à l'Europe. Le président du Conseil européen exerce sa fonction pendant deux ans et demi.

www.european-council.europa.eu





Le Conseil de l'Union européenne : la voix des États membres

C'est le lieu où les gouvernements nationaux peuvent s'exprimer. Le Conseil adopte les nouvelles lois avec le Parlement européen. Selon la question abordée à l'ordre du jour, chaque pays est représenté par le ministre chargé du domaine concerné : finances, transport, agriculture, etc. Ils se réunissent à Bruxelles.

La plupart des décisions peuvent être prises à la majorité des membres. Les plus gros États membres, comme l'Allemagne, ont plus de voix et bénéficient donc de plus de pouvoir au Conseil qu'un petit pays comme Malte. Le système de vote garantit cependant que les opinions des pays plus petits ne soient pas étouffées par leurs voisins plus imposants.

Lorsqu'il est question de sujets très sensibles, par exemple la fiscalité ou la défense, le Conseil est obligé de prendre des décisions à l'unanimité. Ce qui n'est pas chose facile avec un si grand nombre de pays et d'intérêts différents autour de la table !

www.consilium.europa.eu

La Commission européenne : l'intérêt commun

La Commission européenne, basée à Bruxelles, est la branche exécutive de l'UE. Elle est donc la seule institution qui peut proposer de nouvelles lois, qui seront ensuite votées par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. La Commission joue également le rôle du « policier » de l'UE en s'assurant que les gouvernements nationaux respectent les règles et appliquent correctement la loi européenne. Dans le cas contraire, la Commission peut poursuivre les gouvernements devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Le président de la Commission est à la tête d'une équipe de commissaires européens. Chaque commissaire provient d'un État membre différent et possède un domaine de compétences particulier (la recherche, l'environnement, etc.), comme les ministres au sein des gouvernements nationaux. Les commissaires s'engagent à agir dans l'intérêt de l'Union européenne dans son ensemble et non dans celui de leur propre pays.

L'Union européenne possède également un Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui représente l'Union sur la scène internationale. Il est également vice-président de la Commission.

Environ 32 000 personnes travaillent pour la Commission européenne. La majorité de ces personnes se trouvent à Bruxelles, même si la Commission est présente dans chacun des États membres et partout dans le monde.

<http://ec.europa.eu>



La Cour de justice de l'Union européenne : la règle de droit

Ce qui est fascinant avec les lois, c'est qu'elles peuvent être interprétées de différentes manières. La Cour de justice de l'Union européenne garantit l'interprétation correcte et uniforme des lois partout en Europe. Basée au Luxembourg, elle se compose d'un juge par État membre.

La Cour a le dernier mot : les arrêts ont un poids important car les tribunaux nationaux ne peuvent pas les remettre en question, dans aucun des pays de l'Union européenne !
<http://curia.europa.eu>

La Cour des comptes européenne : la valeur de votre argent

L'Union européenne est financée par l'argent des contribuables. Il est nécessaire de vérifier que cet argent est dépensé correctement. C'est le travail de la Cour des comptes, elle aussi basée au Luxembourg, qui examine les comptes de la Commission et publie un rapport annuel.

<http://eca.europa.eu>

Autres institutions européennes :

- » Le Comité économique et social européen : www.eesc.europa.eu
- » Le Comité des Régions : www.cor.europa.eu
- » La Banque centrale européenne : www.ecb.int
- » La Banque européenne d'investissement : www.eib.org

Pour en savoir plus :
<http://europa.eu> > À propos de l'UE

WWW



Faisons un marché...

Réussir à prendre une décision lorsqu'un nombre si élevé d'acteurs participent au débat peut être un processus complexe et qui demande du temps. Trop de cuisiniers ne risquent-ils pas de gâter la sauce ?

« Au sein de l'Union européenne, les citoyens se rassemblent. »

27 gouvernements nationaux, 736 parlementaires de tous les bords politiques, une quantité innombrable de lobbyistes et de groupes d'intérêts, tous voulant être entendus et influencer les résultats... Et puis il y a les 500 millions de citoyens européens, c'est-à-dire vous ! Comment vous faire entendre ?

C'est vrai, nous sommes représentés par les personnes que nous avons élues, mais elles ne sont qu'un moyen parmi d'autres. Exprimez-vous directement !

Votre avis compte, alors dites ce que vous pensez et participez aux initiatives des organisations près de chez vous ! Bruxelles entendra votre voix par le biais du Comité économique et social européen (CESE), qui est l'endroit où les organisations de la société civile ont leur mot à dire sur la législation de l'UE.



Si le processus de décision n'est pas toujours le plus direct (car après tout, ce n'est pas d'une course qu'il s'agit !) il remplit correctement son objectif, qui est de concilier au mieux tous les points de vue, dans un esprit de compromis.

Votre Europe, votre avis !

Vous souhaitez mettre à l'épreuve votre cran politique et aiguïser votre sens du débat ? Chaque printemps, le CESE convie trois élèves originaires de chacun des États membres à participer à une session plénière des jeunes organisée à Bruxelles afin de débattre d'un véritable avis du Comité avant de le voter. Demandez à votre enseignant d'inscrire votre établissement en ligne pour avoir une chance de participer.

Pour en savoir plus :
www.eesc.europa.eu






Comment les lois sont faites

L'UE est une scène politique où des propositions sont avancées, des intérêts sont défendus et des compromis prennent forme. De ce point de vue, la prise de décision au niveau européen ressemble à la politique nationale. Prenons, par exemple...

Le « paquet télécom »

Avec le développement d'Internet et des nouvelles technologies, beaucoup ont commencé à parler d'une législation pour encadrer les télécommunications et à appeler au changement. En novembre 2007, la Commission européenne a entendu leurs arguments et a proposé une nouvelle législation pour réformer le marché des télécoms. Ce projet de loi s'est ensuite retrouvé mêlé au débat sur le partage de fichiers en ligne. Une clause abordant les droits de l'utilisateur d'Internet se transforma alors en un sujet d'inquiétude majeure : à quel moment l'accès à Internet d'une personne peut-il être coupé ?



Dans les faits, le débat portait sur la manière de lutter contre le téléchargement illégal. Les personnes paieront-elles pour de la musique si ceux qui la copient illégalement ne risquent comme sanction ultime que de voir leur accès Internet bloqué ?

Même si le Parlement européen a validé le fameux « paquet télécom » dans son ensemble en première lecture en septembre 2008, les ministres nationaux du Conseil ont désapprouvé plusieurs thèmes clés parmi lesquels notamment les garanties d'accès à Internet. Les deux institutions ont essayé de trouver un compromis. Cependant, en mai 2009, au milieu des manifestations dans la rue et sur Internet, le Parlement a voté avec conviction un amendement en contradiction avec la position du Conseil.



L'accès à Internet est-il un droit ?

Le débat a vu s'affronter de nombreux points de vue, y compris celui des gouvernements nationaux qui recherchaient un moyen efficace de renforcer leur législation sur le droit d'auteur sur leur territoire, celui des parlementaires qui décrivaient Internet comme étant essentiel à la liberté d'expression, celui des sociétés de médias assurant que leurs affaires étaient touchées par le partage illégal de fichiers en ligne, et celui des groupes de consommateurs qui redoutaient que des particuliers voient injustement bloqué leur accès Internet.

Il existe toujours des personnes qui pensent que les décideurs devraient mettre en place un cadre juridique permettant une société plus juste et d'autres qui croient que tout fonctionne mieux lorsque les lois n'interfèrent pas avec la vie des personnes.

Trouver un compromis

Afin de sortir de cette impasse, un comité de conciliation, composée de représentants du Parlement et du Conseil, a été convoqué.

Le comité, après maintes discussions, est parvenu à un compromis garantissant que l'accès Internet d'un utilisateur suspecté de ne pas respecter la loi ne pourrait être bloqué sans qu'une procédure appropriée ne soit suivie. Cela signifie qu'un utilisateur d'Internet est supposé innocent et qu'il a le droit de se défendre. Sa connexion ne pourra être suspendue qu'après une « procédure juste et impartiale ».

En novembre 2009, plus de deux ans après son introduction, la loi sur le « paquet télécom » est entrée en vigueur.



En plus de garantir l'accès à Internet, le « paquet télécom » renforce la protection du consommateur de plusieurs autres manières importantes, notamment en améliorant l'accès aux 112, le numéro d'urgence paneuropéen, en mettant à profit les nouvelles technologies.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/yourvoice/index_fr.htm

http://ec.europa.eu/information_society/index_fr.htm > Réseaux et télécommunications

WWW

L'argent fait tourner le monde

Qu'y a-t-il dans votre porte-monnaie ? Dans celui de millions d'Européens, on trouve une monnaie unique, l'euro, qui est acceptée dans de nombreux pays d'Europe.

Ces dix dernières années, le continent a subi le bouleversement monétaire le plus important de son histoire. En effet, aujourd'hui, 17 des 27 pays de l'UE ont adopté l'euro comme monnaie officielle. L'euro peut donc être utilisé dans une zone qui s'étend de la Méditerranée jusqu'au cercle polaire arctique. Et d'autres pays européens vont venir s'ajouter à la liste dès qu'ils seront prêts.

Une monnaie mondiale

L'euro est à présent utilisé par environ 331 millions de personnes chaque jour. Il s'agit de la deuxième monnaie de réserve au niveau mondial, après le dollar américain. Environ 26 % des réserves mondiales sont à présent détenues en euros. L'euro est la deuxième monnaie la plus utilisée pour les échanges commerciaux dans le monde : il représente 40 % des transactions quotidiennes sur le marché des changes.

En plus d'être extrêmement pratique, l'euro est aussi l'un des signes les plus concrets de l'intégration européenne. Et puisqu'il s'agit d'une monnaie si importante, l'euro confère à l'UE plus de poids dans l'économie mondiale.

Dates importantes

- 1999 : lancement de l'euro comme monnaie virtuelle
- 2002 : introduction de billets et de pièces en euros dans 12 pays de l'UE
- 2007 : la Slovénie adopte l'euro
- 2008 : Chypre et Malte adoptent l'euro
- 2009 : la Slovaquie adopte l'euro
- 2011 : l'Estonie adopte l'euro





Les avantages de la monnaie unique

Tout cela a l'air bien beau, mais comment une monnaie unique fait-elle concrètement pour favoriser le commerce et la croissance économique ?

Pour commencer, les consommateurs peuvent plus facilement comparer les prix d'un pays à l'autre de la zone euro, ce qui rend la concurrence plus juste entre les entreprises. En plus, en éliminant les risques et les incertitudes liées aux taux de change, l'euro réduit le coût du commerce transfrontalier.

Par ailleurs, la bonne gestion de l'euro entraîne une inflation faible et des taux d'intérêt bas. Non seulement cette stabilité, associée à la taille de la zone euro, attire davantage d'investissements étrangers, mais elle rend également l'économie plus résistante aux chocs extérieurs.

Un avantage pour les touristes...

Avant, tout voyage à l'étranger supposait un passage par le bureau de change. Sur place, il fallait faire des calculs de conversion compliqués dès que l'on achetait quelque chose et, lorsque l'on rentrait chez soi, on se retrouvait avec une collection de billets et de pièces qui finissaient au fond d'un tiroir.

Avec la zone euro, tout cela, c'est du passé ! C'est beaucoup plus pratique, et ça nous permet de faire des économies.

Une leçon d'histoire dans votre porte-monnaie ?

Sur les billets en euros vous pouvez observer les styles architecturaux des sept grandes périodes de l'histoire culturelle européenne : une vraie leçon d'histoire et d'architecture à portée de main.

Les pièces sont frappées au niveau national et plus l'économie du pays est importante, plus le nombre de pièces qui sont produites est important : il y a donc plus de pièces en euros représentant le symbole de l'Allemagne que celui de Malte. Sur une face, les pièces portent un symbole standard de l'UE, et sur l'autre le symbole national.

Tous les billets et pièces en euros peuvent être utilisés dans l'ensemble des pays de la zone euro.

Les rouages de l'euro

Si, pour la plupart d'entre nous, la seule chose qui compte est d'avoir des euros en poche, il faut savoir que derrière le tintement des pièces de monnaie se cache un système de régulation complexe.

La force de la monnaie d'un pays est étroitement liée à sa situation économique. Nos économies étant liées entre elles par la monnaie unique, certaines règles importantes ont dû être mises en place. Pour que l'union monétaire fonctionne, la situation économique des pays de la zone euro doit être plus ou moins similaire, notamment pour ce qui est des finances publiques et de la compétitivité.

Qui peut faire partie du club ?

Tous les pays de l'UE sauf deux doivent adopter l'euro dès lors qu'ils remplissent les fameux « critères de Maastricht ». Le Royaume-Uni et le Danemark ont obtenu une clause d'exemption qui leur permet de ne pas faire partie de la zone euro. Néanmoins, ils pourront l'intégrer plus tard s'ils le souhaitent.

Les critères de Maastricht

Les critères suivants (appelés « critères de convergence ») sont des règles qui ont été déterminées dans le Traité de Maastricht en 1992. Ils permettent de garantir la stabilité de l'euro en s'assurant que les pays ne peuvent adopter la monnaie unique que lorsque leur économie est prête. Ces derniers doivent aussi appliquer des règles particulières pour leur banque centrale et les questions monétaires.

Les critères de Maastricht

Que mesure-t-on ?	Comment le mesure-t-on ?	Critères de convergence
Stabilité des prix	Indice harmonisé d'inflation des prix à la consommation	Pas plus de 1,5 point de pourcentage au-dessus de celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats.
Finances publiques saines	Déficit public en pourcentage du PIB	Valeur de référence : inférieur ou égal à 3 %.
Finances publiques stables	Dette publique en pourcentage du PIB	Valeur de référence : inférieure ou égale à 60 %.
Durabilité de la convergence	Taux d'intérêt à long terme	Pas plus de 2 points de pourcentage au-dessus de celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.
Stabilité du taux de change	Fluctuations par rapport à un taux central	Participation au mécanisme de taux de change européen pendant deux ans.



Qui tire les ficelles dans la zone euro ?

Avant l'introduction de l'euro, chaque pays était responsable de sa monnaie et de sa politique monétaire. Avec l'arrivée de la monnaie unique, cette responsabilité a dû être confiée à une autorité centrale, faute de quoi l'Europe aurait ressemblé à un orchestre dirigé par plusieurs chefs d'orchestre.

Comment les règles sont-elles mises en application ?

Si la BCE est le seul organe capable de décider de la politique monétaire de la zone euro, chaque pays de la zone est chargé de gérer sa propre économie, ses dépenses, et de mener sa propre politique budgétaire et fiscale. Le Pacte de stabilité et de croissance a été établi pour s'assurer que les pays ne prennent pas de décisions susceptibles de déstabiliser l'ensemble de la zone euro.

La Banque centrale européenne (BCE), qui siège à Francfort, est indépendante et n'est soumise à aucune influence politique. Sa mission principale consiste à maintenir le taux d'inflation juste en dessous de 2 % à moyen terme.

www.ecb.int

La Commission européenne surveille également la dette et le déficit publics des pays, qui ne doivent pas dépasser 60 % et 3 % respectivement du produit intérieur brut (PIB). Si ces limites sont dépassées, le Conseil peut entamer une procédure contre le pays concerné et imposer en dernier recours des pénalités financières.

http://ec.europa.eu/economy_finance/sgp/index_en.htm



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/euro/index_fr.html

http://ec.europa.eu/economy_finance/index_fr.htm





Construire des passerelles avec un budget commun

Le budget de l'UE est la base de pratiquement toutes les politiques européennes présentées dans cet agenda. Gérer cet argent public est une grande responsabilité. Alors, comment est dépensé le budget de l'UE ?

L'UE, qui dispose d'un budget annuel de 141,9 € milliards en 2011, doit veiller à trouver un équilibre entre les différentes demandes de financement qu'elle reçoit. Le budget de l'UE ne représente qu'environ 1 % des richesses de l'Union ; il est donc essentiel d'investir ces fonds là où ils auront le plus de valeur ajoutée.

L'UE s'efforce de gommer les disparités qui existent entre les États membres : les pays les plus forts aident ceux qui le sont moins. C'est une forme de solidarité qui profite à l'ensemble de l'économie et au bien-être de tous les citoyens.

Par ailleurs, l'UE finance des projets transfrontaliers qui regroupent différents pays autour d'un objectif commun, mais qui ne pourraient exister sans un budget commun.

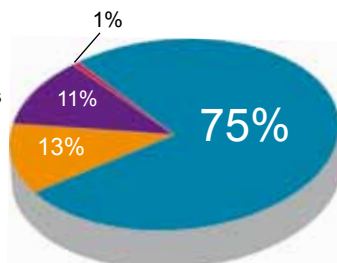
Un budget équilibré

Le budget de l'UE fonctionne sur le principe de l'équilibre. Cela signifie que l'Union européenne ne peut pas dépenser plus que ce qu'elle possède. Mais cela veut aussi dire que l'UE ne contracte aucune dette, car elle ne peut pas emprunter de l'argent. Une bonne idée à garder à l'esprit dans la gestion de vos finances personnelles !

D'où l'argent provient-il ?

L'UE possède plusieurs sources de revenus. La contribution nationale de chaque pays est de loin la plus importante.

- » **75 %** Contributions nationales, calculées par rapport au revenu national brut
- » **13 %** Taxes à l'importation sur les marchandises provenant de l'extérieur de l'UE
- » **11 %** Faible pourcentage de la taxe sur la valeur ajoutée collectée par les pays de l'UE
- » **1 %** Autres : taxes acquittées par le personnel de l'UE, amendes payées par les entreprises en infraction avec la loi, etc.





Et où va-t-il ?

Les dépenses prioritaires de l'UE sont définies dans le cadre financier pluriannuel (CF), qui va actuellement de 2007 à 2013. Pour cette période, le budget général est estimé à 976 000 000 000 euros, une somme mirobolante qui frôle le billion d'euros ! Pourtant, il faut faire des choix. En 2011, les dépenses sont réparties comme suit :

- » **46 %** Croissance durable et emploi : pour rester compétitive, l'UE investit massivement dans l'éducation, la formation, la recherche et les infrastructures, tout en venant en aide aux plus défavorisés ;
- » **41 %** Ressources naturelles : le soutien aux exploitants agricoles, qui a valu à l'UE d'être critiquée par le passé, doit être équilibré par rapport aux initiatives visant à limiter l'impact du changement climatique ;
- » **6 %** L'UE comme partenaire mondial : l'UE est le plus gros donateur mondial. Elle apporte une aide d'urgence ou sur le long terme aux pays en développement ;
- » **6 %** Divers : cette catégorie recouvre majoritairement les dépenses administratives des institutions européennes ;
- » **1 %** Citoyenneté, liberté, sécurité et justice : en plus de protéger les frontières et la santé publique, l'UE finance les programmes liés à la culture et à la jeunesse.

La répartition du budget de l'UE varie légèrement d'une année à l'autre pendant la période couverte par le CF.

Les discussions sur le budget de la prochaine période de financement sont actuellement en cours. Selon vous, quelles devraient être les nouvelles priorités budgétaires ? Vous pouvez en savoir plus sur la manière dont les fonds européens sont dépensés près de chez vous en tapant votre code postal sur http://ec.europa.eu/beneficiaries/fts/index_fr.htm.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/budget/index_fr.htm

WWW



Migration : faire d'un défi une opportunité

La migration est essentielle à notre bien-être économique et social, et elle peut aussi présenter des avantages à un moment où la population de plus en plus âgée de l'Europe se prépare à décroître. Cependant, le fait que l'Europe soit devenue une des destinations principales des flux migratoires au cours des dix dernières années peut parfois poser quelques problèmes, surtout lorsque le contexte économique n'est pas favorable.

Pour répondre aux défis et tirer parti des avantages que représentent les mouvements migratoires, les pays de l'UE doivent, d'une part, collaborer les uns avec les autres et, d'autre part, entretenir le dialogue et la coopération avec les pays d'origine des migrants.

Pour cela, l'Union européenne développe une politique migratoire qui établit des règles claires et équitables en matière de migration légale, pour traiter le problème de la migration clandestine et pour promouvoir l'intégration.

L'intégration : une voie à double sens

Les habitants de l'Europe sont d'origines et de cultures différentes. C'est une bonne chose, car la diversité enrichit nos communautés et élargit nos horizons. Cependant, nous ne voyons pas toujours les avantages que cette diversité nous apporte : il peut être difficile de s'intégrer dans une nouvelle culture, comme il peut être difficile de s'adapter à plus de diversité.

L'intégration est au cœur de la politique migratoire de l'UE. En plus de renforcer l'égalité des chances, elle permet d'améliorer la compréhension de la migration et de garantir la cohésion de la société, pour l'empêcher de sombrer dans la discrimination et le racisme. Au niveau européen, l'UE aide les États membres à partager des informations et à développer et comparer leurs bonnes pratiques en matière d'intégration pour ensuite les comparer entre pays. Un forum, accessible à tous, a été mis en place : le Portail européen sur l'intégration. Ce site internet permet l'échange de centaines de bonnes pratiques, qui conduisent souvent à de nouvelles idées et à de nouveaux projets.





Lutter contre l'immigration clandestine

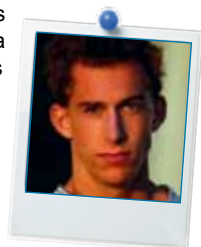
L'immigration clandestine est un problème auquel l'UE doit faire face et qui entraîne souvent des pertes humaines. Un grand nombre de migrants (y compris des femmes et des enfants) mettent leur vie en danger pour venir en Europe et deviennent souvent les victimes de passeurs ou de réseaux de trafiquants.

Combattre ces réseaux criminels est une priorité pour l'UE, qui accorde aussi beaucoup d'importance au contrôle de ses frontières. À ce titre, l'UE a créé une agence dénommée FRONTEX pour coordonner la coopération en matière de sécurité à ses frontières extérieures.

En même temps, comme bon nombre d'entre nous, la plupart des gens préfèrent rester dans leur pays d'origine. Par conséquent, la politique migratoire de l'UE vise aussi la coopération avec des pays tiers pour mieux gérer les flux migratoires et traiter leurs causes profondes, comme la pauvreté ou les conflits.

L'Europe devrait être une société multiculturelle et diverse, où la différence est une bonne chose.

- André, 18 ans, Portugal



Un refuge pour les demandeurs d'asile

L'asile se distingue des autres types de migration, car on l'accorde à ceux qui souffrent de persécution dans leur pays d'origine. L'Europe peut être fière de sa tradition humanitaire en matière de droit d'asile. Cependant, de nos jours, les demandes d'asile ne sont pas toujours traitées de la même manière dans tous les États membres : une demande peut être refusée dans un pays alors qu'elle aurait été accordée dans un autre. C'est pourquoi l'UE travaille à l'élaboration de règles et de procédures communes en matière d'asile, qui ont également pour objectif de limiter les abus de ce système.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/index_en.htm > Polices

> Immigration or Asylum

<http://ec.europa.eu/ews/>

www.frontex.europa.eu

www.luxembourg.public.lu/fr/societe/population/immigration/index.html



Unis dans la diversité régionale

L'UE est un gigantesque patchwork de régions.

Nous avons tous une identité nationale, mais pour beaucoup d'entre nous notre région d'origine est tout aussi importante. Un grand nombre de régions possèdent leurs propres traditions : gastronomie, costumes, musique, danses... Mais au-delà du domaine culturel, les régions jouent un rôle économique de premier plan.

Moteurs de croissance

Ces derniers temps, les régions font preuve d'un grand dynamisme. C'est au cœur des régions que des entreprises locales naissent et grandissent, en créant des emplois et en alimentant la croissance économique. En leur apportant un soutien adapté et en renforçant leurs capacités on peut faire naître dans les régions le dynamisme et l'innovation. L'UE souhaite exploiter ce potentiel ; pour cela, elle développe et elle met en œuvre des programmes destinés aux régions et aux acteurs locaux. Les 271 régions de l'UE profitent toutes de ces programmes, même si un soutien plus important est apporté à celles qui en ont le plus besoin.



Tout près de chez vous

Un total de 347,4 milliards d'euros est disponible pour soutenir le développement des régions pour la période 2007-2013. L'argent est principalement réparti entre trois fonds : le Fonds de cohésion, le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen, qui investissent dans tous les secteurs, des routes aux ponts en passant par l'accès à Internet haut débit et les énergies renouvelables.

Les régions du Luxembourg vont recevoir plus de 2,2 milliards d'euros. Tout cet argent est-il dépensé correctement ? Découvrez comment ces fonds sont utilisés près de chez vous à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/regional_policy/atlas2007/index_fr.htm



Cube 521, le nouveau centre culturel de Marnach, est construit entièrement en matériaux renouvelables. Ce lieu polyvalent, qui est rapidement devenu un point de convergence dans la région, a été financé en partie par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

Comblar le fossé

Le fossé existant entre les régions pauvres et les régions riches de l'Europe est énorme : le revenu moyen de la région du Severozapaden, en Bulgarie, ne représente pas plus de 26 % de la moyenne globale de l'UE, alors que celui de la région de l'Inner London s'élève à 334 %.

L'un des premiers objectifs de la politique régionale est de réduire les disparités entre les différentes zones, en aidant les régions les plus pauvres à rattraper les plus fortunées, en faisant la promotion de l'innovation et en créant des emplois. L'Europe cherche également à renforcer la solidarité entre les régions et entre leurs habitants. Et vous, ressentez-vous cet esprit de communauté ?

Le saviez-vous ?

Une région sur quatre possède un produit intérieur brut par habitant inférieur à 75 % de la moyenne européenne.

Vivre à la frontière

« L'étranger » est souvent plus proche qu'on ne le pense, avec plus d'un tiers de la population européenne (37,5 %) vivant dans des régions frontalières. Ces régions sont souvent périphériques du point de vue national, mais les débouchés transfrontaliers ont souvent beaucoup à offrir à leurs citoyens, en termes d'emploi ou de services supplémentaires (éducation, santé, langue et culture, etc.).





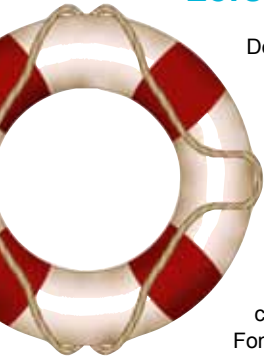
De part et d'autre

Alors que l'UE tente de répondre aux besoins spécifiques de chaque région, un grand nombre des défis actuels dépassent les frontières régionales. Au travers de la coopération, les régions peuvent trouver des solutions communes aux problèmes qu'elles partagent, que ce soit avec leurs voisins immédiats ou avec des régions situées dans d'autres parties de l'Europe. En travaillant ensemble et en apprenant de l'expérience des autres, les régions gagnent en force, en attractivité et en compétitivité.

L'Union européenne fournit 8,7 milliards d'euros à la coopération interrégionale pour la période 2007-2013. En outre, des fonds sont également disponibles pour les pays frontaliers de l'UE.

Des partenaires issus de 15 zones transfrontalières se sont regroupés en réseau pour partager et mettre en pratique leur expérience de la gestion de l'eau, afin d'améliorer la prévention et la prévision des inondations, de réduire les dégâts causés par celles-ci et de diffuser des informations.

Lorsqu'une catastrophe arrive



Des caves inondées, des bâtiments délabrés par un tremblement de terre, des feux indomptables aux portes de nos villes... les catastrophes naturelles frappent sans distinction partout en Europe. Leurs conséquences sont dévastatrices et paralysent des régions entières.

Les dégâts peuvent entraîner des coûts énormes. Il est important de rétablir les services essentiels et de venir en aide aux victimes, de manière rapide et efficace ; mais ces efforts peuvent peser sur les ressources du pays. Les régions gravement touchées par une catastrophe naturelle peuvent recevoir une aide supplémentaire du Fonds de solidarité de l'UE.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/regional_policy/index_fr.htm

WWW





Le début d'une nouvelle vie

Vous arrivez presque au bout de votre cursus scolaire. Êtes-vous prêt(e) à tourner la page et à commencer une nouvelle vie ?

Lorsque le temps sera venu de partir de chez vous, où prévoyez-vous d'aller ? Qu'allez-vous faire ? Avez-vous réfléchi aux différentes possibilités qui correspondent à vos centres d'intérêts et à vos compétences ?

L'idée de poursuivre des études, que ce soit à l'université ou dans l'enseignement professionnel, peut vous sembler être une corvée aujourd'hui. Pourtant, vous vous rendez compte que c'est la voie qui vous ouvrira le plus de portes.

Envie de changer d'air ? En tant que citoyen européen, vous avez le droit de partir étudier dans un autre État membre et de nombreux programmes existent pour vous aider à réaliser votre projet... même s'il peut paraître un peu farfelu ! Passer du temps à l'étranger vous permettra d'améliorer votre niveau en langues étrangères tout en apprenant à connaître une autre culture et d'acquérir une expérience précieuse et passionnante.

Le saviez-vous ?

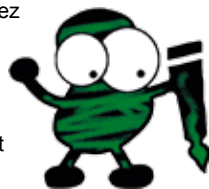
En moyenne, les Européens partent de chez eux à l'âge de 25 ans. Les Finlandais sont ceux qui quittent la maison le plus tôt, pour la moitié d'entre eux à l'âge de 21 ans, alors que 50 % des Slovaques partent après leurs 31 ans.

Que vous soyez encore au lycée, en formation professionnelle ou sur le point de commencer des études universitaires, vous trouverez un programme de l'UE qui vous correspond. Le processus d'apprentissage dure toute la vie et s'il commence dans votre pays, rien ne dit que c'est là qu'il se terminera. Alors, quelle est la prochaine étape ?

Et si vous vous rendiez dans un établissement partenaire ?

Si votre établissement participe au programme Comenius, vous aurez peut-être la possibilité de vous rendre dans une école à l'étranger ou de recevoir la visite d'élèves étrangers dans votre établissement scolaire. Demandez à votre professeur de se renseigner. Dans certains pays, il est même possible de partir sans être accompagné par sa classe.

Et s'il n'est pas possible de vous déplacer, le « eTwinning » vous permettra d'être en contact avec les élèves d'autres pays via Internet sur www.etwinning.net.





Et si vous partiez étudier à l'étranger en étant à l'Université ?

Plus de 2 millions d'étudiants ont eu la possibilité de partir étudier pour un semestre ou deux, ou de faire un stage dans un autre pays depuis que le programme Erasmus a été créé, il y a presque 25 ans. En tant qu'étudiant Erasmus vous n'avez pas à payer les frais d'inscription de l'université étrangère et vous ramenez avec vous les crédits d'enseignement obtenus à l'étranger.


Et si vous faisiez un stage à l'étranger ?

Si vous êtes apprenti ou élève dans un établissement d'enseignement technique, il existe aussi un programme pour vous ! Le programme Leonardo da Vinci vous offre la possibilité de faire un stage ou d'acquérir une expérience pratique au sein d'un établissement d'enseignement technique dans un autre pays de l'UE. Une expérience professionnelle à l'étranger sera forcément enrichissante et utile lorsque viendra pour vous le moment de chercher du travail !

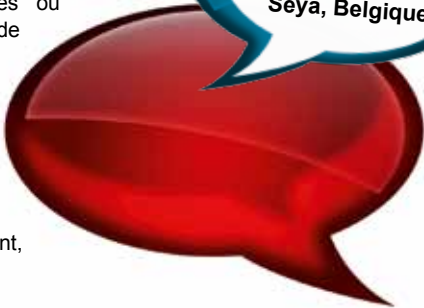
Maintenant, tu parles ma langue !

L'Union européenne compte 23 langues officielles, du français au suédois en passant par le maltais. L'allemand est la langue qui compte le plus de locuteurs natifs, mais l'anglais est celle qui est la plus parlée, que ce soit par des natifs ou par d'autres locuteurs dont l'anglais est la deuxième langue.

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ouvre des portes pour des études ou un emploi à l'étranger et permet de communiquer avec de nouvelles personnes, de faire passer des idées d'un bout à l'autre de l'Europe et de saisir des occasions qui, autrement, ne se seraient pas présentées. Bien sûr, on ne peut jamais savoir à l'avance quelles langues nous seront utiles plus tard. Cependant,



« Si vous comprenez, vous savez. Si vous savez, vous gagnez. »
Seya, Belgique





l'apprentissage d'une langue étrangère, quelle qu'elle soit, permet d'acquérir les capacités nécessaires pour en apprendre d'autres.

Vous vous demandez comment vous allez faire pour maîtriser les 23 langues de l'Europe et mettre toutes les chances de votre côté ? Pas d'inquiétude ! Dans les États membres, nombreux sont ceux qui apprennent la vôtre. Il est aussi souvent possible de partir étudier ou de travailler à l'étranger même si on ne parle pas la langue nationale.

« Vivre et étudier en Autriche, pouvoir communiquer, lire et penser dans une autre langue, toute cela a vraiment changé ma vie ! »

Margherita, Italie

Jeunesse en action

Grâce au programme Jeunesse en action, vous pourrez participer à un échange avec un groupe de jeunes ou à une initiative jeunesse lancée dans un autre pays, non seulement en Europe mais aux quatre coins du monde ! Vous aimeriez trouver un moyen original de découvrir de nouvelles cultures ? Le volontariat international est peut-être justement ce que vous cherchez ! C'est un moyen génial d'acquérir de l'expérience, d'aider les autres et de mieux se connaître soi-même tout en découvrant un nouveau pays. Si vous vous engagez à plein temps dans un programme de volontariat à l'étranger, le service volontaire européen (un des aspects du programme Jeunesse en action) prend en charge vos dépenses.

Pour en savoir plus :

<http://europa.eu/youth/>

http://europa.eu/youthonthemove/index_fr.htm

Ou allez voir « Youth on the Move » sur Facebook

www.snj.public.lu/jeunesse_action/index.html – www.anefore.lu

www.adem.public.lu/demandeur/orientation/index.html

www.cedies.public.lu/fr/index.html

WWW



Comment construire le futur de l'Europe ?

La réussite future de l'Europe dépend de l'innovation et de la créativité de ses chercheurs et de ses entrepreneurs. Ce sont eux qui utiliseront et qui piloteront les avancées des technologies de l'information et des communications.

Avez-vous déjà pensé à inventer un appareil qui permettrait de sauver des milliers de vies, ou de voyager d'une nouvelle manière ? Avez-vous déjà rêvé d'être à la tête de votre propre entreprise ou de changer la manière dont quelque chose est organisé dans le monde ? Dans ce cas, la recherche et l'innovation sont faites pour vous !

L'Europe manque de travailleurs qualifiés dans les industries liées aux technologies de l'information et des communications. Les portes vous sont ouvertes : c'est peut-être votre chance de faire la différence !



Mais où sont les geekettes ?

Ce cliché a la vie dure : les experts en programmation ou en réseaux informatiques sont forcément des hommes. Cette image renforce l'idée qui voudrait que les carrières dans les technologies de l'information et des communications soient ennuyeuses et trop techniques pour les femmes. Dans la réalité, certains des plus grands geeks sont des femmes !

Vous voulez découvrir ce que c'est que de travailler dans une entreprise à la pointe de la technologie ? L'UE offre aux jeunes filles l'opportunité d'accompagner ou d'assister un modèle féminin pendant une journée. Pour en savoir plus, consultez <http://ec.europa.eu/itgirls>.

Martha Lane Fox

Martha a étudié l'histoire à l'université avant de travailler dans une entreprise de technologies de l'information et des communications à Londres. À 25 ans, elle a créé un site Internet de voyages et formules cadeaux qui est devenu l'une des références de l'ère Internet. Martha est aujourd'hui la « championne numérique » du Royaume-Uni. Elle est convaincue qu'on est mieux tous ensemble sur la Toile et mène des actions pour promouvoir cette idée.



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/information_society/index_fr.htm
www.girls-day.lu





Recherche idées pour avenir meilleur

Vous avez une idée innovante et originale ? Ne soyez pas timide : l'UE a plus que jamais besoin d'esprits créatifs !

L'innovation n'est pas un mot à la mode parmi d'autres : elle offre des avantages à chacun de nous en tant que citoyens, consommateurs et travailleurs. Elle est la clé pour créer plus d'emplois, pour construire une société plus respectueuse de l'environnement et pour améliorer notre qualité de vie et de maintenir notre compétitivité sur le marché mondial.

Même si l'UE est l'économie la plus importante du monde, elle est en retard en matière d'innovation par rapport aux États-Unis et au Japon. Que pouvons-nous faire pour rattraper ces géants de l'innovation ?

Consultez le site Internet de l'initiative « L'Union de l'innovation » pour découvrir la « réalité amplifiée » ou jouer gratuitement dans le laboratoire de l'Union pour l'innovation (également téléchargeable via l'App Store) !
<http://ec.europa.eu/innovation-union/>

Relancer l'innovation

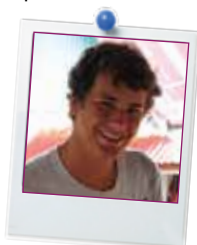
Avec la stratégie « L'Union de l'innovation », l'UE entend prendre la tête du classement en termes de recherche et d'innovation, en partie grâce à sa diversité et sa créativité.

Dans le cadre de sa stratégie, l'UE a pour objectif de relancer significativement l'investissement dans la recherche et le développement d'ici 2020, ce qui entraînera la création de nouveaux emplois et alimentera la croissance économique.

On estime que plus d'un million de nouveaux chercheurs seront nécessaires pour atteindre ce but, raison pour laquelle l'éducation et la formation jouent un rôle primordial dans la stratégie de l'UE. Si vous jouez les bonnes cartes, vous pourrez en faire partie !

Je pense que la recherche est très importante, même en temps de crise, car c'est elle qui stimule l'économie.

**- Gregory, 20 ans,
Belgique**



Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/research/index.cfm?g=fr>
www.facebook.com/innovation.union

WWW



Coup de pouce

Dans peu de temps, les études seront derrière vous. Mais ensuite ? Pourquoi ne pas orienter votre recherche d'emploi vers l'étranger ?

Heureusement, les chances de voyager et de vivre à l'étranger ne disparaissent pas avec la fin de vos études. En tant que citoyen européen, vous avez le droit de travailler dans un autre pays de l'UE. Le permis de travail et les examens médicaux appartiennent au passé ; si vous travaillez dans un autre pays de l'UE, vous bénéficiez des mêmes droits que les ressortissants nationaux en termes de droit du travail (y compris en ce qui concerne les avantages sociaux et fiscaux) et même d'indemnités de chômage !

Première étape

Si vous ne savez pas par où commencer vos recherches, pourquoi ne pas utiliser EURES, le réseau européen pour l'emploi ? Vous pourrez mettre votre CV en ligne ou faire une recherche dans le million d'offres d'emploi publiées par des recruteurs des quatre coins de l'Europe. C'est un véritable réseau qui rassemble tous les services publics consacrés à l'emploi en Europe, comme l'Administration de l'Emploi au Luxembourg. Plus de 850 conseillers EURES sont à votre disposition pour vous informer et vous conseiller sur les conditions de vie et d'emploi dans les autres pays de l'UE.

<http://eures.europa.eu>

Le saviez-vous ?

Selon une enquête Eurobaromètre, 17 % des Européens prévoient de travailler un jour à l'étranger.





« Nous prendrons contact avec vous... »

En cherchant dans la base de données d'EURES, vous avez trouvé une offre d'emploi pour laquelle vous aimeriez postuler. Quelles sont les étapes à suivre ? Le processus de candidature est peut-être différent de ce que vous connaissez. Dans le livret « Nous prendrons contact avec vous... », la Commission européenne répond à toutes ces questions et bien d'autres, pour chaque pays de l'UE ! Commandez un exemplaire gratuit sur le site d'EU Bookshop à l'adresse suivante : <http://bookshop.europa.eu>



Le Fonds social européen

Si vous êtes sans travail ou si la recherche d'un emploi ne donne pas de résultats, l'UE peut vous venir en aide. Le Fonds social européen (FSE) investit dans des projets locaux visant à renforcer les compétences des personnes et à multiplier leurs chances de trouver un emploi. Parmi ces projets, beaucoup ont pour objectif d'apporter un soutien à ceux pour qui il est compliqué de trouver un emploi sans aide, comme les jeunes. Le FSE peut cependant vous aider tout au long de votre vie, par exemple si vous arrêtez prématurément vos études et que vous souhaitez les reprendre plus tard. <http://ec.europa.eu/esf>

De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois

Les compétences que vous acquérez aujourd'hui vous seront-elles toujours utiles dans 5, 10 ou 15 ans ? Étant donné le rythme effréné du changement social et technologique, il est difficile de répondre à cette question. Les connaissances qui semblent indispensables aujourd'hui peuvent devenir inutiles au fur et à mesure que vous avancez dans votre vie professionnelle. La main-d'œuvre devra s'adapter aux besoins toujours en évolution et l'UE, par le biais du FSE, peut aider les personnes à « mettre à jour » leurs compétences.



L'esprit d'entreprise

Une idée d'entreprise vous trotte dans la tête ? Si vous préférez vous lancer à votre compte, le FSE aide également les jeunes entrepreneurs à développer leurs idées. Les petites entreprises sont un moteur important de la croissance économique et de la création d'emplois, et une pépinière pour les idées innovantes.

L'un des obstacles les plus tenaces au lancement d'une entreprise est le manque de financement. Dans le cadre d'une nouvelle initiative, l'UE apporte son soutien aux banques et aux organismes de microfinancement pour mettre à la disposition des entrepreneurs des microcrédits ou des prêts pouvant atteindre 25 000 €. Ce mécanisme vise à aider les personnes pour qui l'accès au crédit est difficile, comme les jeunes, et à répondre aux besoins particuliers des petites entreprises qui emploient moins de dix personnes.

Il est séduisant de pouvoir dire que l'on est son propre patron, et monter sa propre entreprise recèle de nombreux avantages, tels que :

- » créer quelque chose vous-même ;
- » faire quelque chose qui vous intéresse vraiment ;
- » prendre des décisions qui concernent votre vie personnelle ;
- » apprendre sans cesse de nouvelles choses et rencontrer continuellement de nouvelles personnes ;
- » travailler pour vous et pour personne d'autre ;
- » ne pas « stagner » dans l'hierarchie d'une entreprise.

Pourtant, pas besoin d'être un entrepreneur pour avoir envie de créer : faire preuve d'un esprit d'entreprise peut être un atout dans n'importe quelle profession ! La créativité, l'esprit d'initiative, la confiance en soi, la capacité à analyser les risques et à en prendre de manière raisonnée sont des compétences essentielles et des qualités qui feront votre succès quoi qu'il arrive.

Le saviez-vous ?

Près d'un Européen sur deux voudrait travailler à son compte.





Le Fonds social européen en action

Déjà tout petit, Bruno rencontrait des difficultés pour apprendre. Adolescent, on lui a proposé de participer au projet Liewenshaff à Merscheid, qui a pour objectif d'aider les jeunes ayant des besoins spécifiques. Grâce à ce projet, cofinancé par le FSE, il a pu suivre une formation et acquérir une expérience professionnelle.

« Coup de pouce »

Face à des difficultés personnelles et des revers professionnels, Ivana, Nataline, Alex et Dimitra cherchent tous une nouvelle orientation à donner à leur vie. Leurs chemins vont se croiser lorsqu'ils recevront une aide du Fonds social européen. Découvrez leur histoire dans « Coup de pouce », une publication gratuite disponible à l'adresse <http://bookshop.europa.eu>.



À travail égal, salaire égal

Les femmes et les hommes ne reçoivent toujours pas le même salaire pour un travail de valeur égale. Même si les chiffres varient largement d'un pays à l'autre, dans l'UE les femmes gagnent en général 17,5 % de moins que les hommes. Cela peut découler d'une discrimination directe, de la sous-évaluation du travail des femmes, de la ségrégation existante sur le marché du travail, de la persistance des stéréotypes ou des difficultés plus nombreuses que les femmes rencontrent dans la conciliation de leur vie professionnelle avec leur vie familiale. L'UE s'engage à combattre ce que l'on nomme « l'écart de rémunération entre les genres ». Selon vous, que pourrions-nous faire de plus ?

Le futur de l'Europe repose entre les mains des jeunes. « Youth on the Move » est la stratégie de l'UE pour relever les défis actuels auxquels fait face la plus jeune génération, en se concentrant particulièrement sur la formation, la mobilité et l'emploi. <http://europa.eu/youthonthemove/>

Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/social/>
www.facebook.com/socialeurope

WWW




Faire des projets

En tant que citoyen européen, vous pouvez vivre et travailler dans n'importe quel pays d'Europe. Il suffirait donc d'aller s'installer là-bas et de commencer à travailler ? Pas vraiment, mais presque...

Certains métiers permettent de travailler sans attendre dans un autre pays de l'UE. Pour d'autres, votre pays d'accueil doit d'abord reconnaître vos diplômes. C'est pourquoi, dès lors que vous envisagez de quitter le nid, il est préférable de vous y prendre à l'avance et de vous informer !

Si vous êtes médecin, rien de plus simple : vous pourrez bénéficier de la **reconnaissance automatique** de vos diplômes partout dans l'Union européenne. Les pays de l'UE se sont en effet accordés sur des normes minimales en matière de formation pour les médecins ainsi que pour six autres professions : architecte, infirmière, sage-femme, dentiste, chirurgien vétérinaire et pharmacien.

Si vous êtes enseignant, les choses seront un peu plus compliquées. Il s'agit en effet de l'une des 800 professions dites réglementées, qui ne **bénéficient pas de la reconnaissance automatique** au sein de l'UE. Que faire dans ce cas ? Il faut tout d'abord demander au pays d'accueil d'examiner vos diplômes. Il pourra ensuite vous demander de passer des examens ou d'effectuer une reconversion avant de pouvoir commencer à travailler.



Si vous êtes guide touristique, et que vous souhaitez accompagner un groupe dans un autre pays de l'Europe pendant deux semaines, vous rentrez dans le cadre de la **mobilité temporaire**. Il vous suffit d'informer le pays de destination de votre arrivée. Vous n'avez plus qu'à faire vos valises !

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/internal_market/index_fr.htm > Vivre et travailler dans le marché unique > Qualifications professionnelles
www.men.public.lu > Reconnaissance des diplômes
www.mcesr.public.lu/enssup/index.html > Enseignement supérieur

WWW

Des droits fondamentaux pour tous



Au cœur de tous les systèmes juridiques européens se trouve un ensemble de libertés et de normes élémentaires qui ne peuvent pas être remises en cause.

Les droits fondamentaux s'appuient sur des valeurs communes et le respect de la diversité ; ils affirment la dignité et l'importance de chaque individu. Ces droits découlent du principe d'égalité : quelles que soient nos différences, nous avons tous les mêmes droits fondamentaux.

La Charte des droits fondamentaux

Les droits de chacun des individus vivant dans l'UE sont énoncés dans des documents importants, tels que les traités fondateurs de l'Union européenne et les constitutions nationales ou les traditions constitutionnelles.

Ces droits ayant été créés à des époques différentes, de manière différente et sous des formes différentes, l'UE a décidé de clarifier les choses et de tous les inclure dans un document unique : la Charte des droits fondamentaux.

Article 21(1) de la Charte

« Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. »

Les institutions et les États membres de l'UE sont tenus de respecter les droits énoncés dans la Charte.

Cela signifie, par exemple, que vous avez le droit de vous rendre dans un autre pays de l'UE et de ne pas être victime de discrimination.

« Il s'agit des choses élémentaires auxquelles chacun a droit ; ce dont on a vraiment besoin et dont on ne peut pas se passer. »

Définition donnée par un jeune Néerlandais

Réfléchissez avant de publier !

La protection des données est devenue un droit fondamental dans l'Union européenne. Cependant, si vous décidez de rendre vos données personnelles publiques (en les partageant, par exemple, sur des réseaux sociaux en ligne), il est possible que vos profs ou votre futur employeur les trouvent. À quel moment doit-on alors s'arrêter ?



De manière générale, Internet a repoussé les frontières ; mais nous ne savons pas encore très bien où se situe la limite entre notre vie publique et notre vie privée. La règle veut que personne ne puisse accéder à vos données personnelles ou les utiliser sans que vous le sachiez. Et vice versa : demandez l'autorisation à vos amis avant de partager des informations qui les concernent !

La plupart des réseaux sociaux proposent des paramètres de protection des données privées, qu'il faut apprendre à utiliser. Il peut parfois être un peu laborieux de faire les différents réglages, mais vous devriez pouvoir décider qui peut voir tel ou tel élément de votre profil, et si votre nom doit apparaître ou non lorsqu'on le recherche. Quoi qu'il en soit, ces paramètres sont insuffisants et, au bout du compte, c'est vous qui avez la responsabilité de ce que vous publiez.

La citoyenneté européenne

Si vous êtes citoyen d'un pays membre de l'UE, alors vous êtes aussi citoyen européen. Ce statut vous donne des droits mais aussi des devoirs supplémentaires :

- » vous avez le droit de voyager, de vivre, de travailler et d'étudier dans un autre État membre de l'UE ;
- » si vous résidez dans un État membre de l'UE autre que le vôtre, vous avez le droit de voter aux élections locales et européennes ;
- » et si vous visitez un pays étranger où votre pays d'origine n'a pas d'ambassade, vous avez le droit de demander de l'aide à n'importe quelle ambassade d'un autre État membre de l'UE.



Les droits des jeunes

Les jeunes jouissent des mêmes droits fondamentaux que les adultes, mais ils sont davantage protégés. Dans les documents juridiques, tels que la Charte des droits fondamentaux, ces droits supplémentaires sont appelés « les droits de l'enfant ». Par définition, un enfant est une personne âgée de moins de 18 ans. Dans ce domaine, la Charte s'appuie sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Pour en savoir plus sur vos droits en tant que jeune, rendez-vous sur www.ec.europa.eu/0-18.

Tous les pays de l'UE se sont engagés à garantir la protection des droits de l'enfant. Cependant, malgré cet engagement, on se rend compte que dans la vie réelle, que ce soit à la maison, à l'école



ou dans la rue, ces droits ne sont pas toujours respectés. Ils ne sont parfois pas compris, appliqués ou même connus, ce qui rend les jeunes vulnérables.

Chaque fois qu'un adulte prend des décisions pour un enfant, les intérêts de l'enfant doivent être pris en compte. Cette règle ne peut être appliquée que si le jeune a la possibilité d'exprimer son point de vue et d'être entendu.

Le droit d'être entendu signifie

que vous avez votre mot à dire sur les décisions qui vous concernent. Ce droit s'accompagne d'un devoir. D'un côté vous avez le droit de vous exprimer librement mais, de l'autre, vous devez aussi respecter les droits des autres.

« Les droits humains sont les droits de chaque individu, qu'il soit homme ou femme. Cela veut dire que nous sommes tous égaux et que chacun doit être respecté. Les droits de l'enfant, c'est la même chose. »

Définition donnée par un jeune Français

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/justice/index_fr.htm
<http://fra.europa.eu>





Les droits des citoyens au Luxembourg

Les droits garantis par la Constitution

La Constitution est la loi la plus importante de l'Etat luxembourgeois. Elle définit le fonctionnement et le caractère démocratique de l'Etat. La Constitution garantit les droits des citoyens et règle l'organisation des pouvoirs publics. Le nombre relativement élevé d'articles consacrés aux droits et libertés met en évidence l'importance qui revient dans l'organisation de l'Etat au libre développement de l'individu et à sa protection vis-à-vis des détenteurs du pouvoir. Les droits et libertés publiques garantis par la Constitution sont notamment les suivants :

- » l'égalité devant la loi,
- » la liberté individuelle,
- » l'inviolabilité du domicile,
- » l'inviolabilité de la propriété,
- » la liberté d'opinion,
- » la liberté de la presse,
- » l'inviolabilité de la correspondance,
- » le droit de pétition,
- » la liberté des cultes,
- » la liberté de réunion,
- » la liberté d'association,
- » le droit à l'enseignement public,
- » le droit de poursuite contre les fonctionnaires publics,
- » le droit au travail et à la sécurité sociale,
- » la liberté du commerce et de l'industrie.

Vu l'importance et le caractère fondamental de la Constitution, celle-ci est revêtue d'une plus grande rigidité. Elle ne peut pas être aussi facilement modifiée qu'une loi normale mais suivant une procédure bien spécifique et complexe.

Pour en savoir plus : www.igp.public.lu/legislation/constitution.pdf

source:

www.gouvernement.lu/publications/institutions_politiques/institutions.html



La convention européenne des droits de l'homme (CEDH)

Le Luxembourg a signé la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ses dispositions font partie intégrante du corps juridique luxembourgeois et complètent les garanties constitutionnelles. Le Luxembourg admet tant l'invocation directe de la convention devant les tribunaux du pays que le recours devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Quelques exemples de droits et interdictions prévus par la CEDH :

- » le droit à la vie ;
- » le droit à la liberté et à la sûreté ;
- » l'interdiction de la torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants ;
- » le droit à la liberté d'expression (y compris la liberté de la presse) ;
- » la liberté de réunion pacifique et d'association.

Chaque citoyen qui se sent privé d'un des droits garantis par la CEDH, a le droit d'entamer une procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme. Les jugements de la Cour européenne des droits de l'homme sont rendus sous forme d'arrêtés. Les Etats contractants s'engagent à exécuter les arrêts définitifs.

La CEDH prévoit par exemple qu'un procès devant un tribunal doit être entamé dans un délai raisonnable. Si un citoyen considère maintenant que ceci n'est pas le cas, il peut saisir la Cour européenne des droits de l'homme. Si celle-ci lui donne raison, l'Etat condamné est tenu de prendre les mesures nécessaires afin que cela ne se reproduise pas dans l'avenir.

La Cour a son siège à Strasbourg en France.

Pour en savoir plus : www.echr.coe.int/ECHR/homepage_fr

La déclaration universelle des droits de l'homme

Le 10 décembre 1948, les 58 Etats Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale des Nations unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot. La déclaration a aussi été ratifiée par le Luxembourg.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) est généralement reconnue comme étant la base du droit international relatif aux droits de l'homme. Adoptée il y



a près de 60 ans, la DUDH a inspiré beaucoup de traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et le développement de ces droits à l'échelle internationale au cours des soixante dernières années. Elle continue d'être, pour chacun d'entre nous, une source d'inspiration, que ce soit en période de conflits, dans les sociétés soumises à la répression, pour redresser les injustices, et pour nous aider dans les efforts que nous déployons pour parvenir à l'exercice universel des droits de l'homme.

Elle est la première reconnaissance universelle du fait que les libertés et les droits fondamentaux sont applicables à tout être humain, que nous sommes tous nés libres et égaux en dignité et en droits. Quels que soient notre nationalité, notre lieu de résidence, notre sexe, notre origine nationale ou ethnique, notre couleur, notre religion, notre langue ou toute autre situation, le 10 décembre 1948, la communauté internationale s'est engagée à défendre la dignité et la justice pour chacun d'entre nous.

Les principes de base des droits de l'homme, l'universalité, l'interdépendance et l'indivisibilité, l'égalité et la non-discrimination et le fait que les droits de l'homme s'accompagnent de droits et d'obligations de la part des responsables et des détenteurs de ces droits ont pour la première fois été énoncés dans la DUDH.

(source : www.un.org)

La commission consultative des droits de l'homme (CCDH)

La CCDH a été créé en 2008 au Luxembourg. La Commission est un organe consultatif du Gouvernement luxembourgeois qui a pour mission la promotion et la protection des droits de l'Homme au Grand-Duché de Luxembourg.

Toute personne qui considère que les droits de l'homme ne sont pas respectés peut s'adresser à la CCDH et lui soumettre tout document et toute information nécessaire à l'évaluation du cas.

La CCDH informe le public directement ou par les médias (journaux, télévision etc.) des évolutions dans le domaine des droits de l'homme et publie ses avis et recommandations dans la matière. Elle entretient aussi des relations étroites avec d'autres organes qui s'engagent dans la promotion et la protection des droits de l'homme, entre autres les tribunaux.

Pour en savoir plus et source de ce texte :
www.ccdh.public.lu



Le Médiateur (Ombudsman)

Le bon fonctionnement d'une démocratie dépend essentiellement de la confiance qui règne entre les citoyens et l'administration publique. Aujourd'hui, avec des lois et des règlements grand-ducaux de plus en plus nombreux et une extension constante du domaine d'intervention public, vous éprouvez de plus en plus de difficultés pour suivre et comprendre les actes et les procédures de l'administration.

À cet effet et par la loi du 22 août 2003 a été créée l'institution d'un médiateur public communément nommé « Ombudsman ». Elle a comme but de vous offrir de nouvelles possibilités de vous faire entendre et de participer aux processus de décisions qui vous concernent.

Quel est le rôle de l'Ombudsman?

Si vous n'êtes pas d'accord avec une décision d'une administration ou d'un organe communal et si vous êtes d'avis que les autorités se sont trompées ou que leur décision ou procédure n'est pas justifiée, vous pouvez vous adresser à votre Ombudsman qui est là pour vous aider et servir d'intermédiaire entre vous et les autorités.

L'Ombudsman représente les citoyens. Cela veut dire qu'il joue le rôle de médiateur dans votre affaire et qu'il cherche à résoudre le litige qui vous oppose à l'administration. C'est donc un conseiller et un médiateur entre les citoyens et l'administration.

Avant de s'adresser à l'Ombudsman, les conditions suivantes doivent être remplies: vous devez avoir demandé aux autorités concernées de clarifier ou de modifier leur position ou au moins avoir l'intention de le faire.

Si vous n'avez pas reçu de réponse ou si vous n'êtes pas satisfait de la réponse reçue, vous pouvez alors vous adresser à l'Ombudsman.

Pour en savoir plus et source de ce texte :
www.ombudsman.lu

La liste des droits des citoyens et des organes qui les protègent énoncée ci-dessus n'est bien sûr pas complète, mais est destinée à donner un petit aperçu et d'éventuellement éveiller la curiosité et l'envie d'en savoir plus.



Les droits du consommateur



Quels sont vos droits en tant que consommateur ? Que nous achetions des vêtements, un téléphone portable ou un séjour tout compris, la législation européenne veille à ce que nous bénéficions chacun du même traitement, des mêmes droits et de la même protection, où que nous soyons en Europe.

À l'intérieur des frontières de l'UE, vous avez carte blanche : vous pouvez acheter ce que vous voulez et où vous voulez, sans avoir à vous soucier de payer des droits de douane ou des taxes supplémentaires une fois rentré chez vous. Que vous vous rendiez dans un autre pays pour acheter ou que vous utilisiez Internet, le courrier ou le téléphone, vous êtes protégé par les droits suivants :

- » **transparence** : le droit européen exige du vendeur qu'il vous donne des détails précis sur son identité, ce qu'il vend et le prix de ses produits (y compris les taxes et les frais de livraison) ;
- » **qualité** : si vous achetez un produit qui s'avère être cassé, vous pouvez le retourner au vendeur pour le faire réparer ou le remplacer. Si cela n'est pas possible, vous pouvez demander une remise ou le remboursement de votre achat ;
- » **conditions générales de vente** : les clauses abusives sont interdites par la loi de l'UE ;
- » **sécurité** : les produits de l'UE répondent à des normes de sécurité parmi les plus exigeantes du monde ;
- » **comparaison des prix** : un supermarché doit vous indiquer le prix à l'unité d'un produit, ou combien il coûte au kilo ou au litre, pour vous aider à décider du meilleur rapport qualité/prix.

Sachez quels sont vos droits !

Quelles sont les règles qui s'appliquent pendant les soldes ? Quels sont les risques liés à la participation à un jeu d'argent en ligne ? À quoi ressemble exactement un contrat de vente ? Seuls 2 % des consommateurs européens sont pleinement conscients de leurs droits. Trouvez la réponse à ces questions et testez votre connaissance des droits du consommateur sur Dolceta, le portail de l'UE destiné aux consommateurs et proposant des informations adaptées au Luxembourg.

www.dolceta.eu > Luxembourg > Droits des consommateurs





Kit de survie pour faire ses achats en ligne

Vous êtes à la recherche de la gamme de produits la plus étendue pour des prix les plus réduits possibles ? Internet est la solution ! Vous pouvez faire vos achats confortablement installé chez vous, en parcourant les différentes options qui s'offrent à vous et en évitant les magasins surpeuplés. Mais faire ses achats en ligne, est-ce aussi simple qu'il y paraît ?

En réalité, un grand nombre de consommateurs restent méfiants au moment de donner leurs coordonnées bancaires sur Internet, face à des sites en langues étrangères ou des achats auprès d'entreprises de pays étrangers. La bonne nouvelle, c'est que même en achetant en ligne, vous bénéficiez des mêmes droits que si vous achetez votre produit en magasin. En outre, vous avez le droit de changer d'avis et d'annuler la transaction sous une période définie par la loi, qui doit être d'au moins sept jours ouvrables. Pour un meilleur rapport qualité/prix et pour profiter de tous les avantages de l'achat en ligne, informez-vous de vos droits et utilisez-les.

- » Trouvez un maximum d'informations sur le vendeur, y compris sur le moyen de le contacter.
- » Assurez-vous que le site Internet propose des méthodes de paiement sécurisées et vérifiez votre compte en banque pour être sûr que le retrait correspond bien à la somme de votre achat.
- » Vérifiez ce qui est inclus dans le prix. Soyez attentifs aux frais supplémentaires.
- » Soyez vigilants aux conditions de respect de la vie privée et prudents avec vos données personnelles.



Pour en savoir plus :

<http://gimmetheinfo.eu>

http://ec.europa.eu/consumers/index_fr.htm

> Informations destinées aux consommateurs

www.ulc.lu – <http://cecluxembourg.lu>

www.eco.public.lu > attributions > politique des consommateurs

WWW



Satisfaction garantie ?

Vol annulé, chambre d'hôtel dans un état pitoyable, appareil photo défectueux... de quoi gâcher complètement les vacances. Entre ce qu'on nous présente et ce qu'on obtient vraiment, il y a parfois un monde de différence mais ce n'est pas la fin de l'histoire !

Si vous n'êtes pas satisfait de votre achat, la première chose à faire est de retourner au magasin et d'expliquer le problème. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le siège de la société – vous trouverez ses coordonnées sur Internet. Téléphonnez, écrivez ou envoyez un email et notez bien l'heure, la date et le nom de la personne qui s'occupe de votre réclamation.

Les étapes à suivre pour faire une réclamation :

- » N'ayez pas peur de faire une réclamation.
- » Au moindre problème, agissez rapidement.
- » Renseignez-vous sur vos droits avant d'entamer la procédure.
- » Restez calme et tenez-vous en aux faits.
- » Précisez ce que vous attendez : des excuses, un échange, un remboursement, un meilleur service ou un dédommagement.
- » Assurez-vous que vous vous adressez à une personne compétente. Si nécessaire, demandez le directeur.
- » Gardez les informations dont vous avez besoin dans un dossier : numéro de commande, reçus, bons de garantie, preuves de paiement, lettres, dates des conversations avec l'entreprise et nom des personnes à qui vous avez parlé. Conservez les documents originaux.

Qui d'autre peut vous aider ?

Tous les États membres de l'UE ont leurs propres associations de défense des consommateurs, dont le rôle est d'informer et de conseiller ces derniers sur leurs droits et de les aider à la fois avant et après qu'ils aient acheté un produit ou un service. Elles jouent un rôle essentiel en effectuant des tests comparatifs sur divers produits de consommation et en jouant le rôle d'observateurs du marché. Grâce à leur expérience au plus près du consommateur, elles contribuent également à faire évoluer les droits et les politiques dans ce domaine. Au Luxembourg en cas de problème avec une entreprise ou un commerçant, contactez l'Union luxembourgeoise des Consommateurs (www.ulc.lu) ou en cas de litige transfrontalier le Centre européen des Consommateurs.



Des problèmes à l'étranger ?

Si vous rencontrez un problème avec un produit ou un service dans un autre pays de l'UE, vous pouvez vous tourner vers le réseau des Centres européens des consommateurs (réseau CEC). Chaque année, ce réseau traite plus de 60 000 cas et apporte des conseils et de l'aide aux consommateurs concernant des achats transfrontaliers, que ce soit sur place ou sur Internet. Il peut vous aider à résoudre différents types de problèmes concernant :

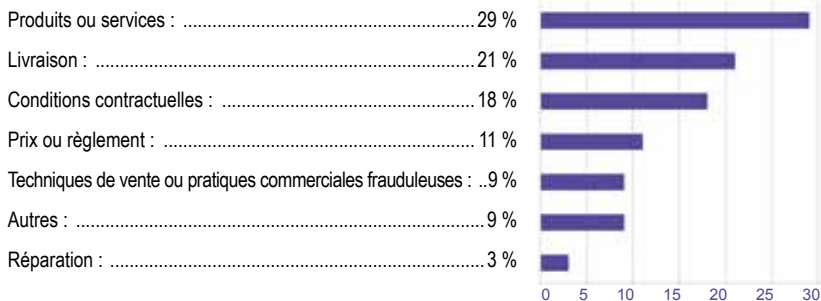
- » les achats faits sur Internet, par téléphone, par correspondance ou par fax ;
- » les voyages – notamment les annulations et retards de vol ;
- » les appareils électroniques ;
- » l'achat de billets, de livres, de magazines, de CD, etc. ;
- » les prix, les concours et les loteries bidons.

www.cecluxembourg.lu



Des réclamations pour quoi ?

Les motifs des réclamations reçues par le réseau CEC en 2009 peuvent être divisés comme suit :



Gain de cause !

Cinq consommateurs avaient réservé des vols en partance de Sofia pour Barcelone sur un site Internet espagnol. Une semaine plus tard, ils ont appris que la destination n'était plus desservie. Les consommateurs ont donc demandé le remboursement de leur billet. Au bout de sept mois, ils n'avaient toujours pas reçu le remboursement. En revanche, après l'intervention du réseau CEC, ils ont pu récupérer leur argent.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/consumers/ecc/index_en.htm

www



À propos de votre argent...

Que faites-vous de votre argent ? Est-il caché sous votre matelas ou mis à l'abri à la banque ? Êtes-vous plutôt cigale ou fourmi ?

Ouvrir un compte en banque

Pour ouvrir un compte, vous devez prouver votre identité (grâce à votre passeport ou à votre carte d'identité). Au Luxembourg, par exemple, un jeune mineur peut ouvrir un compte en banque avec l'autorisation de ses parents. L'âge minimum peut varier suivant les différentes banques. La banque est tenue de fournir tous les renseignements concernant les frais et les taux d'intérêts disponibles, pour vous permettre de comparer différents comptes entre eux.



Quand emprunter rime avec rembourser

Le prêt bancaire, l'autorisation de découvert ou la carte de crédit sont différents moyens d'emprunter de l'argent. Mais le prêteur ne le fait pas par charité, plutôt pour gagner de l'argent ! Lorsque vous empruntez de l'argent, vous devez payer des intérêts, qui sont un pourcentage du montant total emprunté. En plus de tout cela, il faut également payer des frais fixes.

Le calcul de l'intérêt

Le taux annuel effectif global (TAEG) évalue le coût d'un contrat de crédit qui prend en compte l'intérêt et les frais annexes. Il vous permet de comparer facilement le coût de différents emprunts. De manière générale, moins il est élevé, plus la proposition est intéressante. Le moyen le plus sûr est de calculer le montant total à payer pour une somme d'argent empruntée.

Les différentes façons d'emprunter

Le prêt bancaire

Pour emprunter de l'argent à une banque, vous devez prouver que vous pourrez le rembourser, par exemple en montrant que vous avez une source de revenu régulier. La banque établit un plan de remboursement qui indique le montant que vous devrez rembourser chaque mois et la durée du remboursement.



L'autorisation de découvert

Un découvert peut être autorisé ou non. Pour un découvert autorisé, il n'y a souvent pas de frais fixes, et son taux d'intérêt et sa limite (appelée « limite de crédit ») font l'objet d'un accord entre votre banque et vous. Un découvert non autorisé consiste à retirer plus d'argent que vous n'en avez sur votre compte, sans accord préalable avec votre banque. Vous paierez alors des frais et un taux d'intérêt très élevé sur le montant débité.

La carte de crédit

Une carte de crédit permet d'acheter un article cher et de le payer en plusieurs fois, en déboursant seulement un petit montant chaque mois. L'émetteur de la carte prélève des intérêts mensuels sur le montant restant à payer, généralement plus élevés que les taux d'intérêts demandés par les banques.

Garder des finances saines

Avant de demander un emprunt :

- » Analysez votre situation financière : pouvez-vous vous permettre de vous endetter ?
- » Calculez le coût total de l'emprunt.
- » Lisez bien attentivement tout ce qui est écrit en petit caractères.

Pour en savoir plus :

www.dolceta.eu > Luxembourg > Services financiers
http://ec.europa.eu/consumers/index_fr.htm > Informations destinées aux consommateurs > Services financiers ou Crédit à la consommation





Pas de surprise !

Vous a-t-on déjà proposé quelque chose de « gratuit », pour que vous réalisiez ensuite qu'il existait des coûts cachés et des frais de service ?

Un nombre croissant de consommateurs sont les victimes de ce genre d'arnaques. Afin de mettre un terme à ce problème, l'UE a interdit les pratiques commerciales trompeuses et agressives. Soyez prudent concernant :

1. la publicité-appât, qui propose un produit mais le remplace par un autre ;
2. les fausses offres « gratuites », comme les sonneries gratuites pour portable ;
3. les allégations mensongères sur un traitement pour une maladie, un dysfonctionnement ou une malformation ;
4. une publicité présentée comme un article de journal ;
5. une fausse « offre limitée », qui prétend qu'un produit est disponible pour une durée limitée uniquement ;
6. les fournitures non sollicitées, lorsqu'un vendeur exige le paiement d'un produit fourni alors que le consommateur ne l'a pas demandé ;
7. les fausses allégations sur la disponibilité d'un service après-vente dans d'autres pays de l'UE ;
8. une fausse remise de prix ;
9. une facture trompeuse ;
10. la pression émotionnelle pour acheter.

Quand gratuit ne veut pas dire « sans frais »



Sarah, 18 ans, a créé une nouvelle adresse email et a remarqué un encadré en bas de page lui proposant des sonneries gratuites.

Elle a suivi les instructions et un sms lui a appris qu'elle avait été inscrite à un service et qu'elle devait désormais payer trois euros par semaine. Elle est retournée sur le site pour vérifier, et il était bien indiqué en minuscules caractères que ce service était payant. Si quelque chose semble trop beau pour être vrai, c'est probablement que ce n'est pas vrai !

Pour en savoir plus :

www.isitfair.eu/index_fr.html

<http://ec.europa.eu/consumers/rights/>

www.eco.public.lu > Attributions > Politique des consommateurs





Appeler sans limites ?

Le téléphone portable est devenu notre fidèle compagnon ; il nous permet de rester en contact avec nos amis et notre famille. Mais l'utiliser peut devenir un passe-temps coûteux, tout particulièrement en voyage.



« Bip, bip ». Dans l'Europe d'aujourd'hui, c'est souvent un SMS qui vous prévient que vous avez passé la frontière d'un pays. Mais attention : ce message signifie également que vous n'utilisez plus le même réseau. Et même si l'UE impose des limites aux coûts liés à l'itinérance, appeler, envoyer des SMS ou surfer sur Internet à l'étranger reste plus cher.

Nouvelle tarification (hors TVA)

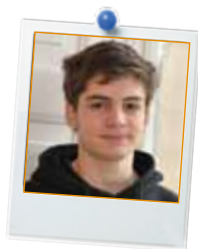
Appel émis	Appel reçu	SMS émis	SMS reçus
35 cents/minute	11 cents/minute	11 cents/SMS	Gratuit

La tarification à la seconde s'applique après les 30 premières secondes pour les appels passés depuis l'étranger. Pour les appels reçus, elle s'applique dès la première seconde. Rappelez-vous que ces règles ne s'appliquent que dans les pays de l'UE : la facture est encore plus lourde ailleurs !

Une facture très salée !

En vacances, on oublie souvent toute retenue lorsqu'on envoie des mails ou des photos à partir de son téléphone portable. Pour vous protéger, l'UE impose désormais aux opérateurs de mettre en place un plafond mensuel de 50 € (hors TVA) pour le téléchargement de données, sauf si vous donnez votre autorisation pour relever ce plafond.

Je pense que les réseaux de téléphonie mobile en Europe devraient être transnationaux et que le fait d'utiliser son portable dans un autre pays d'Europe que le sien ne devrait pas coûter plus cher.
- Art, 18 ans, Allemagne



Et après ?

Vous vous demandez peut-être pourquoi, après tout, il existe une tarification spéciale pour l'itinérance en Europe. Aujourd'hui, le prix d'un appel a baissé de 73 % par rapport à 2005, et d'ici 2015 il ne devrait plus y avoir de différence de prix entre un appel passé depuis chez vous et n'importe où ailleurs en Europe.

Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/roaming>

www.facebook.com > Recherchez « Sea, Sun and SMS »





Voyager le cœur léger

C'est le cauchemar de tout voyageur : juste avant l'heure du départ, vous apprenez soudainement que votre vol a été annulé ou que votre train a du retard. Plutôt que de stresser et de gâcher le début de vos vacances, rappelez-vous que vous avez des droits !

En avion

Dans l'UE, tous les passagers ont des droits qui s'appliquent sur les vols nationaux et les charters au départ ou à l'arrivée des aéroports de l'UE, ainsi que sur les autres types de vols en provenance des pays tiers vers l'UE, s'ils sont gérés par des compagnies européennes. Si ces règles ne vous sont pas familières, vous pouvez vous adresser à la compagnie aérienne pour plus d'informations.

Vos droits les plus importants en tant que passager d'un avion sont :

- » **l'assistance** : si vous êtes contraint d'attendre de longues heures parce que votre vol a été retardé ou dérouté, la compagnie aérienne doit vous offrir une assistance, qui doit comprendre, si nécessaire, la nourriture et l'hébergement ;
- » **en cas de refus d'embarquement** : vous pouvez bénéficier d'un dédommagement selon la distance du trajet et les retards entraînés par un changement d'itinéraire ;
- » **en cas de retard** : vous pouvez demander à ce que votre billet soit remboursé si le retard excède cinq heures, mais seulement si vous décidez de ne plus voyager. Dans certains cas, lorsque le vol est retardé de trois heures ou plus à l'arrivée, un dédommagement est proposé ;
- » **en cas d'annulation** : si votre vol est annulé, vous avez le droit au remboursement de votre billet ou à une solution de transport alternative. Dans certains cas, une compensation financière est proposée, sauf si la raison de l'annulation était indépendante de la volonté de la compagnie aérienne ;
- » **l'accessibilité** : les passagers handicapés ou dont la mobilité est réduite ont droit à une assistance spéciale et ne doivent pas faire l'objet de discrimination à la réservation ou à l'embarquement ;
- » **pour les bagages** : en cas de perte, de détérioration ou de retard de vos bagages, la compagnie aérienne peut être tenue pour responsable. Attention cependant, vous ne disposez que d'un certain délai pour porter plainte !



En train

Les passagers des transports ferroviaires bénéficient des mêmes droits que ceux des transports aériens :

- » **responsabilité** : en cas d'accident, la compagnie ferroviaire est responsable des blessures ou dégâts causés ;
- » **retard/annulation** : vous avez le droit d'être remboursé, réacheminé ou dédommagé si vous ratez une correspondance en raison du retard ou de l'annulation d'un trajet international ;
- » **billets** : les compagnies ferroviaires et les billetteries doivent proposer, si possible, des billets directs pour les trajets effectués sur différents réseaux ;
- » **plaintes** : les compagnies ferroviaires sont obligées de mettre en place un bureau chargé de traiter les plaintes.

Vente de billets en ligne

Lorsque vous réservez un déplacement en ligne, le prix final de votre billet doit figurer clairement sur le site Internet (il ne doit pas y avoir de taxes ou de frais cachés), tout comme les éventuelles conditions spéciales de l'offre et les conditions générales de vente.



Pas la grande forme ?

Lorsque vous voyagez en Europe, n'oubliez pas votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ! Elle vous donne accès aux mêmes services de santé publique (ex. : consultation chez le médecin, pharmacie, hôpital) que les habitants du pays dans lequel vous vous trouvez. Au Luxembourg, vous pouvez obtenir votre carte auprès de la Caisse Nationale de Santé.

www.cns.lu > Formulaires et contacts > Commande Carte Sécurité Sociale

Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/transport/passenger-rights/>

http://ec.europa.eu/consumers/index_fr.htm > Informations destinées aux consommateurs > Transport aérien

www.eco.public.lu > Accueil > Attributions > Direction du marché intérieur et de la consommation > La politique des consommateurs > Travaux législatifs mettant en œuvre les directives et règlements communautaires > Les droits des passagers aériens : Règlement 261/2004





Grand nettoyage sur Internet

Avez-vous déjà passé des heures sur Internet, à la recherche de billets pour le concert de votre groupe préféré, avant d'apprendre, le soir même, que celui-ci a été annulé ?

En réponse à un nombre croissant de plaintes, l'UE a mené une enquête sur la vente de billets en ligne. Les billets pour des événements culturels ou sportifs sont parmi les articles les plus vendus sur Internet. Les résultats de cette enquête sont alarmants : sur plus de 414 sites contrôlés, seuls 40 % respectent les règles de protection du consommateur !

Mais alors, à quels sites Internet faire confiance ? Qui surveille les ventes sur Internet ?

Comment vous protéger ?

Avant d'acheter un produit ou un service en ligne, parcourez attentivement le site. Soyez attentif :

- » aux prix : les différents frais et taxes sont-ils inclus ?
- » à la disponibilité : l'offre est-elle toujours valable ?
- » aux conditions de vente : existe-t-il des conditions particulières ? Dans le cas des billets pour un événement, le remboursement est-il prévu en cas d'annulation ?
- » aux renseignements disponibles : avez-vous des informations sur la manière de contacter le vendeur ?

Grand coup de balai

Les autorités nationales responsables de l'application de la législation, avec la coordination de l'UE, contrôlent les sites de vente en ligne et prennent des mesures contre ceux qui ne respectent pas les règles de protection du consommateur. On appelle « coup de balai » ces opérations qui visent des sites Internet revendant des produits populaires.

- » Billets d'avion (2007) : 94 % des 422 sites Internet contrôlés sont aujourd'hui en conformité avec la loi.
- » Contenu pour téléphone portable (2008) : 70 % des 301 sites passés à la loupe sont aujourd'hui régularisés.
- » Équipements électroniques (2009) : 84 % des 369 sites ne présentent désormais plus aucune irrégularité.



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/consumers/pro/index_fr.htm > Application > « Coups de balai »

Vos droits sur la Toile



Connaître vos droits et vos devoirs sur Internet n'est pas toujours chose facile. La règle d'or est de réfléchir à l'attitude qu'il faudrait adopter si la situation se déroulait dans le monde réel.

En général, les règles qui s'appliquent sont les mêmes dans la vraie vie et sur Internet. Mais il est possible de se retrouver dans une situation qui ne soit pas applicable à la vie de tous les jours, c'est pourquoi il est important de connaître vos droits sur la Toile...

Courrier indésirable

Les spams (ou « pourriels ») ne sont pas seulement gênants, ils peuvent également représenter un danger pour vous et votre ordinateur. Soyez prudent lorsque vous ouvrez un mail envoyé par un expéditeur que vous ne connaissez pas. La législation de l'UE vous permet de vous désinscrire facilement des listes de diffusion.

Vie privée : réfléchissez avant de cliquer !

Nous sommes nombreux à utiliser les réseaux sociaux pour communiquer, partager des photos, des informations générales et personnelles. Avant de mettre en ligne des données personnelles, prenez le temps d'y réfléchir. Elles resteront peut-être très longtemps disponibles et on ne sait jamais par qui elles pourront être consultées !

Télécharger, mettre en ligne, de quoi s'agit-il exactement ?

Savoir ce que l'on peut copier ou partager en toute légalité peut s'avérer difficile. Ne prenez pas le risque de recevoir une amende ou d'aller en prison parce que vous n'aurez pas fait le bon choix : vérifiez d'abord !

Je pense qu'on devrait pouvoir accéder gratuitement à des films et à de la musique sur Internet, même si les auteurs devraient percevoir une indemnisation financée, par exemple, par un fonds.

- Jan, 20 ans, Slovénie



Pour obtenir des données, recherchez des sites de vente ou de services officiels. Ces services sont souvent payants, mais il arrive aussi que les auteurs partagent leur travail en utilisant une licence Creative Commons. Cependant, lisez toujours les conditions générales d'utilisation, qui peuvent contenir des restrictions sur le lieu d'utilisation ou sur l'usage des données. Si vous souhaitez utiliser sur votre blog des photos, des textes ou des vidéos créés par un autre, assurez-vous d'obtenir au préalable la permission de l'auteur.

Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/eyouguides/>

<http://creativecommons.org> – www.cases.lu

www.eco.public.lu > attributions > propriété intellectuelle





Manipulé, moi ?

Vous regardez la télévision depuis votre plus tendre enfance, vous êtes un pro du SMS, et vous avez presque un diplôme mention Facebook. Alors forcément, vous pensez maîtriser l'éducation aux médias.

En réalité...

L'éducation aux médias, c'est bien plus qu'apprendre à allumer un ordinateur. C'est être capable d'accéder à du contenu, de l'évaluer et d'en produire dans différents médias et formats, ce qui est plus qu'essentiel à l'ère de l'information. S'il est important de savoir comment télécharger vos morceaux de musique préférés, il est tout aussi essentiel d'être conscient de la manière dont les médias peuvent être utilisés pour vous manipuler en ayant recours au parti-pris, en choisissant les informations à dévoiler ou en faisant de la véritable propagande.

Qui croire ?

À l'âge d'Internet, les moteurs de recherche semblent avoir réponse à tout. Des recherches qui auparavant auraient nécessité des semaines sont maintenant résolues en quelques clics. Si on y gagne en facilité, il faut aussi se rendre compte des nouveaux dangers que cela sous-entend.

L'UE et l'éducation aux médias

La Commission européenne travaille avec des écoles, des fournisseurs de contenu, des citoyens et des groupes de consommateurs pour mettre au point des propositions et des programmes visant à accroître l'éducation aux médias partout en Europe.

Différencier une information impartiale et digne de confiance d'une information erronée ou manquant d'objectivité est de plus en plus complexe. Même les professionnels sont victimes des « hoax », ces canulars circulant sur Internet. Le problème, c'est qu'absolument tout le monde peut créer un site Internet mensonger qui ne précisera pas quels intérêts il défend, s'il présente des mensonges pour des vérités ou si les auteurs ont vérifié la véracité des informations avant de les mettre en ligne.

Votre place dans la société

L'éducation aux médias est également essentielle pour pouvoir participer à la société et faire en sorte que votre voix soit entendue. Nous utilisons la technologie dernier cri pour communiquer avec nos amis, être informés de l'actualité et donner notre avis sur toutes sortes de sujets.



Initiatives luxembourgeoises

Conseil national des programmes

Organe de surveillance des médias audiovisuels, le Conseil National des Programmes émet son avis sur le contenu des programmes audiovisuels. Il est le garant de la dignité humaine, veille à la protection des mineurs et des minorités et intervient aussi sur demande expresse du public. Découvrez-en davantage sur ce site : <http://cnpl.lu>

SNJ Eisenborn – Education aux médias

Le centre est spécialisé dans l'éducation aux médias mais accueille également des groupes et des associations de jeunes désireux d'organiser des stages de formation ou des journées d'études, des conférences, des séminaires ainsi que des journées de réflexion.

www.snj.public.lu/services/centres-EHM/index.html

Vous êtes nombreux à avoir des parents ou des grands-parents pour qui la technologie est un véritable défi, et qui ne parviennent pas à faire fonctionner un lecteur DVD ou à envoyer un email sans votre aide. Ils passent à côté de tellement de choses ! Même si les générations précédentes ne voient pas forcément cela comme un problème, le fait est que la technologie évolue à un rythme plus rapide que jamais ; et si nous relâchons notre attention, nous risquons d'être dépassés et exclus socialement. L'éducation aux médias est donc un facteur important du succès, tant professionnel que social.

Bien sûr, les sources Internet ne sont pas toujours fiables. Moi, je fais mes recherches avec un regard critique et si une information me semble bizarre je la remets en question.

**- Nina, 20 ans,
Allemagne**



Êtes-vous manipulé ?

L'éducation aux médias vise entre autres à identifier les informations qui nous sont présentées de manière orientée ou partielle, ou les mensonges maquillés en vérités. Alors, tous à vos loupes de détective, et n'oubliez pas de penser de manière critique. Ne croyez pas tout ce que vous voyez ou lisez au premier abord, et vérifiez les renseignements auprès de sources fiables.

Pour en savoir plus :

www.euromedialiteracy.eu

<http://ec.europa.eu/culture/media/> > Media Literacy

www.snj.public.lu/services/centres-EHM/index.html





On a qu'une seule planète !

Si le reste du monde vivait et consommait autant que les Européens, ont aurait besoin des ressources de trois planètes Terre ! Vous pouvez changer les choses, alors participez au mouvement !

Voyager en avion, manger de la viande tous les jours, acheter un téléphone portable tous les ans... la plupart des Européens ont une vie plus aisée que par le passé. Mais la demande sans cesse croissante pour de nouveaux produits, dont nous n'avons pas forcément besoin, a des conséquences négatives sur le monde qui nous entoure.

Des limites pour vivre mieux

Nous ne pouvons plus continuer à vivre comme nous le faisons actuellement. Dans les pays développés, notre problème est la surconsommation : nous utilisons plus que ce dont nous avons réellement besoin. En outre, la population mondiale est de plus en plus importante et la culture de la consommation (qui gonfle la demande en biens et services) gagne en influence : nous exigeons trop de la planète, qui n'a plus la capacité de répondre à nos habitudes de consommation.

T Le saviez-vous ?
Nous utilisons environ 15 500 litres d'eau pour produire 1 kg de viande de bœuf. Cela représente plus de 100 bains !

La raison est simple : nous atteignons les limites écologiques. Les ressources naturelles se font rares (les réserves pétrolières devraient ainsi disparaître avant la fin du XXI^e siècle !), et leur exploitation et leur transformation deviennent de plus en plus difficiles et nuisibles. Mais face à cette vérité qui dérange, nous pouvons aussi agir à notre niveau: nous pouvons vivre mieux, en respectant certaines limites, si nous adoptons un comportement durable !





Réduire votre empreinte écologique

Si nous choisissons un mode de vie sain et des produits respectueux de la nature, nous pouvons nous protéger et épargner l'environnement. Réfléchissons à notre futur, devenons des citoyens et des consommateurs responsables. C'est notre choix !

Selon les statistiques, nos foyers, nos biens domestiques, notre nourriture et nos déplacements sont responsables de 70 à 80 % des impacts environnementaux. Alors, que signifie une consommation responsable ou durable dans la pratique ?

Au moment d'acheter un produit, réfléchissez à son cycle de vie dans son ensemble :

- » les matériaux qu'il utilise : sont-ils rares ? Ont-ils été obtenus et produits de manière durable ?
- » son emballage : utilise-t-il plus de plastique que nécessaire ?
- » son transport : d'où provient-il ? De la région ? Est-il de saison ?
- » son utilisation : en avez-vous vraiment besoin ? Allez-vous réellement l'utiliser ? À quelle fréquence ?
- » son élimination : qu'allez-vous en faire une fois que vous n'en aurez plus besoin ? Pouvez-vous le recycler ?

En réfléchissant de cette manière sur ce que l'on consomme, on a une meilleure compréhension de notre impact sur l'environnement.

Quel gâchis !

Selon les estimations, nous jetons presque le quart de la nourriture que nous achetons ! C'est non seulement mauvais pour notre porte-monnaie, mais également pour l'environnement, en raison de la production « inutile », du transport et de l'élimination des aliments inutilisés.

Une grande partie du gaspillage de nourriture peut être évitée simplement en prenant quelques précautions :

- » utilisez une liste de courses pour n'acheter que ce dont vous avez besoin ;
- » stockez correctement la nourriture, pour la garder fraîche et saine ;
- » essayez de tirer le meilleur des restes de nourriture avec de nouvelles recettes.

Pour en savoir plus :

www.dolceta.eu > Luxembourg > Sustainable consumption

<http://ec.europa.eu/environment/eussd/> > Sustainable consumption and production

www.eea.europa.eu/themes/households



On est tous dans le même bateau

Combien vaut la nature à vos yeux ? Lancez-vous, dites un chiffre ! Mais juste avant, prenez le temps de réfléchir à tout ce que la nature nous offre sans rien demander en retour. Peu importe sous quel angle on aborde le sujet, l'humanité a une dette envers la planète, et c'est toujours la nature qui en pâtit.

L'épuisement progressif des trésors de la nature ?

Qu'on le veuille ou non, l'espèce humaine ne vit pas dans une bulle. Elle fait partie d'un immense système dans lequel vivent des plantes, des animaux et d'autres organismes. Toute modification d'une partie de cet écosystème a des répercussions sur les autres.

Plus les changements définitifs que nous imposons au monde qui nous entoure sont nombreux, plus notre futur est menacé.

La nature met à notre disposition des éléments vitaux, tels que l'air, l'eau potable et la nourriture, et tout cela gratuitement ! Mais nous ne semblons pas nous rendre compte de leur valeur et agissons comme s'ils nous étaient dus. L'agriculture intensive, la pollution, la déforestation et la surexploitation des océans font partie d'un processus de destruction des ressources dont nous dépendons.

Ce qui est encore plus alarmant, c'est qu'une fois qu'un écosystème a été détruit, aucun retour en arrière n'est possible. En causant des dégâts irréparables à la Terre à un rythme ahurissant, nous risquons non seulement de détruire la planète et son écosystème, mais aussi de mettre nos propres intérêts en péril.

Natura 2000 : pour la protection des habitats

De nombreux paysages de l'UE, leurs animaux et leurs plantes sont aujourd'hui protégés grâce au réseau Natura 2000. Cela signifie que beaucoup de zones humides, de prairies fleuries et même des écosystèmes souterrains ne peuvent être développés que dans le respect de l'environnement. Pour trouver un site Natura 2000 près de chez vous, rendez-vous sur <http://natura2000.eea.europa.eu>.





La nature agressée ?

La vie sur Terre est menacée de toutes parts, en grande partie à cause de l'homme. Les émissions de dioxyde de carbone entraînées par l'exploitation humaine des combustibles fossiles et la déforestation ont donné naissance au réchauffement de la planète, qui aura de lourdes conséquences sur notre futur. Heureusement, la nature peut nous aider ! Des écosystèmes tels que les océans, les forêts ou les zones humides sont des « éponges à carbone » naturelles qui peuvent contribuer à réduire la présence de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. La protection et l'entretien de ces écosystèmes peut permettre de réduire le réchauffement climatique.

Il est essentiel de protéger la biodiversité, car les humains ne pourront pas survivre tous seuls. Tous les êtres vivants ont besoin d'interagir.
- Renata, 18 ans, Portugal



Une fois une espèce disparue, il est impossible de faire machine arrière. Pourtant, des milliers d'espèces risquent aujourd'hui de connaître le même sort que le dodo. Ainsi le thon rouge est menacé par la pêche excessive. Découvrez son histoire à l'adresse suivante : www.weareallinthisogether.eu ou recherchez « biodiversity » sur Facebook.

Que pouvez-vous faire ?

Ménagez la Terre ! Par exemple :

- » que mangez-vous ? Essayez de choisir des fruits et des légumes de saison, issus de l'agriculture biologique et locale ;
- » êtes-vous un gros consommateur ? Réfléchissez à ce dont vous avez vraiment besoin. Rappelez-vous que toute chose doit trouver sa place ;
- » pour vous, quel est le prix de la nature ? Accordez de la valeur à la nature !



Découvrez la nature, profitez-en, mais sans oublier de la respecter.

Pour en savoir plus :

<http://apps.facebook.com/biodiversity/>

http://ec.europa.eu/environment/index_fr.htm > Domaines d'action > Nature et biodiversité

www.environnement.public.lu > conservation de la nature

WWW

Faire plus avec moins

Comment répondre à nos besoins en énergie tout en réduisant notre impact sur l'environnement ?

Les coûts liés à l'énergie augmentent, tout comme notre dépendance vis-à-vis des importations de pétrole et d'essence depuis des pays situés hors de l'UE de même que nos émissions de gaz à effet de serre. Nous n'avons plus le choix : nous devons délaisser les énergies fossiles au profit des énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne ou solaire.

En attendant, il existe un moyen rapide et moins coûteux pour combattre le changement climatique, avoir le contrôle sur nos factures de chauffage et d'électricité et stabiliser nos ressources énergétiques : utiliser l'énergie plus efficacement. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de notre qualité de vie, bien au contraire !

Idée lumineuse

Prenons par exemple une ampoule. Les ampoules à incandescence traditionnelles sont encore largement utilisées, mais leur efficacité est très limitée : elles perdent neuf fois plus d'énergie à dégager de la chaleur qu'à fournir de la lumière ! Des systèmes d'éclairage plus efficaces peuvent vraiment faire la différence, aussi bien pour notre porte-monnaie que pour notre empreinte carbone.

Les ampoules fluocompactes représentent une économie d'environ 75 % d'énergie quand on les compare à des ampoules à incandescence traditionnelles. Des technologies encore plus récentes et efficaces, comme les diodes électroluminescentes (LED), sont désormais disponibles sur le marché, et l'UE se débarrasse progressivement de ses ampoules à incandescence : elles auront disparu d'ici à fin 2012.

Construire un futur plus écologique

Pour économiser l'énergie, nous devrions commencer par nous pencher sur notre environnement personnel, à notre domicile ou dans les lieux que nous fréquentons tous les jours, et chercher des solutions pour consommer moins d'énergie.

Les bâtiments représentent environ 40 % de la consommation totale en énergie de l'UE. Comment celle-ci est-elle répartie ? La partie la plus





importante est utilisée pour le contrôle de la température (chauffage ou climatisation). En modifiant certaines de nos habitudes, on pourrait économiser beaucoup d'énergie. Par exemple, baisser la température intérieure de 1°C seulement permet déjà de réduire les besoins énergétiques de 6 %. Des solutions technologiques simples, comme des fenêtres et des systèmes de chauffage plus performants, associées à un comportement responsable, peuvent entraîner de grosses économies. En fait, nous disposons déjà de la technologie permettant de construire une maison qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme !

À l'avenir, tous les nouveaux bâtiments construits dans l'UE devront consommer très peu d'énergie.

Vérifiez l'étiquette !

Pour aider les consommateurs à faire le bon choix, l'UE a mis en place des labels d'efficacité énergétique pour les pneus et la plupart des équipements électriques. Les produits sont classés et étiquetés selon leur efficacité énergétique, pour nous permettre d'économiser de l'énergie et de l'argent.

Même si les produits qui obtiennent le meilleur classement semblent plus chers à l'achat, ils vous permettent sur le long terme de faire des économies en consommant moins.



Des mesures simples

Les postes de télévision peuvent représenter jusqu'à 10 % de la facture moyenne d'un foyer, sans parler des ordinateurs et des autres gadgets électroniques. Peut-être ne payez-vous pas encore de factures, mais vous pouvez participer à réduire leur montant. Le moyen le plus simple est d'éteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce et d'arrêter complètement les appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas : ne laissez pas votre écran d'ordinateur en veille !

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/energy/index_en.htm > Energy efficiency

<http://learn-energy.net>

www.managenergy.net

www.myenergy.lu

www



Acheter pour la planète

Vous considérez-vous comme un consommateur responsable ? Avec un tel choix en rayons, comparez-vous les prix et la qualité ? Vous sentez-vous concerné par l'impact des produits sur l'environnement ?

Choisir un mode de vie durable, pour nous consommateurs, nécessite de prêter attention au volume de notre consommation, mais aussi à la nature de ce que l'on achète. Ce livre est-il imprimé sur du papier respectueux de l'environnement ? Ce gadget peut-il être recyclé ? Cette lessive contient-elle des produits chimiques nocifs ?



Le saviez-vous ?

Même à l'ère de la communication électronique, les employés de bureau européens impriment en moyenne 30 pages par jour !



Pour éviter que vos courses ne se transforment en une quête sans fin d'articles respectueux de l'environnement, il vous suffit de chercher la fleur de l'écolabel européen. Les produits et les services qui sont dotés de ce label répondent à des normes environnementales très strictes, de l'utilisation de ressources pendant le processus de production au transport, en passant par l'emballage. Ils sont donc meilleurs pour la planète et pour votre santé !

Où trouver la petite fleur ?

La plupart des grands magasins d'Europe proposent dans leurs rayons des produits qui portent l'écolabel européen : fournitures scolaires, vêtements, produits cosmétiques, appareils électroniques, etc. Vous pouvez également rencontrer la petite fleur pendant vos voyages car l'écolabel peut aussi être remis aux hôtels respectueux de l'environnement.



Astuces pour acheter « vert »

- » Cherchez les produits dotés de l'écolabel de l'UE.
- » Évitez d'utiliser des emballages inutiles. Réutilisez vos sacs de courses. Recyclez.
- » N'achetez que ce dont vous avez besoin.

Pour en savoir plus :
www.ecolabel.eu – www.ecolabel.lu





Protéger notre planète grâce à la recherche

Chacun de nous est responsable de l'environnement, c'est pourquoi nous pouvons profiter de la science pour trouver des solutions innovantes pour un avenir durable. Voici quelques projets de recherche de premier plan menés dans l'UE qui ont pour objectif d'améliorer notre avenir :

L'Arctique en péril

L'Arctique est un élément essentiel du système climatique mondial. Au cours des cent dernières années, son atmosphère s'est réchauffée deux fois plus vite que le réchauffement moyen de la planète. La couverture de glace des mers s'est réduite rapidement et devrait complètement disparaître en été d'ici la fin de ce siècle.

La diminution de la couverture de glace de mer aura un grave impact sur les moyens de subsistance des peuples indigènes, sur l'exploitation des ressources non renouvelables telles que le pétrole et le gaz, ainsi que sur la pêche et l'activité maritime. Elle soulèvera des questions environnementales, économiques et géopolitiques majeures. Comme nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences possibles, il est essentiel d'améliorer notre compréhension de la région de l'Arctique.

Des scientifiques participant à l'un des plus grands projets de recherche financés par l'UE étudient le changement climatique dans l'Arctique et ses conséquences possibles. L'expédition Tara a représenté une étape importante du projet ; aucun autre navire n'était jusqu'alors parvenu à aller plus au Nord, c'est-à-dire à seulement 160 kilomètres du Pôle Nord ! Des instruments de mesure haute technologie ont été testés dans un environnement extrêmement dur et reculé. Désormais, ils communiquent avec des satellites et transmettent des données en temps réel aux scientifiques de l'Europe, pour les aider à comprendre ce qui se passe dans cette région.

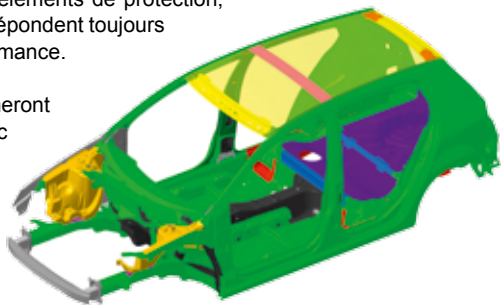


Et si nous mettions nos véhicules au régime ?

Si les véhicules modernes ont gagné en confort et en sécurité, leur poids a également augmenté avec l'apparition de la climatisation, des vitres électriques et des airbags. À cause de ce poids supplémentaire, la consommation en carburant reste relativement élevée, même si les moteurs sont désormais plus efficaces.

Les ingénieurs européens du projet Super Light Car ont mis au point un régime efficace pour les voitures d'aujourd'hui : ils ont remplacé les éléments lourds en acier par des matériaux plus légers, comme l'aluminium ou le plastique renforcé par des fibres de carbone. Ils ont commencé par développer des moyens sophistiqués pour assembler les matériaux aux éléments de protection, afin de s'assurer que les véhicules répondent toujours aux critères de sécurité et de performance.

Des véhicules plus légers consommeront moins de carburant et émettront donc moins de dioxyde de carbone. Les carrosseries développées par ce projet de recherche financé par l'UE seront 35 % plus légères que celles des véhicules ordinaires. Le prototype Super Light Car pourrait être disponible sur le marché d'ici quelques années.



www.superlightcar.com





Voler toujours plus haut

Quelles seront les prochaines avancées dans le domaine de l'aviation ? Depuis les premières tentatives de vol, au début du siècle dernier, ce secteur s'est développé à un rythme effréné. Aujourd'hui, les avions de ligne volent à une altitude de 10 km et peuvent atteindre la vitesse de 900 km/h : c'est bien sûr rapide, mais les longs voyages restent insatisfaisants.

Les vols suborbitaux promettent de nous emmener vers nos destinations encore plus rapidement. Ces véhicules voleront aux limites de l'espace, sans entrer en orbite, avant de redescendre vers la Terre.

Le premier prototype développé dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'UE est ALPHA, un véhicule qui doit être lancé à partir d'un avion porteur avant d'allumer son moteur de fusée pour grimper dans l'atmosphère. Le second prototype, SpaceLiner, est un véhicule alimenté uniquement par un moteur de fusée qui pourrait transporter une cinquantaine de passagers sur de longues distances en un temps record.

www.esa.int > Space Engineering

Des maisons écologiques pour tous

Les bâtiments représentent environ 40 % de la consommation totale d'énergie dans l'UE. Ainsi, lorsqu'il est question de durabilité, ils deviennent un sujet de réflexion majeur.

Dans le cadre du projet SHE (Sustainable Housing in Europe, logement durable en Europe), huit ensembles de logements sociaux ont été construits dans quatre pays européens (Danemark, France, Italie et Portugal). Au total, ce sont 650 logements destinés aux familles à revenus moyens et faibles qui ont été créés.

Les résultats généraux du projet, cofinancé par l'UE, sont très prometteurs : en moyenne, on constate une réduction de 30 % de la consommation d'énergie et de 40 % de la consommation d'eau par rapport aux moyennes nationales. En outre, les nouveaux habitants ont vraiment apprécié le résultat, ce qui ne fait que confirmer que ce projet contribuera à un avenir meilleur pour tous !

www.she.coop

Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/research/index.cfm?lg=fr>





Le ciel pour seule limite

À bord d'un avion, la majorité d'entre nous trouvent plus d'intérêt dans le divertissement que dans le contrôle du trafic aérien... Mais avec la perspective de passer plus de temps en attente de décollage qu'en plein vol, il est possible que l'on change d'avis. L'UE passe à l'action !

Lorsque nous possédons une réservation pour un vol, l'annonce dans les médias d'une tempête ou d'une grève nous donne des sueurs froides. Derrière ces gros titres, un autre problème menace d'entraîner des retards permanents (sans parler d'un accroissement de la pollution et des coûts) dans l'espace aérien de l'UE, de plus en plus congestionné : la complexité du système de contrôle du trafic aérien européen.

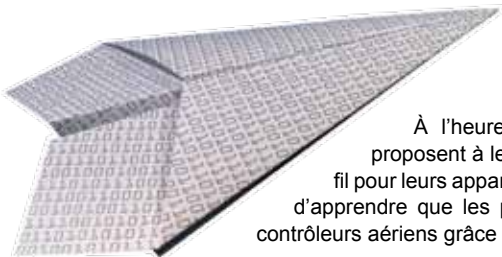
Le saviez-vous ?

À cause de la fragmentation de l'espace aérien, le trajet des avions entre les aéroports ne se fait pas en ligne droite. En réalité, la distance parcourue pour un vol moyen est 49 km plus longue que nécessaire, ce qui allonge le temps de trajet et entraîne le rejet supplémentaire de 5 millions de tonnes de CO₂ chaque année.

Une entreprise commune européenne dénommée SESAR, impliquant des organismes de gestion d'aéroports, des entreprises technologiques et des autorités nationales, a été mise au point pour contribuer au développement d'un nouveau système de contrôle aérien en phase avec le 21^e siècle. Parmi les thèmes abordés on trouve :

La vétusté de la technologie

À l'heure où certaines compagnies aériennes proposent à leurs clients une connexion Internet sans fil pour leurs appareils portables, vous pourriez être surpris d'apprendre que les pilotes communiquent encore avec les contrôleurs aériens grâce à la vieille technologie de la radio.





La fragmentation

L'espace aérien européen est un patchwork de prestataires de services de navigation aérienne, répartis dans un total de 650 secteurs différents. Les pilotes doivent changer de fréquence radio et entrer en contact avec le contrôleur aérien correspondant au nouveau secteur dans lequel ils entrent, ce qui coûte selon les estimations 1 milliard d'euros par an. Aux États-Unis, où l'espace aérien n'est pas fragmenté de la même manière, les contrôleurs gèrent deux fois plus de vols pour le même montant.

Un ciel européen unique



Avec 28 000 vols quotidiens (et un total prodigieux de 10 millions de vols par an), le ciel de l'UE est proche de la limite du nombre de vols gérables en toute sécurité par le système européen de contrôle du trafic aérien. On s'attend à ce que ce chiffre augmente progressivement au cours des dix prochaines années ; si rien n'est fait, cela entraînera l'accroissement des retards, des émissions nocives, des coûts et des risques en matière de sécurité.

Avec le programme SESAR et le projet de Ciel unique européen, le travail est en cours pour moderniser et pour défragmenter le système de contrôle du trafic aérien européen. En voici quelques retombées :

- » la sécurité sera multipliée par 10 ;
- » les coûts liés au contrôle du trafic aérien seront divisés de moitié ;
- » l'impact environnemental sera réduit de 10 % par vol (trajets plus directs, moins de taxes...) ;
- » la capacité sera triplée d'ici à 2020 ;
- » la ponctualité sera améliorée, les trajets plus nombreux et la concurrence accrue ;
- » les investissements dans la technologie européenne protégeront les emplois européens.

Avec le Ciel unique européen, prendre l'avion sera une démarche plus respectueuse de l'environnement, même si le nombre de vols traversant l'espace aérien pourra être augmenté. Est-ce une contradiction ? Quelles conséquences cela aura-t-il sur nos choix personnels ?

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/transport/index_en.htm > Air > Single European Sky
www.eurocontrol.int
www.atc.lu





Semer l'agriculture de demain

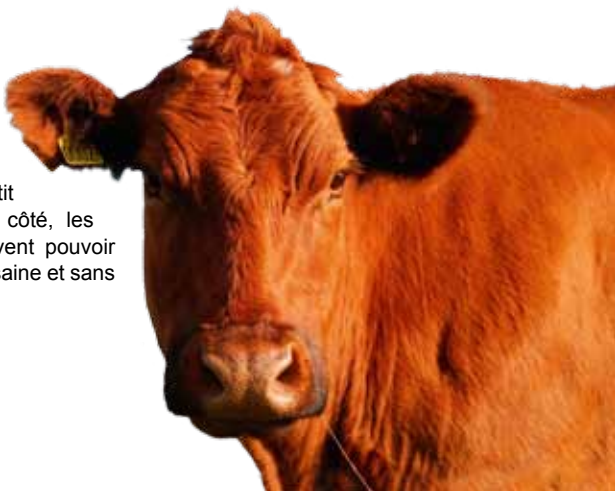
Qui est à l'origine de ce qu'il y a dans notre assiette ? Les agriculteurs bien entendu ! Non seulement leur travail permet de produire notre nourriture, mais ils prennent également soin de nos campagnes et produisent les matières premières utilisées pour faire les tissus de nos vêtements ou pour produire nos médicaments. Ils ont aussi un rôle important à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique.

L'Union européenne doit relever de nouveaux défis et l'agriculture s'inscrit dans un nouveau contexte. Nous devons nous assurer de disposer de nourriture en quantité suffisante dans un monde où les Européens sont de plus en plus vieux, en particulier la population rurale, dans un monde où nous subissons les effets du changement climatique, où la population mondiale devrait atteindre neuf milliards d'individus en 2050, où nos ressources naturelles sont de plus en plus limitées et où la mondialisation a changé le fonctionnement de nos marchés.

Les politiques de l'UE sont constamment adaptées pour répondre aux besoins des agriculteurs, qui - outre la production d'une nourriture saine, à un prix abordable et en quantité suffisante - doivent préserver nos campagnes. S'il y a une chose qu'il faut avoir en tête quand on parle d'agriculture dans l'UE, c'est bien la Politique agricole commune (PAC).

Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole ?

Il est essentiel de prendre soin de nos ressources naturelles. C'est ainsi que nous construisons notre avenir. Les agriculteurs ont besoin d'une politique agricole qui leur garantit une certaine stabilité. De leur côté, les consommateurs européens doivent pouvoir être sûrs que leur nourriture est saine et sans danger.





Être payé pour son travail

Travailler de neuf à dix-sept heures ? Du lundi au vendredi ? Prendre des vacances ? Des conditions de vie que la plupart des agriculteurs ne connaissent pas ! Et pourtant, le prix payé par les consommateurs européens pour leur nourriture ne suffit pas à garantir aux producteurs un revenu équitable.

En matière d'agriculture, tout dépend de la météo. De fortes pluies pendant les récoltes, la sécheresse pendant la période de croissance des plantes ou une inondation peuvent anéantir les finances d'un agriculteur. De nombreux autres facteurs influencent également le revenu des agriculteurs, tels que le prix de l'énergie et la production dans d'autres régions du monde. En 2009, le revenu moyen des agriculteurs a chuté de 11,9 %. Dans certains pays, cette baisse a même atteint 25 %. Imaginez si cela arrivait à votre famille !

La PAC assure aux agriculteurs un revenu minimum pour leur permettre de vivre de manière décente de leur travail tout en protégeant la nature.



L'UE dépense environ 55 milliards d'euros par an pour soutenir les agriculteurs et les zones rurales, ce qui signifie que chacun d'entre nous contribue à hauteur de 30 cents par jour environ. **Pensez-vous que ce soit de l'argent bien dépensé ?**

S'adapter à tous les besoins

Qui bénéficie de quoi ? Les exploitations agricoles ne travaillent pas toutes dans les mêmes conditions : par exemple, les agriculteurs des régions montagneuses protègent les versants des montagnes et les fermes biologiques aident à préserver notre environnement. Un grand nombre de zones rurales s'organisent autour de petites exploitations qui font partie du tissu social. Regardez de plus près les marchés de votre région, et vous serez étonnés de constater de quoi sont capables les petits agriculteurs.

Les exploitations de plus grande taille sont également importantes. Parce qu'elles sont plus compétitives, leurs produits sont plus abordables. Elles aussi créent des emplois à la campagne dans les industries agro-alimentaires.

L Le saviez-vous ?

La taille moyenne d'une exploitation agricole en Europe est de 12 hectares, soit environ 24 terrains de football. En comparaison, la taille moyenne d'une exploitation aux États-Unis est de 180 hectares, soit 360 terrains de football.



Des études montrent que sans soutien public, notre paysage changerait. D'un côté, les petites exploitations devraient lutter encore davantage pour survivre et de l'autre, l'agriculture intensive se généraliserait dans certaines régions avec pour conséquence l'abandon des terres dans certaines zones et des risques de pollution accrus dans d'autres. L'air pur, les eaux souterraines, la biodiversité et la richesse touristique de nos campagnes seraient ainsi menacés.

Penser à toutes les régions

L'objectif de l'UE est de créer une croissance intelligente et durable. Aucune région ne doit être laissée de côté. C'est pourquoi la PAC soutient activement les projets qui améliorent la qualité de vie dans nos campagnes, notamment en étendant l'accès à Internet haut débit, en produisant de l'énergie renouvelable, en protégeant certaines espèces d'oiseaux menacées ou en soutenant les personnes qui veulent s'investir dans des entreprises innovantes.

Moteur d'innovation

Pouvez-vous imaginer une journée sans Internet ? Sans emails, sans chats, ni blogs ? C'est exactement la situation dans certaines zones rurales d'Europe. Aujourd'hui, l'accès à Internet est indispensable, non seulement pour garder le contact avec ses amis, mais aussi pour travailler à distance, pour le développement économique et pour l'échange d'informations. C'est pourquoi l'UE soutient des centres publics Internet gratuits et l'accès au haut débit dans de nombreuses régions rurales de l'Europe. Par exemple, vous pourrez trouver dans les régions reculées de la Bulgarie plus de 100 iCentres, proposant un accès Internet gratuit et des appareils multimédia (utilisant les technologies par satellite). Un réseau Internet rural est en cours de développement en Lituanie pour connecter des villages, des écoles, des bibliothèques et des lieux publics. Dans le comté de Cumbria (Royaume-Uni), la promotion institutionnelle de l'accès haut débit est une priorité depuis plusieurs années et touche plus de 99 % de la population et des entreprises.



Un défi mondial

Regardez l'étiquette de vos vêtements, de vos aliments et des autres produits que vous utilisez. Ils proviennent des quatre coins du monde : c'est le résultat de la mondialisation. De manière générale, on considère l'échange rapide d'informations et de produits comme un avantage. Mais demandons-nous un instant quelles conséquences cela entraîne pour nos exploitants agricoles.

Ils doivent désormais affronter la concurrence des agriculteurs du monde entier, y compris de ceux issus des pays où il est beaucoup moins coûteux de produire grâce aux très bas salaires, à une météo plus favorable et à un intérêt faible des consommateurs pour la protection des animaux et de l'environnement. La PAC aide nos agriculteurs à devenir plus compétitifs et à mieux valoriser leur production, qu'elle soit destinée au marché local, régional ou mondial.

Pourquoi est-ce essentiel pour l'Europe de maintenir un secteur agricole solide ?

Nourrir le monde

Selon les Nations Unies, la population mondiale devrait passer de 6,7 milliards d'individus en 2009 à 9 milliards d'ici à 2050. En outre, des pays comme l'Inde et la Chine consomment de plus en plus de viande, ce qui augmente les besoins en céréales pour l'alimentation du bétail. Dans les prochaines décennies, il faudra produire plus de nourriture qu'au cours des 10 000 dernières années. Un véritable défi !

Répondre à ces nouveaux besoins de manière durable et avec un minimum d'impact sur l'environnement en est un autre. Nos agriculteurs, mais aussi nos chercheurs et nos spécialistes, jouent un rôle de premier plan dans la mise au point de nouveaux moyens de protection des terres agricoles et dans l'amélioration de l'utilisation de nos ressources naturelles.





Le changement climatique

Le changement climatique est à double tranchant. D'un côté, l'agriculture produit deux gaz à effet de serre majeurs : l'oxyde d'azote, qui provient de l'utilisation de fertilisants, et le méthane qui est dû aux rots et aux pets des bovins ! Actuellement, environ 9 % du total des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE proviennent de l'agriculture. Cependant, les agriculteurs ont déjà réussi à réduire leurs émissions de plus de 20 % depuis 1990. Mais d'un autre côté, certains produits de l'agriculture peuvent être utilisés pour lutter contre le changement climatique, comme la biomasse (matière organique dérivée des végétaux) qui permet de produire de l'énergie propre et renouvelable.

Il reste que les agriculteurs subissent bien plus le changement climatique que nous : les sécheresses, les inondations et les conditions climatiques extrêmes touchent durement l'agriculture, et la situation ne va pas aller en s'améliorant.

C'est pourquoi une partie du budget de la PAC permet d'aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique et à développer des moyens de le combattre, pour le bien de tous.

Nos vertes campagnes

Les agriculteurs dépendent de la nature, et vice-versa. Avec les mécanismes de soutien de l'UE, les agriculteurs de l'Europe entière gèrent leurs terres de manière durable et responsable, pour protéger la nature et la biodiversité.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm

www



Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?

« Tu mangeras ce qu'on te sert » : c'est probablement ce que l'on répondait à vos parents. Désormais, nous n'avons que l'embarras du choix, et la question est de savoir ce qui est bon pour nous quand la nourriture est proposée en abondance.

Environ 21% des jeunes au Luxembourg sont considérés comme étant en surpoids. Lorsque le corps est en surpoids, il s'expose à des maladies chroniques comme le diabète, le cancer ou des maladies cardiaques. « On est ce que l'on mange », dit l'adage. Et bien qu'une alimentation équilibrée ne soit pas la solution miracle, elle permet dans une large mesure de prévenir ces problèmes. Ce que nous mangeons a de lourdes conséquences sur notre vie. Ainsi, en Europe, six des sept facteurs entraînant une mort prématurée sont liés à la manière dont on mange, boit, et fait du sport.

La meilleure recette

Une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'un sport : voilà la meilleure recette pour une vie en pleine santé. Nous le savons tous, mais les exigences de la vie d'aujourd'hui font qu'il est rare que nous ayons le courage de préparer un plat équilibré ou d'aller courir. C'est une question de choix.

Un esprit sain dans un corps sain

Avec un mode de vie équilibré, on se sent mieux dans sa peau. On a plus d'énergie et notre moral est au beau fixe. Voici quelques astuces pour vous lancer :

- » ne sautez pas les repas ;
- » mangez beaucoup de fruits et légumes ;
- » buvez beaucoup d'eau ;
- » évitez les sucreries et les sodas ;
- » réduisez les aliments gras ;
- » faites régulièrement du sport.



Le saviez-vous ?

Les Nations Unies estiment que le nombre de personnes en surpoids dans le monde est supérieur au nombre de personnes souffrant de malnutrition.



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/health/index_fr.htm > Alimentation et activité physique
www.sante.lu > rester en bonne santé > alimentation

WWW



Ce qui est rare... mérite notre attention

Sclérose latérale amyotrophique, syndrome de Möbius, myopathie à corps zébré... ces maladies ne vous disent peut-être rien. C'est parce qu'elles sont extrêmement rares mais, pour plusieurs d'entre elles, très graves.

De façon isolée, chacune de ces maladies ne touche qu'une toute petite partie de la population (par définition, moins de 5 personnes sur 10 000) mais, prises toutes ensemble, ces milliers de maladies rares touchent près de 30 millions d'Européens.

Avec un nombre de patients ou de cas recensés aussi réduit, on sait encore très peu de choses sur ces maladies par rapport à des affections plus répandues. Elles sont difficiles à étudier, à diagnostiquer et à traiter. Et même si le bon diagnostic est posé, les traitements sont souvent chers et compliqués.



Chaque vie compte

Les services de santé et instituts de recherche nationaux sont donc confrontés à un dilemme : comment utiliser au mieux les ressources limitées dont ils disposent ? Plutôt pour les maladies fréquentes ou, au contraire, pour les plus rares ?

L'une des solutions à ce dilemme a été de mettre en commun les ressources nationales au niveau européen. En effet, la Commission européenne et les

27 États membres se sont unis pour affronter le problème des maladies rares, en partageant leurs connaissances et leur savoir-faire. Les objectifs sont de lutter contre le décès prématuré des patients, de préserver leur qualité de vie et de réduire le nombre de cas.

Orphanet est un portail en ligne qui regroupe des informations sur ce sujet, dont une liste des maladies rares de A à Z. La myopathie à corps zébré, par exemple, est une maladie musculaire. Elle porte ce nom à cause des bandes qui strient les cellules des fibres musculaires du malade. www.orpha.net



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/health/rare_diseases/policy/index_fr.htm
www.alan.lu
www.maladiesrares.lu

Cancer : réduisez les risques

Le cancer est la deuxième principale cause de décès en Europe. Chaque année, environ trois millions d'Européens découvrent qu'ils sont touchés par cette maladie.

Le cancer se caractérise par la propagation incontrôlée de cellules anormales dans le corps. Il s'agit d'une maladie très grave, mais on peut guérir de nombreux cancers. En outre, plus d'un tiers des décès dus au cancer peuvent être évités si l'on adopte un mode de vie sain dès le plus jeune âge. Comment réduire les risques ?

- » Ne pas fumer : le cancer du poumon est le plus mortel de tous les cancers.
- » Se maintenir en forme et éviter l'obésité : entretenir sa santé (faire de l'exercice régulièrement, manger des fruits et légumes chaque jour et réduire la consommation d'aliments contenant des graisses animales) permet de réduire le risque de cancer.
- » Limiter les expositions au soleil : mettre de la crème solaire, éviter de s'exposer aux heures de pointes d'intensité solaire et ne pas utiliser les cabines de bronzage sont des comportements qui réduisent le risque de cancer de la peau.
- » Éviter les rapports sexuels à risques : on sait que certains types de HPV, maladies sexuellement transmissibles, sont la cause de cancers du col de l'utérus.
- » Boire de façon modérée : une consommation d'alcool excessive (surtout si elle est associée au tabagisme) peut multiplier par cent le risque de cancer.



Le saviez-vous ?

En 2008, on estime que 2.344 nouveaux cas de cancer ont été diagnostiqués au Luxembourg.



Le dépistage précoce sauve des vies

Le cancer n'a pas forcément une issue fatale. Un dépistage précoce augmente considérablement les chances de réussite du traitement. Si vous avez un doute, consultez votre médecin. Et, en vieillissant, n'oubliez pas que des analyses régulières sont fortement recommandées pour dépister certains types de cancer.



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/atoz_fr.htm > Maladies majeures et chroniques > Maladies > Cancer (en anglais)
www.cancer.lu
www.sante.public.lu/fr/rester-bonne-sante/cancer-depistage/index.html





Passer à tabac... la cigarette



Le fumeur européen moyen allume environ 14 cigarettes par jour, soit un peu moins d'un paquet. Quatorze cigarettes par jour, quatorze décisions de se moquer du danger... tout ça pour quoi ?

Vous le savez déjà : le tabac est la principale cause évitable de décès, de maladie et de handicap au sein de l'Union européenne. Il est responsable de la mort de 650 000 personnes par an. Pour autant, même face à des chiffres si édifiants, les gens continuent de fumer.

Rompre avec l'habitude

L'UE a voté de nombreuses lois pour faire baisser la consommation de tabac. La publicité pour le tabac est interdite, les paquets de cigarettes affichent des messages d'avertissement chocs, souvent accompagnés d'images très crues, et un nombre croissant de pays interdisent à leurs citoyens de fumer dans les lieux publics. Pourtant, un tiers des Européens continue de fumer.

Peu importe le nombre de lois bien intentionnées qui sont votées, au bout du compte le choix de fumer reste une décision personnelle. Vous êtes seul(e) à pouvoir vous protéger des effets nocifs du tabagisme. Avant d'en griller une, réveillez-vous ! Pourquoi vous laisser influencer par vos amis ? Fumer, est-ce vraiment si cool que ça ? Cela ne vous fait rien d'enfumer ceux qui vous entourent et de leur faire prendre des risques ?



Le saviez-vous ?

Au Luxembourg, 24 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans fument, contre une moyenne de 35 % pour l'ensemble de l'UE. (Eurobaromètre, 2010)



Alors, qu'allez-vous décider ? Si vous fumez déjà et si vous voulez arrêter, sachez qu'il existe des numéros d'aide, des médecins, des services de conseil et même des sites Internet pour vous accompagner.

Je pense que les images sur les paquets de cigarettes pourraient être encore plus choquantes.

- Juliette, 18 ans, Belgique



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/health/index_fr.htm > Tabac
www.sante.public.lu/fr > Rester en bonne santé > Tabac et dépendances
www.ligue.lu/fr/activites/fumeurs.html





La beauté, mais à quel prix ?

La majorité d'entre nous aime le soleil. Il recharge les batteries de notre organisme et nous aide à tenir tout au long de l'année. Mais, au final, est-ce qu'on ne se ferait pas plus de mal que de bien ?

Les réactions de notre corps au soleil sont plus profondes que celles sur notre peau. En plus de faire bronzer notre peau, les rayons du soleil déclenchent la libération d'endorphines, la substance chimique du bien-être, et stimulent la production de vitamine D. Une raison de plus pour profiter d'un bon bain de soleil, non ?

Et pourtant... selon les spécialistes, le bronzage n'est pas la meilleure chose qui soit. C'est en fait un signal de détresse envoyé par notre peau, qui nous prévient qu'elle a besoin d'être protégée. S'exposer directement au soleil trop longtemps peut endommager la vue et entraîner des taches de vieillesse, des taches de rousseur, des rides, et même un cancer de la peau.

Le saviez-vous ?

Environ 67 000 nouveaux cas de mélanome, un type de cancer de la peau, sont diagnostiqués chaque année dans l'UE, parmi lesquels 65 % sont engendrés par une exposition au soleil. (Observatoire européen du cancer)

Limitez votre exposition

Aucun produit ne peut vous protéger complètement contre les rayons ultraviolets, malgré ce qui peut être dit. Les facteurs de risque varient avec chaque personne, mais de manière générale :

- » évitez de vous exposer aux alentours de midi ;
- » misez sur les accessoires : chapeau, lunettes de soleil et parasol... chacun a un rôle à jouer ;
- » utilisez de la crème solaire indice 15 au minimum, avec une protection contre les rayons UVA (qui entraînent le vieillissement) et UVB (qui provoquent des coups de soleil). Mettez-en à volonté, et renouvelez l'application après être allé vous baigner ou après vous être séché ;
- » évitez les cabines de bronzage avant vos 18 ans : ce type de rayons est encore plus agressif que ceux du soleil !



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/health-eu/news/sun_uv_fr.htm

www.cancer.lu > Informations sur les cancers > types de cancers > cancer de la peau

WWW



Pardon ? Je n'ai pas entendu...

Les rythmes lancinants et les vibrations des basses vous branchent ? Jusque là rien de grave. Par contre, à la sortie d'un concert, si vous entendez des sifflements ou si vous trouvez que les sons sont étouffés, c'est que votre audition a peut-être été endommagée...

Écouter son baladeur, sortir en discothèque, aller à un concert ou travailler sur un lieu bruyant sont autant d'activités qui peuvent endommager votre audition. Le risque de perte auditive irréversible augmente avec le volume et la durée d'exposition au son. En d'autres termes, plus le volume est élevé, moins vous entendrez longtemps.

De plus, avec un volume trop fort, il est impossible de se concentrer sur l'environnement qui nous entoure, parce que le son masque les signaux de danger et ceux de la circulation. Le danger est particulièrement important sur le lieu de travail, où un employé sur cinq doit élever la voix pour être entendu au moins pendant la moitié de son temps de travail.



Le saviez-vous ?

La déficience auditive est la première maladie professionnelle de l'UE.



Oyez, oyez !

- » Pendant un concert ou dans une discothèque, éloignez-vous des haut-parleurs. Si vous fréquentez régulièrement ces endroits, achetez des bouchons d'oreille.
- » Les « discothèques silencieuses » vous donnent plus de contrôle. Cette nouvelle tendance vous permet de disposer d'un casque audio personnel pour danser et ainsi régler le volume selon votre désir. Les autres n'ont plus besoin de crier pour s'entendre.
- » Si vous n'entendez pas les bruits de fond lorsque vous écoutez votre baladeur, c'est probablement que le volume est trop élevé.
- » La musique forte n'est pas la seule responsable de la perte auditive. La loi oblige les travailleurs à porter des protections auditives lorsque le niveau sonore atteint 85 décibels (dB).



Le pire, c'est en discothèque : on ne s'entend pas parler. Mais ça fait du bien d'y aller de temps en temps.
- **Stéfan, 19 ans, Slovaquie**

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/health-eu/index_fr.htm > Mon environnement > Risques physiques
<http://osha.europa.eu/fr> > Thèmes > Le bruit au travail
www.environnement.public.lu > Air/bruit > bruit





La recherche en pleine forme

La science détient le secret d'une vie plus longue et plus saine, et les projets de recherche financés par l'UE ouvrent la voie.

Comme en vrai

En intégrant les nanotechnologies, les biotechnologies, les technologies de l'information et les neurosciences, les scientifiques qui travaillent sur le projet de recherche européen SmartHand ont développé un prototype de main nano bionique qui peut bouger et se comporter comme une main réelle, et permettre d'avoir les mêmes sensations. Ce membre artificiel est contrôlé par le cerveau grâce aux propres nerfs du corps. En proposant toutes les caractéristiques d'une vraie main humaine, les développements futurs de SmartHand pourraient permettre à des personnes ayant subi une amputation d'améliorer leur qualité de vie.

www.elmat.lth.se/~smarhand/

Tisseurs de toile

Le secret de la résistance et de la souplesse de la soie qui compose la toile d'araignée réside dans le processus plus que dans le matériel en lui-même. En imitant la façon dont les araignées tissent leur toile, les chercheurs européens sont parvenus à saisir ces qualités en utilisant de la soie de vers à soie, plus abondante et moins coûteuse.

Le titane et le plastique ultra-durable sont traditionnellement utilisés pour remplacer les os, mais la soie en est un substitut idéal, non seulement en raison de sa résistance, mais aussi parce qu'elle se décompose à l'intérieur du corps et aide à la régénération des tissus.



En outre, les chercheurs ont découvert que cette technologie, dénommée Silkbone, peut être utilisée pour remplacer des cartilages : c'est une première dans le monde de la médecine. Que peut-on encore apprendre de la nature ?

www.silkbone.org

Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/research/index.cfm?lg=fr>

WWW



Passez-vous trop de temps en ligne ?

À quelle fréquence consultez-vous votre messagerie électronique, vos flux RSS, les réseaux sociaux ou vos autres comptes en ligne ? Avez-vous du mal à vous décrocher de l'écran de votre ordinateur ou à laisser votre portable de côté ?

Il est difficile de résister à la tentation : Internet est toujours disponible et offre un flot infini de musique, de vidéos et d'autres distractions. En moyenne, un Européen commence à utiliser Internet à l'âge de sept ans. Plus de trois quarts des jeunes se connectent chaque jour avant leurs 15-16 ans, et 30 % des jeunes âgés de 11 à 16 ans ont déjà connu des symptômes liés à un usage trop intensif d'Internet.

Les médecins et les chercheurs qui étudient ce problème pensent qu'il se rapproche des autres formes de dépendance, en raison du désir compulsif d'une nouvelle « dose », qu'elle consiste à mettre à jour son profil ou à finir le prochain niveau d'un jeu, et du sentiment de bien-être qui en est tiré et qui ne fait qu'aggraver le comportement.

Le saviez-vous ?

En moyenne, les jeunes Européens âgés de 15 à 16 ans se connectent deux heures par jour.

Un équilibre sain

Tout est une question d'équilibre. Ceux qui sont accros à Internet passent des heures et des heures en ligne, négligent les relations avec leur entourage et ne se préoccupent plus de travailler, de ranger leurs affaires, de manger ou même de dormir. Les symptômes physiques de la dépendance peuvent inclure des symptômes de manque, des maux de dos, des problèmes de poignet (canal carpien), une sécheresse oculaire, des migraines et des troubles du sommeil.

Quand le jeu n'est plus drôle

Les jeux en ligne peuvent vraiment vous demander toute votre attention. Vous ne pouvez alors souhaiter qu'une seule chose : gagner ou passer au niveau suivant. Il est possible de devenir accro aux jeux en ligne, alors essayez de limiter le temps que vous passez à jouer... et n'oubliez pas que ce n'est qu'un jeu !



À l'aide !

Si vous avez l'impression d'être accro, il est peut-être temps de vous confier à quelqu'un en qui vous avez confiance : une vraie personne, pas un de vos contacts en ligne ! Cette personne pourrait être l'un de vos parents, un professeur, un médecin, ou peut-être votre frère ou votre sœur. Vous pouvez également appeler les numéros d'aide à l'utilisation d'Internet.

Vous pouvez également trouver des solutions vous-même, comme mettre l'ordinateur de votre chambre dans le salon. Ainsi, vous ne seriez plus tout seul face à l'ordinateur et le reste de la famille pourrait vous aider à contrôler le temps que vous passez sur Internet.



Il existe également des logiciels qui limitent l'utilisation d'Internet. Vous pourriez aussi essayer de trouver d'autres centres d'intérêt. Par exemple, si vous passez beaucoup de temps en ligne à jouer à des jeux de rôle dans des mondes fantastiques, pourquoi ne pas lire un roman fantastique ou faire du théâtre ?

Vous avez l'impression de passer beaucoup trop de temps sur Internet ?

Voici les questions que vous devez vous poser :

- » Négligiez-vous vos devoirs pour surfer sur le Net ?
- » Restez-vous sur Internet jusqu'à tard le soir ?
- » Continuez-vous de naviguer sur Internet même si cela ne vous intéresse plus ?
- » Avez-vous perdu le contact avec votre famille ou vos amis parce que vous préférez rester sur Internet ?
- » Êtes-vous en colère, déprimé ou irritable lorsque vous n'êtes pas devant votre ordinateur ?
- » Évitez-vous de dire combien de temps vous avez passé sur Internet et mentez-vous lorsque vos parents vous questionnent à ce sujet ?

Pour en savoir plus :

www.saferinternet.org
www.cases.lu

WWW

Esc

La vie sur la Toile

On pourrait se penser à l'abri devant notre ordinateur, dans la relative sécurité de notre salon. Pourtant, les cybercriminels travaillent dur pour essayer de nous dérober nos données bancaires, voire même notre identité. Pourriez-vous être leur prochaine victime ?

La cybercriminalité ne connaît pas de limites. En voici quelques exemples :

- » **la fraude à la carte de crédit** : lorsqu'une personne vole et utilise votre carte bancaire ou votre code ;
- » **l'usurpation d'identité** : lorsqu'une personne récupère vos données personnelles et prétend être vous ;
- » **le hameçonnage** : lorsque l'internaute est redirigé par le biais d'un courrier électronique vers un site frauduleux qui lui demande de renseigner ses données personnelles dans un formulaire qui ressemble à celui d'une entité officielle ;
- » **la manipulation psychologique d'un enfant** : lorsqu'un pédophile utilise le chat ou les réseaux sociaux pour entamer des relations sexuelles avec un enfant ou un adolescent.



Votre premier moyen de défense est votre savoir. Pour écarter toutes ces menaces qui pèsent sur votre sûreté et votre sécurité en ligne, vous devez prendre des mesures pour vous protéger, mais également pour protéger votre ordinateur. La sécurité est l'affaire de chaque utilisateur. Êtes-vous cybermalin ?



J'utilise les paramètres de sécurité de Facebook parce que je ne veux pas que des inconnus puissent consulter mes informations personnelles, voir mes photos et savoir qui sont mes amis. Sur Internet, tout le monde n'est pas sincère et bien intentionné.

- Christina, 18 ans, Bulgarie

Le harcèlement en ligne

L'impression d'anonymat qui se dégage d'Internet pousse certaines personnes à faire des choses qu'elles n'oseraient pas faire dans la vie normale. Le harcèlement en ligne fait partie de ces comportements. Cette notion désigne l'action de harceler quelqu'un avec des messages envoyés par Internet ou par téléphone portable. Posez-vous la question : feriez-vous la même chose si vous vous trouviez en face de la personne ? Probablement pas...

<http://www.keepcontrol.eu/?lang=f>



Arrêtez. Réfléchissez. Cliquez.

Lors de vos recherches sur Internet, il est important de rester raisonnablement méfiant et de faire preuve de bon sens. Beaucoup de menaces ne sont pas technologiques, mais comptent sur une technique appelée ingénierie sociale. Elle s'apparente à une vieille forme d'escroquerie, où le pirate informatique vous amène à révéler vos données personnelles ou à vous rendre sur des sites dangereux. Avant de cliquer, réfléchissez aux sites que vous consultez, aux informations que vous partagez et aux personnes avec qui vous communiquez.

- » Sur les réseaux sociaux, n'acceptez que les demandes de contact de la part de personnes que vous connaissez.
- » Si vous êtes mal à l'aise lors d'un échange avec quelqu'un, bloquez cette personne ou arrêtez simplement de répondre à ses messages.
- » N'arrangez jamais de rendez-vous avec des étrangers que vous avez rencontrés sur Internet ; ils pourraient ne pas être la personne qu'ils prétendent.
- » Utilisez un mot de passe différent pour chaque service. Évitez de choisir des mots communs qui peuvent facilement être devinés et changez-le régulièrement.

Bilan santé de votre ordinateur

Il est peu probable que vous partiez de chez vous sans fermer la porte à clé. Pourtant, un grand nombre d'entre nous font preuve de moins de vigilance lorsqu'il s'agit de protéger les données de notre ordinateur. Si vous laissez votre ordinateur sans protection, les pirates peuvent exploiter les failles de votre navigateur Internet ou d'autres programmes pour accéder à votre système sans que vous vous en rendiez compte ! Veillez à garder vos logiciels à jour et installez un antivirus ainsi qu'un pare-feu pour bloquer les intrus.

Pour en savoir plus :

www.saferinternet.org

http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/index_en.htm > Politicies

> Organised crime > Cybercrime

www.cases.lu

WWW



Hors de danger ?

Quand nous achetons un produit, nous imaginons tous qu'il est sûr. Mais si ce n'était pas le cas ? La batterie de votre ordinateur portable, après une surchauffe, pourrait prendre feu et vos produits de soin de la peau pourraient entraîner de vilaines réactions !

Ne vous inquiétez pas ! Les produits dangereux sont interdits à la vente dans l'Union européenne : tous les produits mis sur le marché doivent répondre aux critères de sécurité établis par la loi européenne. Les autorités nationales procèdent à des contrôles ciblés pour vérifier que les produits répondent bel et bien à ces critères de sécurité et veillent à ce que des mesures correctives soient prises lorsque c'est nécessaire. Si un produit dangereux est découvert dans un pays, les autres États membres en sont informés par le biais de RAPEX, le système d'alerte rapide. Mais comment tout cela se traduit-il dans la pratique ?

La sécurité des produits

Les produits disponibles sur le marché européen, qu'ils soient fabriqués en Europe ou importés, doivent ne présenter aucun risque. Pour ce qui est des jouets, de l'équipement électrique et de certains autres types de produits, il existe des règles bien spécifiques, portant par exemple sur les composants qui peuvent présenter un danger. Dès lors que des instructions de sécurité ou des mises en garde ne sont pas précisément indiquées, il faut mener une analyse des risques pour mettre à l'épreuve la sécurité du produit.

Regardez l'étiquette

Même si les produits que nous achetons doivent répondre à des critères de sécurité stricts, c'est aussi à nous, en tant que consommateurs, de nous tenir informés. L'étiquette d'un produit est utile, car elle fournit des informations pertinentes de sécurité. Par exemple, l'étiquette des aliments et des médicaments porte une date d'expiration à vérifier avant de les utiliser ! Les produits d'entretien et de lavage présentent des instructions et peuvent afficher des étiquettes de mise en garde : lisez-les et utilisez le produit en respectant ces instructions !

Le saviez-vous ?

Les produits portant la marque CE ont été déclarés par leur fabricant comme répondant aux critères de sécurité actuels.





N'existe-t-il pas toujours un risque ?

Le risque zéro n'existe pas. Heureusement, les produits dangereux peuvent être retirés du marché et l'ensemble des autorités de surveillance de l'UE en sont rapidement informées, par le biais de RAPEX, pour leur permettre de prendre des mesures dans leur pays. Certaines catégories de produits ou de substances qui présentent un risque pour la sécurité ou la santé peuvent même être totalement interdites à la vente.

Comment donner l'alerte

Que faire si votre ordinateur commence à faire des étincelles ou si vous prenez une décharge en utilisant votre sèche-cheveux ? Ne l'utilisez plus, rangez-le pour éviter tout risque et faites part du problème sans tarder, en contactant le magasin où vous avez acheté l'article ou son fabricant. Vous pouvez également prévenir l'ILNAS (L'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services) responsable des activités de surveillance du marché au Luxembourg.

Protégez-vous !

Même si un produit ne présente aucun danger, il peut provoquer des dégâts quand il est utilisé de manière inappropriée. N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité d'utiliser un produit pour l'usage auquel il est destiné. Assurez-vous de :

- » consulter les mises en garde et les étiquettes d'avertissement ;
- » lire soigneusement l'étiquette et suivre les instructions ;
- » renvoyer ou retourner un article en cas de rappel de produit.

Pour en savoir plus :

www.dolceta.eu > Luxembourg > Sécurité des produits
http://ec.europa.eu/consumers/index_fr.htm > Informations destinées aux consommateurs > Produits dangereux
http://ec.europa.eu/consumers/index_fr.htm > RAPEX
www.ilnas.lu

WWW



Chic et pas cher

Auparavant, ces produits d'aspect luxueux de mauvaise qualité vendus à un prix dérisoire semblaient inoffensifs : aujourd'hui, la contrefaçon est devenue un marché néfaste, qui s'attaque à bien d'autres produits que les sacs à main.

Et si nos médicaments ne contenaient pas les bonnes substances ? Si les branchements de nos appareils électriques n'étaient pas corrects ? C'est ce qui arrive avec des produits contrefaits. La contrefaçon s'attaque désormais aux produits de la vie de tous les jours et cela pourrait engendrer des risques importants pour la santé et la sécurité de ceux qui les achètent.

D'où viennent-ils ?

La majorité des produits contrefaits proviennent d'Asie (64 % des articles saisis aux frontières extérieures de l'UE sont en provenance de Chine). Les contrefaçons sont généralement produites par des enfants et des personnes vulnérables qui travaillent dans des conditions intolérables, où personne ne se préoccupe de leur bien-être.

À qui profitent-ils ?

La contrefaçon représente pour les criminels un marché international aux risques minimales et aux profits énormes : environ 250 milliards de dollars. Les organisations criminelles ont fait de la contrefaçon une industrie mondiale et complexe. Ils tirent profit des dernières tendances de la technologie et comptent sur le volume considérable des importations de l'UE pour introduire des produits contrefaits sur son territoire. Ils utilisent ensuite les bénéfices pour financer d'autres formes de crimes. Leur but n'est pas de vous faire faire de bonnes affaires !

Comment savoir ?

Si vous n'arrivez pas à déterminer si un produit est contrefait ou non, voici quelques questions pour vous y aider :

- » le prix est-il trop beau pour être vrai ?
- » le produit a-t-il une apparence bon marché ?
- » où achèteriez-vous normalement ce type de produit ?
- » à qui achetez-vous le produit ?



Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/internal_market/index_fr.htm > Protection des droits
www.ilnas.lu



Partenaires commerciaux

Que l'on parle de « commerce » ou d'« échanges internationaux », les importations et les exportations représentent l'essentiel des échanges entre l'UE et le monde extérieur.

L'Union européenne est une véritable puissance commerciale, mais que cela signifie-t-il concrètement pour chacun de nous ? Eh bien, sans le commerce international les prix seraient plus élevés et la diversité des produits auxquels nous aurions accès serait plus limitée. Par exemple, pour une paire de jeans, le coton pousse au Mali, est tissé en Egypte, teint avec de l'indigo en provenance d'Inde et assemblé au Bangladesh, à partir d'un patron créé par un créateur européen. Et tout ça pour un seul type de vêtement...

L'UE exporte l'équivalent en marchandises de 1 650 milliards d'euros chaque année, chiffre impressionnant qui n'est dépassé que de peu par le montant de ses importations : 1 750 milliards d'euros. En réalité, l'Europe est le plus grand exportateur de marchandises et de services au monde, ses principaux partenaires commerciaux étant les États-Unis, la Chine et la Russie. De plus, l'EU est le plus grand marché d'exportation pour plus d'une centaine de pays.

L Le saviez-vous ?

Ensemble, les 27 pays de l'UE représentent 18,6 % des importations et exportations mondiales, mais seulement 7 % de la population sur Terre.





Les avantages du commerce

L'idée même du commerce est fondée sur le principe simple qui veut que chaque pays se consacre à ce qu'il sait bien faire. Un pays ne doit pas nécessairement être le meilleur dans un domaine de production. Il lui suffit d'être relativement meilleur que les autres dans ce domaine pour en faire sa spécialité et répondre à ses autres besoins grâce au commerce. C'est ce que l'on appelle un avantage comparatif, qui profite à tous les partenaires commerciaux.

De ce point de vue, le commerce international est bénéfique pour tous les pays qui y participent, alors que ceux qui ont tendance à fermer leurs portes au monde extérieur se retrouvent perdants. En signant des accords prévoyant la réduction des droits de douane et autres barrières commerciales, l'UE cherche à ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises européennes et ainsi contribuer à créer des emplois et à stimuler la croissance.

Au-delà de l'échange de marchandises et de services, le commerce est intimement lié aux flux monétaires internationaux, qui stimulent la croissance et le développement. En moyenne, l'UE investit chaque année 380 milliards d'euros dans le reste du monde, alors que les autres pays investissent plus de 277 milliards d'euros en Europe.

Travailler ensemble

Les 27 pays membres de l'UE partagent non seulement un marché unique et une seule frontière extérieure, mais aussi une politique commerciale unique. Les États européens participent collectivement aux négociations et sont représentés par le Commissaire européen pour le commerce auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des différents partenaires commerciaux. Parce qu'ils travaillent ensemble, les pays de l'UE représentent une force suffisamment importante pour modeler un système de commerce international ouvert fondé sur des règles justes, et pour faire en sorte que ces règles soient respectées.

En plus du rôle essentiel qu'elle joue à l'OMC, la Commission européenne œuvre directement avec les partenaires commerciaux de l'Europe pour éliminer les problèmes rencontrés par les exportateurs, créer de nouvelles opportunités pour les investissements européens et réduire la contrefaçon et le piratage des marchandises européennes. Le Parlement européen joue également un rôle important dans la politique commerciale, pour veiller à ce que les préoccupations des consommateurs soient intégrées aux négociations.

Jouer selon les règles

Le commerce international est une chose tellement importante que 153 pays sont devenus membres de l'OMC. Cette organisation établit les règles du commerce et joue le rôle d'arbitre si un pays pense qu'un autre État n'a pas respecté ces règles.



Commerce durable

Les politiques commerciales de l'UE ne sont pas uniquement axées sur la création d'emploi et la croissance économique en Europe ; elles visent aussi à aider les pays peu développés à sortir de la pauvreté grâce au commerce. L'Europe a donc ouvert ses marchés aux importations en provenance des pays les plus pauvres et aide ces pays à tirer d'avantage parti des opportunités qu'offre le commerce.

Parallèlement à ces échanges commerciaux, l'UE renforce également les efforts internationaux menés en faveur de la protection de l'environnement, contre le réchauffement climatique, pour l'amélioration des conditions de travail et pour garantir que les produits que nous achetons et que nous vendons respectent les normes les plus strictes en matière de santé et de sécurité.



J'aime savoir ce que j'achète et d'où cela vient, et j'essaie d'éviter les contrefaçons. Quant à la nourriture, c'est très important de savoir d'où elle vient.

**- Valentina, 18 ans,
Belgique**

Stimuler les échanges commerciaux avec les pays andins

Avant de conclure des accords commerciaux avec d'autres pays, l'UE réalise des études afin de déterminer les potentielles conséquences sociales et environnementales : quelles sont les retombées d'une croissance des échanges et des investissements sur les recettes fiscales, l'emploi, l'utilisation du sol ? L'UE a ainsi ordonné la conduite d'une étude indépendante sur ces questions dans le cadre des négociations menées actuellement avec la Colombie et le Pérou.

www.euandean-sia.org

Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/trade/about/>
www.wto.org

WWW

Let's embrace space

Les explorateurs européens sont allés au delà de l'horizon ; non pas parce que c'était facile, mais parce que c'était un défi.

Nos célèbres ancêtres explorateurs ont navigué dans des eaux inexplorées, ce qui leur a permis de découvrir de nouveaux mondes, de tracer de nouvelles routes et de mettre au point de nouvelles technologies. La quête de la découverte, de l'exploration et de l'innovation est au cœur de l'Europe, de son histoire et de son peuple. À présent que nous avons dressé en détail la carte de notre planète, que reste-t-il à découvrir ? Pourquoi continuer à explorer ? N'étant plus restreints aux limites de la Terre, pourquoi ne pas se tourner vers les cieux ? Les Européens, après tout, ont une passion commune pour l'espace.

En Europe, la conquête des étoiles a toujours été motivée par une curiosité tenace, caractéristique de tous les êtres humains : la soif de savoir, de découvrir, de démystifier. Sans cette curiosité, l'Europe ne serait pas l'Europe, et l'Union européenne est bien résolue à repousser les limites de sa quête au-delà des frontières du XXI^e siècle.

La conquête de l'espace reste également l'un des domaines les plus stimulants de la recherche scientifique et du développement technologique. Même s'il est impossible de prédire quels seront les résultats de nos efforts, nous continuons de progresser dans le royaume de la science-fiction.

Le fin fond de l'Univers... dans votre poche !

Il est maintenant possible d'obtenir des informations sur tous les projets spatiaux de l'UE grâce à votre téléphone portable ! D'un clic, vous pouvez accéder à un vaste contenu multimédia et bien plus encore. Il suffit pour cela de télécharger l'application « *Let's embrace space* » pour l'iPhone à partir de l'App Store d'Apple.



Chercher la vie...

Sommes-nous seuls dans l'Univers ? C'est une question fascinante, qui fait l'objet de nombreux débats au sein de la communauté des astronomes et des philosophes. Grâce aux télescopes, nous avons découvert que des coins de ciel que l'on pensait vides étaient en fait constitués de milliers de galaxies et d'innombrables étoiles, dont chacune est susceptible d'abriter la vie. L'énormité de l'Univers nous pousse à rechercher d'autres formes de vie.

Nous sommes également à la recherche d'autres planètes capables d'accueillir la vie humaine. Nous envoyons en reconnaissance des « yeux » et des « oreilles » électroniques, dans l'espoir que des explorateurs en chair et en os leur succéderont un jour. Mais, au-delà des promesses de découvertes lointaines, la recherche spatiale a déjà des conséquences immédiates et bien réelles dans notre vie.

...et sauver des vies

Dans le chaos qui suit une catastrophe naturelle, lorsqu'il est impératif d'agir vite, les sauveteurs doivent être en mesure d'évaluer les dégâts rapidement. Cependant, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de la situation en étant sur le terrain. Il est donc utile de pouvoir observer les choses depuis le ciel.

En tant qu'acteur international, l'UE a des responsabilités internationales. Et en tant que puissance spatiale, elle dispose de ressources technologiques que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. Où que se produise une catastrophe (un tremblement de terre en Haïti ou un incendie sur les bords de la Méditerranée), l'Europe est capable d'envoyer rapidement une équipe d'urgence munie de cartes détaillées basées sur des images satellites. En indiquant quels sont les points les plus touchés et comment les atteindre, ces cartes sauvent des vies.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/entreprise/policies/space/index_fr.htm
www.youtube.com/watch?v=bUJyPlmLJns





Aider les autres à s'en sortir par eux-mêmes

Les pays en développement sont confrontés à de graves difficultés, les plus pauvres ayant du mal à répondre aux besoins essentiels de leur population. Sans aide de l'extérieur, bon nombre de ces pays ne pourraient pas se sortir du cycle de la pauvreté.

Qu'est-ce qu'un pays en développement ?

Aussi surprenant que cela puisse paraître, il n'existe pas de définition universelle de ce qu'est un pays en développement. Cependant, il va sans dire que ce type de pays dispose de moins de richesses matérielles que les États industrialisés d'Europe ou d'Amérique du Nord. Certains n'aiment pas le terme « pays en développement » car il implique une forme d'infériorité par rapport aux pays dits « développés », et il ne semble pas très rationnel de mettre des géants économiques comme la Chine et des pays comme le Burkina Faso dans le même panier.

Pour cette raison, des pays tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil sont parfois qualifiés de « pays à revenu intermédiaire ». On les distingue ainsi des « pays les moins avancés », que l'on trouve majoritairement en Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie.

À quoi l'aide au développement sert-elle ?

L'objectif de l'aide au développement est de soutenir les actions menées par les pays en développement pour mettre en place les fondations de la croissance économique (la santé, l'éducation et les infrastructures) afin d'améliorer le niveau de vie de leurs habitants et de réduire la pauvreté sur le long terme.





Le rôle de l'UE

L'Union européenne (la Commission européenne et les 27 États membres) apporte plus de la moitié de l'aide mondiale au développement. Cette aide profite non seulement aux pays en développement, mais aussi à l'Europe grâce au renforcement de la sécurité mondiale, à une meilleure protection de l'environnement et à une économie mondiale plus solide.

L'éducation pour tous

En Europe, nous considérons comme normal que chaque enfant ait accès à l'éducation. Non seulement l'école est obligatoire pour tous, mais nous pensons que l'éducation est notre droit. Dans les pays en développement, la situation est radicalement différente. Environ 70 millions d'enfants dans le monde ne vont pas à l'école. L'UE veut changer les choses et s'engage, dans le cadre de sa politique de développement, en faveur de l'éducation primaire pour tous.

Dans les pays les plus défavorisés, il est fréquent que les enfants n'aillent pas à l'école car leurs parents ont besoin d'eux à la maison, pour subvenir aux besoins de la famille. L'éducation permet de se sortir de l'extrême pauvreté, mais la réduction de la pauvreté est nécessaire pour accéder à l'éducation : c'est un véritable cercle vicieux.

La santé fragile des enfants défavorisés les empêche également d'apprendre correctement et, même si l'on parvient à rompre le cycle infernal de la pauvreté, il faut de l'argent pour former les enseignants, construire des salles de classe et acheter des livres. Dans les pays frappés par un conflit, il faut également s'assurer qu'il n'est pas dangereux pour les enfants de se rendre à l'école.

Pour réunir toutes ces conditions, les politiques de développement doivent être globales : il ne s'agit pas simplement de construire de nouvelles écoles, mais de s'intéresser au système éducatif dans son ensemble et aux facteurs qui contribuent à un environnement favorable à l'apprentissage (formation des enseignants, qualité du programme, etc.).

Le saviez-vous ?

Depuis 2004, plus de 9 millions d'enfants ont intégré des classes de primaire grâce à l'aide apportée par la Commission européenne.



Une approche sur mesure

Alors, comment fait-on pour amener plus d'enfants sur les bancs de l'école ? Pour commencer, on détermine les besoins spécifiques d'un pays en développement en observant la situation du système éducatif et en évaluant les difficultés à surmonter. Tous les acteurs pertinents doivent être mobilisés : les gouvernements pour renforcer le système éducatif et la société civile pour agir au niveau local.

L'aide est généralement apportée sous la forme d'une enveloppe qui s'ajoute au budget national ou d'une assistance dans le cadre de projets précis. Par exemple, l'UE travaille avec les autorités locales, des organisations non gouvernementales et la société civile afin de relever les défis existants en matière d'éducation, comme l'accès à l'école pour les plus vulnérables.

Néanmoins, l'aide au développement ne se limite pas à l'argent : elle doit se transformer en actions concrètes et efficaces.

Une aide plus efficace

L'efficacité de l'aide signifie, par exemple, que les donateurs doivent mieux travailler ensemble pour coordonner leur soutien et le rendre plus transparent et prévisible. L'aide au développement peut également être rendue plus efficace en :

- » améliorant la qualité de la préparation et de la mise en œuvre des projets ;
- » se concentrant sur un nombre limité de domaines d'aide (éducation, santé, etc.) ;
- » transférant davantage de responsabilités et de maîtrise du développement aux partenaires locaux.

Une fois l'aide acheminée, il est important de mesurer son efficacité. Ainsi, les projets et les programmes sont systématiquement contrôlés et évalués afin de veiller à ce qu'ils répondent aux critères reconnus.

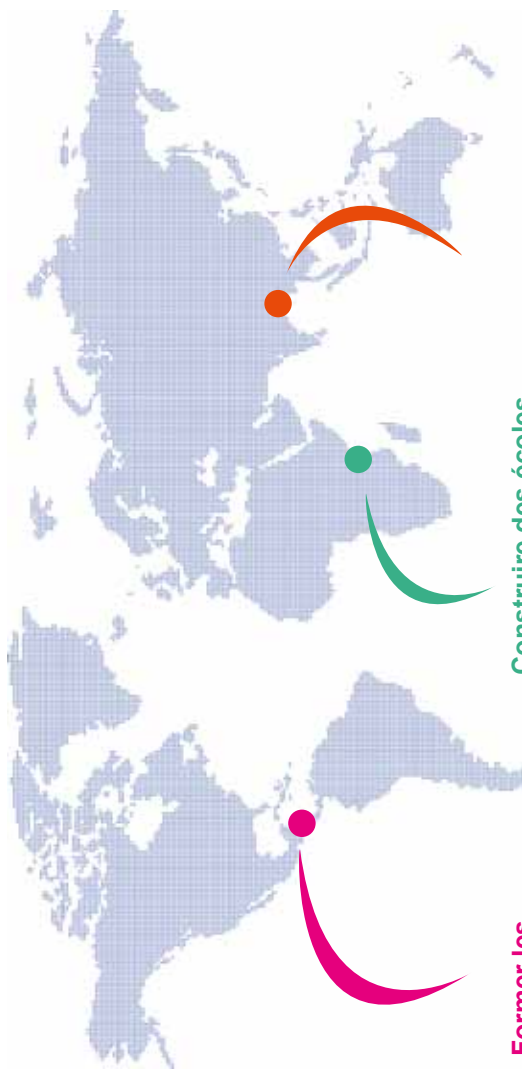
Un soutien inconditionnel ?

Qu'en pensez-vous ? L'aide au développement doit-elle être réservée aux pays démocratiques qui respectent les droits fondamentaux ?

Pour en savoir plus :
<http://ec.europa.eu/europeaid>
www.undp.org/mdg



Soigner le monde



Former les enseignants au Honduras

La qualité de l'enseignement professionnel et technique des élèves du secondaire est importante pour que les jeunes du Honduras entrent dans la vie active et échappent à la pauvreté. C'est dans ce but que l'UE a permis à 4 340 enseignants d'acquérir les compétences nécessaires.

Construire des écoles en Tanzanie

Le gouvernement de la Tanzanie s'est engagé en faveur de l'éducation primaire pour tous, mais le pays ne dispose pas de suffisamment d'infrastructures pour accueillir tous les enfants. L'UE a financé la construction de 12 868 nouvelles salles de classe.

Soutenir l'éducation extrascolaire au Bangladesh

Au Bangladesh, environ trois millions d'enfants ne peuvent pas aller à l'école publique. L'UE aide des organisations non gouvernementales à animer, à travers tout le pays, des centres d'apprentissage où sont dispensés des cours à environ 270 000 enfants en âge d'aller à l'école primaire.



Mettre la main à la pâte

Même si, pour beaucoup, apporter son aide est quelque chose de lointain et de flou, nous avons bel et bien tous la possibilité de participer. Mais avant de vous précipiter en Afrique, assurez-vous d'être pleinement informé et conscient de votre choix.

Des avantages...

Le bénévolat ou le volontariat dans un autre pays est une expérience passionnante et gratifiante. Votre vie en sera plus riche, vos horizons élargis et vous aurez la chance de rencontrer un grand nombre de personnes intéressantes. En outre, vous gagnerez de l'expérience et des compétences dans de nombreux domaines, ce qui est grandement apprécié par les employeurs de votre pays.

Le saviez-vous ?

2011 est l'année européenne du bénévolat et du volontariat.

www.eyv2011.eu

...et des contraintes

Cependant, le volontariat et le bénévolat ne sont pas du tourisme, et cela vous demandera certainement plus d'énergie qu'une traversée de l'Europe avec votre sac à dos. Avant de vous embarquer dans une telle aventure, réfléchissez à la misère dont vous allez être témoin et aux conditions difficiles que vous aurez à affronter. En avez-vous le cran ?



Je participe à un projet d'électrification dans une zone rurale du Rwanda. C'est l'occasion de voir de l'intérieur la coopération au développement sous un autre angle que si on me l'avait raconté ou si j'avais lu un article dessus, avec ses avantages et ses inconvénients.

- Anne-Sophie, Belgique

Travailler avec les enfants des rues est très difficile, mais ils sont tellement chaleureux. J'ai appris énormément de choses pendant mon service volontaire à Mexico. C'est une expérience incroyable.

- Andrea, Slovaquie



WWW

Pour en savoir plus :

http://europa.eu/youth/index.cfm?l_id=fr > Volontariat/Échanges
www.ifightpoverty.eu/fr > Agir

Jours fériés au Luxembourg 2011-2012

	2011	2012
Nouvel an	1/1	1/1
Pâques	24/4	8/4
Lundi de Pâques	25/4	9/4
Fête du Travail	1/5	1/5
Ascension	2/6	17/5
Pentecôte	12/6	27/5
Lundi de Pentecôte	13/6	28/5
Fête Nationale	23/6	23/6
Assomption	15/8	15/8
Toussaint	1/11	1/11
Noël	25/12	25/12
Saint-Etienne	26/12	26/12

Horaire des examens

Examens de Noël

Examens de Pâques

Examens de juin

LUXEMBOURG

0 km 3 6 9 km

© 2009 GEOATLAS.com



BELGIQUE

ALLEMAGNE

DISTRICT DE DIEKIRCH

DISTRICT DE GREVENMACHER

DISTRICT DE LUXEMBOURG

LUXEMBOURG

ALLEMAGNE

BELGIQUE

FRANCE



Les 27 États membres de l'Union européenne





1. Açores / 2. Madeira / 3. Canarias /
4. Guadeloupe / 5. Martinique /
6. Réunion / 7. Guyane

Profil par pays des 27 États membres de l'UE

	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants (2010)	Capitale
Allemagne	357 021	81 802 257	Berlin
Autriche	83 858	8 375 290	Vienne
Belgique	30 510	10 827 000	Bruxelles
Bulgarie	110,910	7 563 710	Sofia
Chypre	9 250	798 045	Nicosie
Danemark	43 094	5 534 738	Copenhague
Espagne	504 782	45 989 016	Madrid
Estonie	45 226	1 340 127	Tallinn
Finlande	337 030	5 351 427	Helsinki
France	547 030	64 713 762	Paris
Grèce	131 940	11 295 002	Athènes
Hongrie	93 030	10 013 000	Budapest
Irlande	70 280	4 455 780	Dublin
Italie	301,230	60 340 328	Rome
Lettonie	64 589	2 248 374	Riga
Lituanie	65 200	3 329 039	Vilnius
Luxembourg	2 586	502 066	Luxembourg
Malte	316	412 966	La Vallette
Pays-Bas	41 526	16 577 612	Amsterdam
Pologne	312 685	38 167 329	Varsovie
Portugal	92 391	10 637 713	Lisbonne
République Tchèque	78 866	10 506 813	Prague
Roumanie	237 500	21 462 186	Bucarest
Royaume-Uni	244 820	62 008 048	Londres
Slovaquie	48 845	5 424 925	Bratislava
Slovénie	20 253	2 046 976	Ljubljana
Suède	449 964	9 340 682	Stockholm

Remarques:

PIB par habitant en SPA: Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur qui mesure l'activité économique globale d'un pays. Étant donné qu'un même produit ou un même service peut avoir des

PIB par habitant en SPA (est. 2009)	Chômage (June 2010)	Prix du timbre (en €, 2007)	Date d'adhésion à l'UE		
116	6,90 %	0,55	1952		
122	4,50 %	0,55	1995		
116	8,60 %	0,52	1952		
43 (2008)	10,10 %	0,23 (2004)	2007		
98	7,20 %	0,34	2004		
118	7,30 %	0,74	1973		
104	20,20 %	0,30	1986		
63	18,60 %	0,35	2004		
111	8,50 %	0,70	1995		
108	9,90 %	0,54	1952		
93	12,20 %	0,54	1981		
63	11,30 %	0,38	2004		
128	13,70 %	0,55	1973		
102	8,40 %	0,60	1952		
49	19,50 %	0,29	2004		
53	18,20 %	0,45	2004		
271	4,90 %	0,50	1952		
78	6,50 %	0,19	2004		
130	4,50 %	0,44	1952		
61	9,50 %	0,55	2004		
79	11 %	0,45	1986		
80	7,10 %	0,27	2004		
45	7,10 %	0,24	2007		
116	7,80 %	0,50	1973		
71	14,40 %	0,47	2004		
87	7,30 %	0,23	2004		
120	8,10 %	0,60	1995		

prix différents selon le pays dans lequel il est vendu, le standard de pouvoir d'achat (SPA) est utilisé pour éliminer les disparités entre les niveaux de prix. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, cela signifie que son PIB par habitant est plus élevé que la moyenne de l'Union européenne et vice versa.

Source: Eurostat.

Lundi 12 septembre 2011

**Concours d'illustration de la
couverture de l'Agenda Europa**

**Date limite de participation:
12 novembre 2011**

**Pour plus d'informations
www.europadiary.eu**

Mar

Mercredi 14 septembre 2011

Jeudi 15 septembre 2011

Vendredi 16 septembre 2011

Weekend

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

15 septembre: Journée internationale de la démocratie.

La démocratie est un système politique dans lequel le pouvoir est entre les mains du peuple, soit par le biais du référendum direct, soit par celui de représentants élus. Le mot vient du grec «demos» (le peuple) et «kratos» (le pouvoir).



Lundi 19 septembre 2011

Mardi 20 septembre 2011

Mercredi 21 septembre 2011

L Le calendrier grégorien, celui que nous utilisons, a été établi en 1582 par le Pape Grégoire XIII et a remplacé le calendrier julien. L'objectif était de se rapprocher le plus possible de la durée de la révolution de la Terre autour du Soleil, qui est de 365,242190 jours. Avec le calendrier julien, nous serions en retard de 13 jours.

Jeudi 22 septembre 2011

Vendredi 23 septembre 2011

Weekend

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

21 septembre: jour de l'automne



Lundi 26 septembre 2011

Mardi 27 septembre 2011

Mercredi 28 septembre 2011

Jeudi 29 septembre 2011

Vendredi 30 septembre 2011

Weekend

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

L'os temporal est l'os le plus dur du corps humain. Où se trouve-t-il ?
a) dans la cuisse b) dans le talon c) dans le crâne

Lundi 3 octobre 2011

Mardi 4 octobre 2011

Mercredi 5 octobre 2011



5 octobre: Journée mondiale des enseignants.

«L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde.» (Nelson Mandela)

Jeudi 6 octobre 2011

Vendredi 7 octobre 2011

Weekend

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

8 octobre : Yom Kippour, le jour du Grand pardon, est le jour le plus sacré du calendrier juif. Il arrive huit jours après Roch Hachana, le nouvel an juif ; c'est une journée de jeûne et de prière.

Lundi 10 octobre 2011

Mardi 11 octobre 2011

Mercredi 12 octobre 2011



Combien de régions compte l'UE ?

- a) 93 b) 271 c) 315

Jeudi 13 octobre 2011

Vendredi 14 octobre 2011

Weekend

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Le Conseil de l'Europe ne doit pas être confondu avec le Conseil européen ! Fondé le 5 mai 1949 à Strasbourg, il est plus âgé que l'Union européenne. Avec ses 47 membres, il englobe tout le continent européen. Son but est de développer les principes communs et démocratiques partout en Europe. www.coe.int.



Lundi 17 octobre 2011

Mardi 18 octobre 2011

Mercredi 19 octobre 2011

1 18 octobre: Journée européenne contre le trafic des êtres humains. Chaque année dans le monde, entre 2 et 4 millions de personnes sont victimes de trafic. La plupart d'entre elles sont attirées par des fausses propositions de travail et tombent dans la prostitution, l'esclavagisme ou le travail forcé.

Pour en savoir plus: http://ec.europa.eu/external_relations/human_rights/traffic/index_en.htm.

Jeudi 20 octobre 2011

Vendredi 21 octobre 2011

Weekend

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

« Unie dans la diversité », telle est la devise de l'Union européenne.



Lundi 24 octobre 2011

Mardi 25 octobre 2011

Mercredi 26 octobre 2011

D 26-30 octobre : Diwali/Deepavali, la fête des lumières, est largement célébrée par les Jaïns, les Sikhs et les Hindous. Il est de coutume de s'échanger des cadeaux, de manger des friandises, de tirer des feux d'artifices et de faire brûler des lampes à huile pour marquer l'événement.

Jeudi 27 octobre 2011

Vendredi 28 octobre 2011

Weekend

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

31 octobre: passage à l'heure d'hiver. À 3 heures du matin, nous devons reculer nos montres d'une heure (il sera alors 2 heures).

Lundi 31 octobre 2011

Mardi 1^{er} novembre 2011

Mercredi 2 novembre 2011

I La somme des côtés opposés d'un dé fait toujours sept.

1^{er} novembre : la Toussaint est une fête chrétienne instaurée pour honorer tous les saints, connus ou inconnus. Le jour de la Toussaint ou le 2 novembre, dans certains pays, on se rend traditionnellement sur la tombe de ses proches décédés.

Jeudi 3 novembre 2011

Vendredi 4 novembre 2011

Weekend

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Le 4 novembre 1950, la Convention européenne des Droits de l'homme a été signée par les États membres du Conseil de l'Europe. La Commission européenne des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme ont été créées à Strasbourg afin de s'assurer du respect des droits énoncés dans la convention.



Lundi 7 novembre 2011

Mardi 8 novembre 2011

Mercredi 9 novembre 2011



Quelle est la plus grande ville européenne ?

a) Londres

b) Paris

c) Berlin

Avec ses 12,3 millions d'habitants, Londres est la plus grande zone métropolitaine d'Europe. Toutefois, cela représente moins du tiers de la population de la région de Tokyo !

Jeudi 10 novembre 2011

Vendredi 11 novembre 2011

Weekend

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Vieux Thomas (*Vana Toomas*), est sans doute le symbole le plus connu de la ville de Tallinn (Estonie). Il s'agit d'une girouette placée au sommet du beffroi de la mairie.



Lundi 14 novembre 2011

Mardi 15 novembre 2011

Mercredi 16 novembre 2011



Deux pays ont rejoint l'Union européenne en 2007. Lesquels ?

Jeudi 17 novembre 2011

Vendredi 18 novembre 2011

Weekend

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

20 novembre: Journée internationale des droits de l'enfant. Cette date marque le jour où les Nations Unies ont adopté la Déclaration des droits de l'enfant en 1959 et la Convention internationale des droits de l'enfant en 1989. Pour en savoir plus: www.ec.europa.eu/0-18.



Lundi 21 novembre 2011

Mardi 22 novembre 2011

Mercredi 23 novembre 2011

 18 novembre : journée européenne d'information sur les antibiotiques. L'usage responsable des antibiotiques peut contribuer à stopper le développement de bactéries résistantes et à faire en sorte que ces médicaments restent efficaces pour les générations futures. Ne prendre d'antibiotiques que sur ordonnance d'un médecin, et respecter les quantités et la durée du traitement. http://ec.europa.eu/health/antimicrobial_resistance/policy/index_fr.htm
<http://ecdc.europa.eu/fr/eaad/pages/home.aspx>

Jeudi 24 novembre 2011

Vendredi 25 novembre 2011

Weekend

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

26 novembre : nouvel an musulman. De nombreux musulmans profitent de cette fête culturelle pour se rappeler de la signification de l'Hégire, l'émigration du prophète musulman Mahomet vers la ville connue désormais sous le nom de Médine. Selon le calendrier islamique, cette année est l'an 1433.



Lundi 28 novembre 2011

Mardi 29 novembre 2011

Mercredi 30 novembre 2011

L Dans quel pays Aphrodite, déesse de l'amour, serait-elle née de la mer ?

Jeudi 1^{er} décembre 2011

Vendredi 2 décembre 2011

Weekend

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose sont trois maladies que l'on peut soigner et prévenir. Pourtant, en 2009, elles ont été la cause de plus de quatre millions de décès, principalement en Afrique subsaharienne.

www.who.int/topics/millennium_development_goals/diseases/fr/index.html



Lundi 5 décembre 2011

Mardi 6 décembre 2011

Mercredi 7 décembre 2011

1 3 décembre: Journée internationale des personnes handicapées. La célébration de cette journée a pour objectif de sensibiliser aux questions liées au handicap et de mobiliser des ressources pour la dignité, les droits et le bien-être des personnes handicapées. www.un.org/disabilities/, www.info-handicap.lu.

Jeudi 8 décembre 2011

Vendredi 9 décembre 2011

Weekend

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

10 décembre: Journée des droits de l'homme. En 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont le premier article stipule que «tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns les autres dans un esprit de fraternité». Pour en savoir plus: www.ohchr.org.

Lundi 12 décembre 2011

Mardi 13 décembre 2011

Mercredi 14 décembre 2011

Jeudi 15 décembre 2011

Vendredi 16 décembre 2011

Weekend

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Le tout premier SMS a été envoyé en 1992 au Royaume-Uni et disait « Merry Christmas ».



Lundi 19 décembre 2011

Mardi 20 décembre 2011

Mercredi 21 décembre 2011

L 21 décembre: hiver. Le solstice d'hiver marque le jour le plus court et la nuit la plus longue de l'année pour l'hémisphère Nord. Selon l'inclinaison de l'axe de la Terre et sa rotation autour du soleil, l'hémisphère Sud et l'hémisphère Nord ne reçoivent pas la même quantité de lumière tout au long de l'année.

Jeudi 22 décembre 2011

Vendredi 23 décembre 2011

Weekend

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

25 décembre : Noël est une fête chrétienne instaurée pour commémorer la naissance de Jésus de Nazareth. Elle est généralement célébrée le 25 décembre (le 7 janvier pour de nombreuses églises orthodoxes, le 6 janvier pour l'église apostolique arménienne et le 19 janvier pour les arméniens de Jérusalem et de la Terre Sainte).



Lundi 26 décembre 2011

Mardi 27 décembre 2011

Mercredi 28 décembre 2011

Lчестита нова година - gelukkig Nieuwjaar - head uut aastat - bonne année - boldog új évét - ath bhliain faoi mhaise - laimīgu Jauno gadu - is-sena t-tajba - szczęśliwego nowego roku - la multji ani - šťastný nový rok - gott nytt år!

Jeudi 29 décembre 2011

Vendredi 30 décembre 2011

Weekend

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	


godt nýttár - Happy New Year - onnellista uutta vuotta - Frohes neues Jahr - kali xronia - Felice Anno Nuovo -
laimingų Naujujų Metų - e gudd neit Joër - feliz ano novo - srečno novo leto - ¡Feliz Año Nuevo! - yeni yiliniz kutlu
olsun!



Lundi 2 janvier 2012

Mardi 3 janvier 2012

Mercredi 4 janvier 2012

 Certaines églises orthodoxes de l'Est utilisent le calendrier julien, qui compte actuellement 13 jours de retard sur le calendrier grégorien. Ainsi, pour leurs fidèles, Noël tombe le 7 janvier.

Jeudi 5 janvier 2012

Vendredi 6 janvier 2012

Weekend

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

6 janvier : l'Épiphanie, qui vient du mot grec « apparition » est une fête chrétienne célébrée le 6 janvier. Elle a été instaurée pour commémorer l'apparition du Christ aux Gentils (les non Juifs), représentés par les trois Rois Mages. En cette occasion, dans de nombreuses cultures, on mange traditionnellement une galette des rois.

Lundi 9 janvier 2012

Mardi 10 janvier 2012

Mercredi 11 janvier 2012



La construction du Titanic a coûté 7 millions de dollars et le film Titanic en a coûté 200 millions!

Jeudi 12 janvier 2012

Vendredi 13 janvier 2012

Weekend

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Depuis 1850, en Europe occidentale, la surface couverte par les glaciers a diminué de 40 % et le volume des glaciers de plus de 50 %.



Lundi 16 janvier 2012

Mardi 17 janvier 2012

Mercredi 18 janvier 2012



Combien d'étoiles figurent sur le drapeau de l'Europe ?

- a) 9 b) 12 c) 27

Jeudi 19 janvier 2012

Vendredi 20 janvier 2012

Weekend

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

En 2012, les Capitales européennes de la culture sont Guimarães (au Portugal) et Maribor (en Slovénie).
Pour savoir ce qu'il s'y passe, allez voir sur www.guimaraes2012.eu ou www.guimaraesturismo.com, et
www.maribor2012.info/en/ ou www.maribor-tourism.si.

Lundi 23 janvier 2012

Mardi 24 janvier 2012

Mercredi 25 janvier 2012

L'éducation est l'une des clés du succès, pour les individus comme pour l'UE dans son ensemble. Quelle part de sa richesse chaque pays de l'UE consacre-t-il à l'éducation de ses citoyens ?

En moyenne, 5,07 % du PIB. De tous les pays de l'UE, le Danemark est celui qui y consacre le plus gros budget (8,43 %) et la Roumanie le moins important (3,29 %).

Jeudi 26 janvier 2012

Vendredi 27 janvier 2012

Weekend

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



Lundi 30 janvier 2012

Mardi 31 janvier 2012

Mercredi 1^{er} février 2012



Qui sont les deux hommes qui ont eu l'idée d'un accord sur le charbon et l'acier entre les principales puissances européennes pour garantir la paix future ?

Jeudi 2 février 2012

Vendredi 3 février 2012

Weekend

Février

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

En informatique, combien y a-t-il de kilo-octets dans trois mégaoctets ?

- a) 300 b) 3 000 c) 3 072



Lundi 6 février 2012

Mardi 7 février 2012

Mercredi 8 février 2012

1 Selon la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, de quelle façon faut-il traiter l'opinion d'un enfant sur des sujets qui le touchent ?

- a) l'opinion d'un enfant ne doit pas être prise en compte
- b) l'opinion d'un enfant doit être prise en compte en fonction de son âge et de sa maturité
- c) l'opinion d'un enfant doit toujours être prise en compte

Jeudi 9 février 2012

Vendredi 10 février 2012

Weekend

Février

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

8 février : la fête bouddhiste de Parinirvāna marque le jour où Bouddha est mort et où il a atteint le nirvana complet. Certains Bouddhistes célèbrent cette fête le 15 février.



Lundi 13 février 2012

Mardi 14 février 2012

Mercredi 15 février 2012



14 février : Saint Valentin. La plus ancienne carte de Saint Valentin connue date de 1415 et est exposée au *British Museum*.

Jeudi 16 février 2012

Vendredi 17 février 2012

Weekend

Février						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

Quelle est la plus longue chaîne de montagnes d'Europe ?

- a) les Alpes b) les Dolomites c) les Pyrénées



Lundi 20 février 2012

Mardi 21 février 2012

Mercredi 22 février 2012



Jeudi 23 février 2012

Vendredi 24 février 2012

Weekend

Février

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

Quels étaient les six membres fondateurs de l'Union européenne ?

Lundi 27 février 2012

Mardi 28 février 2012

Mercredi 29 février 2012



Allez-y, souriez ! Un sourire relaxe tous les principaux muscles du visage. Il entraîne également des réactions émotionnelles en chaîne qui vous feront inmanquablement du bien.

Jeudi 1^{er} mars 2012

Vendredi 2 mars 2012

Weekend

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Le Colisée, à Rome, a été construit en seulement huit ans. Complété en 80 après J.-C., il pouvait accueillir 50 000 spectateurs.



Lundi 5 mars 2012

Mardi 6 mars 2012

Mercredi 7 mars 2012



Que peut-on faire à partir de plastique recyclé ?

- a) de nouvelles bouteilles b) des meubles de jardin c) des vestes en polaire d) toutes ces réponses

Jeudi 8 mars 2012

Vendredi 9 mars 2012

Weekend

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

8 mars : Journée internationale de la femme. À l'origine de cette journée, qui est célébrée par les Nations Unies et considérée par de nombreux pays comme un jour férié, il y a le combat des femmes depuis plusieurs siècles pour participer à la société sur un pied d'égalité avec les hommes.
Pour en savoir plus : www.internationalwomensday.com.



Lundi 12 mars 2012

Mardi 13 mars 2012

Mercredi 14 mars 2012



Combien d'États membres de l'UE bordent-ils la mer Baltique ?

Jeudi 15 mars 2012

Vendredi 16 mars 2012

Weekend

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

15 mars : journée européenne des consommateurs. Pour en savoir plus sur vos droits en tant que consommateur, visitez http://ec.europa.eu/consumers/citizen/index_fr.htm, www.dolceta.eu.

Lundi 19 mars 2012

Mardi 20 mars 2012

Mercredi 21 mars 2012



21 mars: printemps

22 mars: Journée mondiale de l'eau.

«C'est quand le puits est sec que nous découvrons toute la valeur de l'eau.» (Benjamin Franklin)

www.worldwaterday.org.

Jeudi 22 mars 2012

Vendredi 23 mars 2012

Weekend

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

25 mars: passage à l'heure d'été. À 2 heures du matin, nous devons avancer nos montres d'une heure.



Lundi 26 mars 2012

Mardi 27 mars 2012

Mercredi 28 mars 2012



Jeudi 29 mars 2012

Vendredi 30 mars 2012

Weekend

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Quel est le pays européen où se trouve le plus grand nombre de volcans ?

- a) la France b) l'Espagne c) l'Italie

Lundi 2 avril 2012

Mardi 3 avril 2012

Mercredi 4 avril 2012



7 avril : journée mondiale de la santé. Partout dans le monde, des milliers d'événements marquent l'importance de la santé pour une vie heureuse et bien remplie. Pour en savoir plus : www.who.int/world-health-day/.

Jeudi 5 avril 2012

Vendredi 6 avril 2012

Weekend

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

8 avril : Pâques marque la résurrection de Jésus trois jours après sa crucifixion. Elle ne tombe pas toujours à la même date car elle est liée à la célébration de la Pâque juive, qui dépend du calendrier luni-solaire. Les églises orthodoxes qui utilisent le calendrier julien célèbrent Pâques le 15 avril cette année.



Lundi 9 avril 2012

Mardi 10 avril 2012

Mercredi 11 avril 2012



15 500 litres d'eau sont nécessaires à la production d'un kilo de viande. Ce chiffre prend en compte l'eau indispensable à l'alimentation de l'animal, au transport de la viande, à son emballage, etc.

Jeudi 12 avril 2012

Vendredi 13 avril 2012

Weekend

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Parmi les États membres de l'UE, le vote est obligatoire en Belgique, à Chypre, en Grèce et au Luxembourg.



Lundi 16 avril 2012

Mardi 17 avril 2012

Mercredi 18 avril 2012



Cours Forrest, cours ! Courir est l'un des remèdes naturels au stress. C'est simple, aucun entraînement particulier n'est nécessaire et vous en ressentez les bienfaits dès les premiers 200 mètres.

Jeudi 19 avril 2012

Vendredi 20 avril 2012

Weekend

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Quelle est la plus grande mer d'Europe ?

a) la mer Baltique

b) la mer Noire

c) la mer Méditerranée

Lundi 23 avril 2012

Mardi 24 avril 2012

Mercredi 25 avril 2012



Sigmund Freud (psychanalyste), Nadia Comaneci (gymnaste), Albert Einstein (physicien), Marlène Dietrich (chanteuse)... Tous étaient des réfugiés. Aujourd'hui, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés aide 22 millions de personnes à reconstruire leur vie.

Jeudi 26 avril 2012

Vendredi 27 avril 2012

Weekend

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Le mot «modem» est une contraction des mots «modulateur-démodulateur».



Lundi 30 avril 2012

Mardi 1^{er} mai 2012

Mercredi 2 mai 2012



Le 1^{er} mai est un jour férié dans plus de 80 pays. Traditionnellement, cette date marque la fin du semestre d'hiver dans l'hémisphère Nord. Aujourd'hui, dans certains pays, on célèbre ce jour-là la fête du travail.

Jeudi 3 mai 2012

Vendredi 4 mai 2012

Weekend

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

3 mai : journée mondiale de la liberté de la presse. Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression », y compris la liberté de communiquer des informations et des idées par le biais des médias.

Lundi 7 mai 2012

Mardi 8 mai 2012

Mercredi 9 mai 2012



L'Irlande est le pays qui a gagné le plus de fois le Concours Eurovision de la Chanson (sept fois).

Jeudi 10 mai 2012

Vendredi 11 mai 2012

Weekend

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

9 mai: Journée de l'Europe. En 1950, peu après la seconde guerre mondiale, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, propose la création d'une Europe organisée, indispensable pour conserver des relations pacifiques. Son discours complet est disponible ici: http://europa.eu/abc/symbols/9-may/decl_fr.htm.



Lundi 14 mai 2012

Mardi 15 mai 2012

Mercredi 16 mai 2012



Dans quel pays se trouve le plus grand lac d'eau douce d'Europe centrale ?

- a) en Hongrie b) en Pologne c) en République tchèque

a) le lac Balaton, en Hongrie, est le plus grand lac d'eau douce d'Europe centrale.

Jeudi 17 mai 2012

Vendredi 18 mai 2012

Weekend

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

20 mai : Journée européenne de la mer. Cette journée a pour but de nous faire prendre conscience du rôle de la mer dans notre vie de tous les jours.

Pour en savoir plus : http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/maritime-day-2008_fr.html.

Lundi 21 mai 2012

Mardi 22 mai 2012

Mercredi 23 mai 2012



Jeudi 24 mai 2012

Vendredi 25 mai 2012

Weekend

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

27 mai: la Pentecôte signifie le « cinquantième jour ». Cette fête chrétienne commémore la venue de l'Esprit Saint sur les apôtres cinquante jours après la résurrection du Christ, le jour de Pâques. Elle marque le début de l'histoire de l'Église chrétienne.

Lundi 28 mai 2012

Mardi 29 mai 2012

Mercredi 30 mai 2012



31 mai : Journée mondiale sans tabac. On estime que 650 000 Européens meurent chaque année prématurément à cause du tabac. Le tabac est le principal facteur évitable de risque de mauvaise santé en Europe, car on estime qu'une grande part de cancers et de maladies cardiovasculaires et respiratoires y est liée.

http://ec.europa.eu/health/tobacco/policy/index_fr.htm

Jeudi 31 mai 2012

Vendredi 1^{er} juin 2012

Weekend

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

« Il n'est pas dangereux de répondre à des mails dans lesquels il est demandé de donner notre numéro de carte de crédit ». Vrai ou faux ?

Lundi 4 juin 2012

Mardi 5 juin 2012

Mercredi 6 juin 2012



5 juin : Journée mondiale de l'environnement. L'Agence européenne pour l'environnement a été créée en 1993, au Danemark. Son rôle est de fournir des informations fiables et indépendantes sur l'environnement.

www.eea.europa.eu

Jeudi 7 juin 2012

Vendredi 8 juin 2012

Weekend

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Le 7 et le 10 juin 1979, les membres du Parlement européen ont été élus pour la première fois au suffrage universel. Jusqu'alors, les eurodéputés étaient nommés par les parlements nationaux.

Lundi 11 juin 2012

Mardi 12 juin 2012

Mercredi 13 juin 2012



Selon la légende, Europe était la fille du roi Agénor. Lorsque Zeus, le roi des dieux, tomba amoureux d'elle, il se transforma en un taureau blanc apprivoisé. Europe, qui cueillait des fleurs avec des amies, vit le taureau, le caressa et monta sur son dos. Zeus en profita pour l'enlever et l'emmener sur l'île de Crète.

Jeudi 14 juin 2012

Vendredi 15 juin 2012

Weekend

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Lundi 18 juin 2012

Mardi 19 juin 2012

Mercredi 20 juin 2012



Combien de citoyens compte l'Union européenne ?

a) 180 millions

b) 400 millions

c) 500 millions

Jeudi 21 juin 2012

Vendredi 22 juin 2012

Weekend

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

21 juin: été. Aujourd'hui est le jour le plus long de l'année. Dans l'hémisphère Nord, c'est le début de l'été, alors que dans l'hémisphère Sud, c'est l'hiver qui commence.

Lundi 25 juin 2012

Mardi 26 juin 2012

Mercredi 27 juin 2012



Quel est le seul État membre de l'UE qui ne possède pas de codes postaux ?

a) la Grèce

b) l'Irlande

c) la Roumanie

Jeudi 28 juin 2012

Vendredi 29 juin 2012

Weekend

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Un quart du territoire des Pays-Bas se trouve en dessous du niveau de la mer.

Lundi 2 juillet 2012

Mardi 3 juillet 2012

Mercredi 4 juillet 2012



Quelle est la minorité ethnique la plus importante de l'Union européenne ?

Jeudi 5 juillet 2012

Vendredi 6 juillet 2012

Weekend

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Le programme MEDIA de la Commission européenne essaie de venir en aide aux cinéastes, par exemple en développant des projets de production et en apportant son soutien aux festivals de films.
Pour en savoir plus : http://ec.europa.eu/culture/media/index_fr.htm.



Lundi 9 juillet 2012

Mardi 10 juillet 2012

Mercredi 11 juillet 2012



La marche: rien que du plaisir. Alors que la course, le vélo ou d'autres formes d'exercice peuvent vous paraître barbares, la marche est facile et agréable. Marchez chaque jour, pas par obligation, mais en associant cet exercice à un bon état d'esprit. La marche deviendra peut-être pour vous la façon la plus relaxante de vous rendre quelque part.

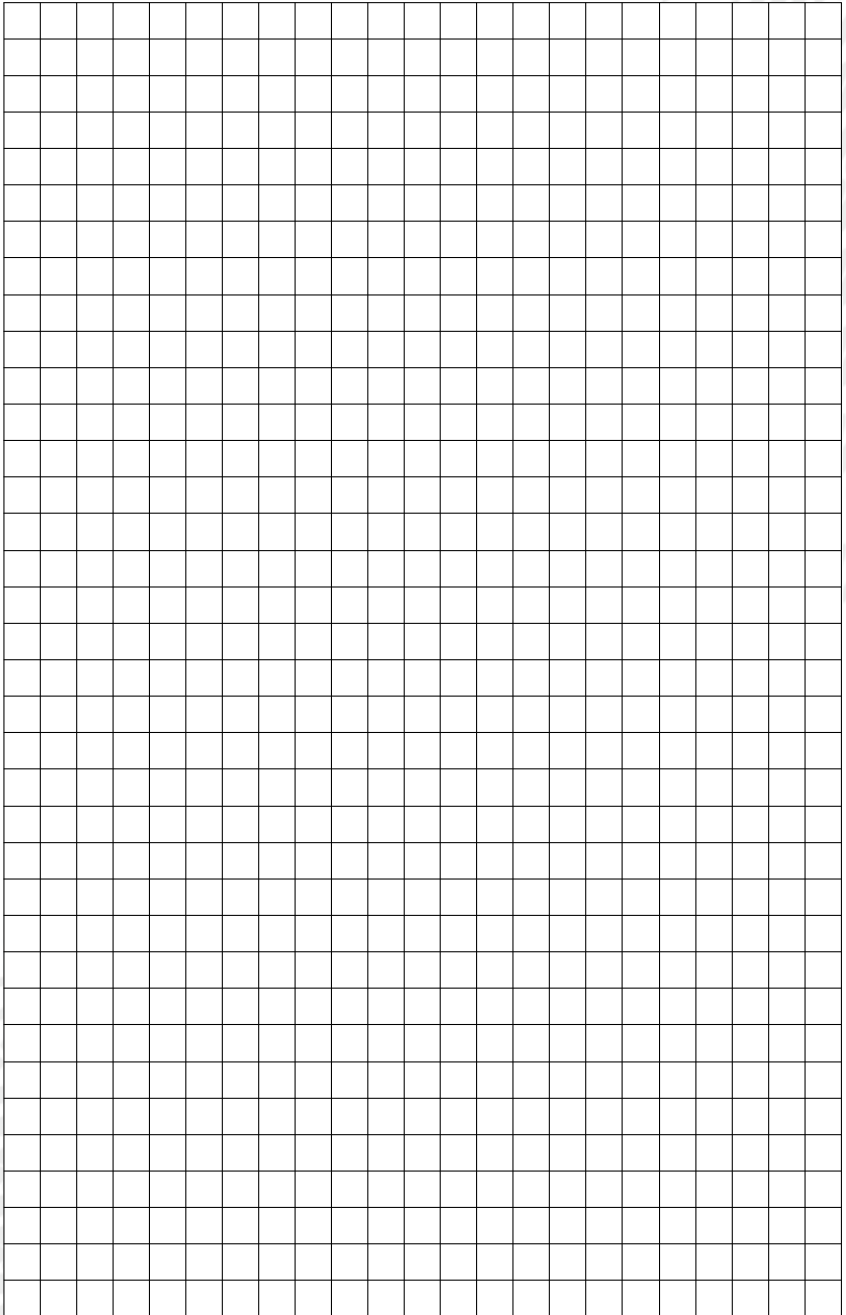
Jeudi 12 juillet 2012

Vendredi 13 juillet 2012

Weekend

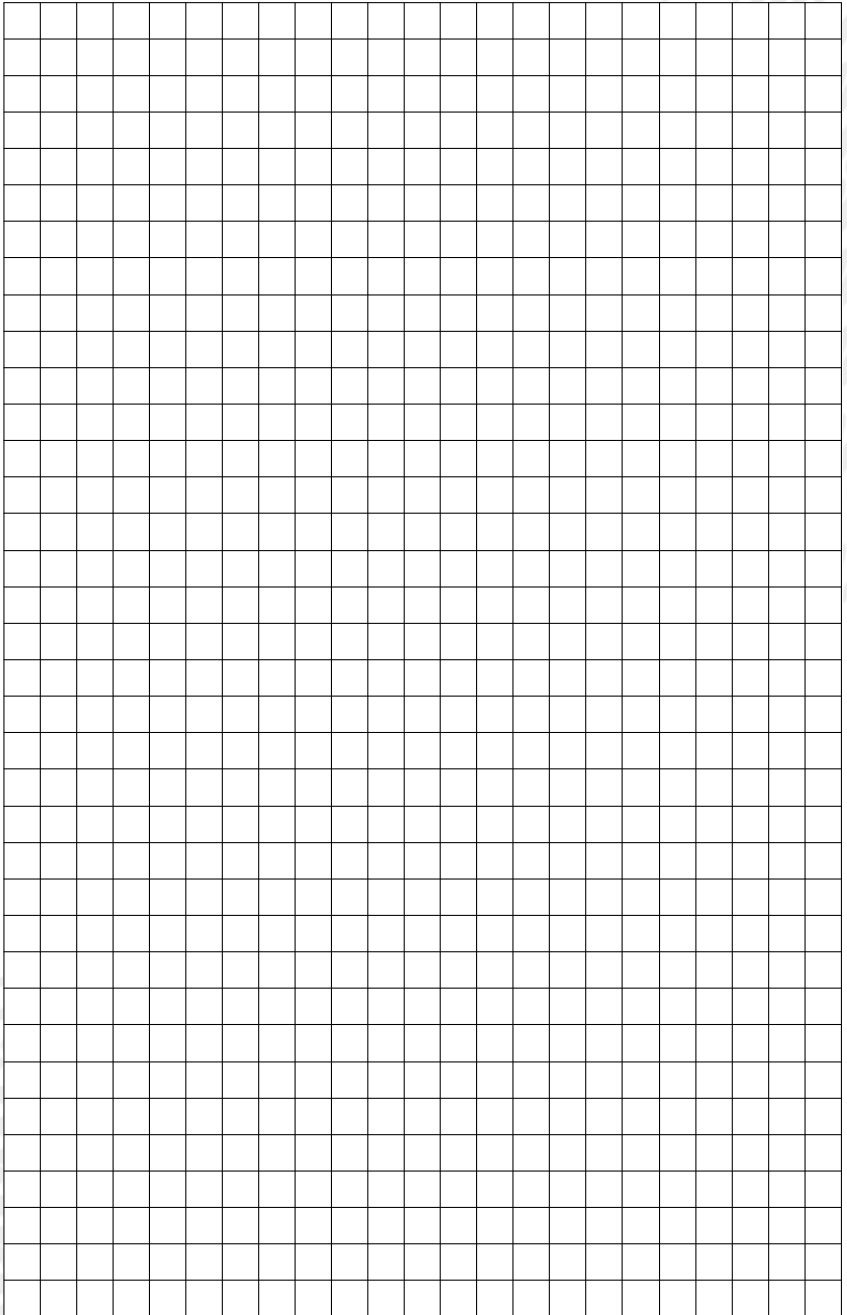
Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Des idées, des inquiétudes, un avis sur votre avenir en Europe ?
Exprimez-vous sur <http://europa.eu/youth/> > Portail européen de la jeunesse.



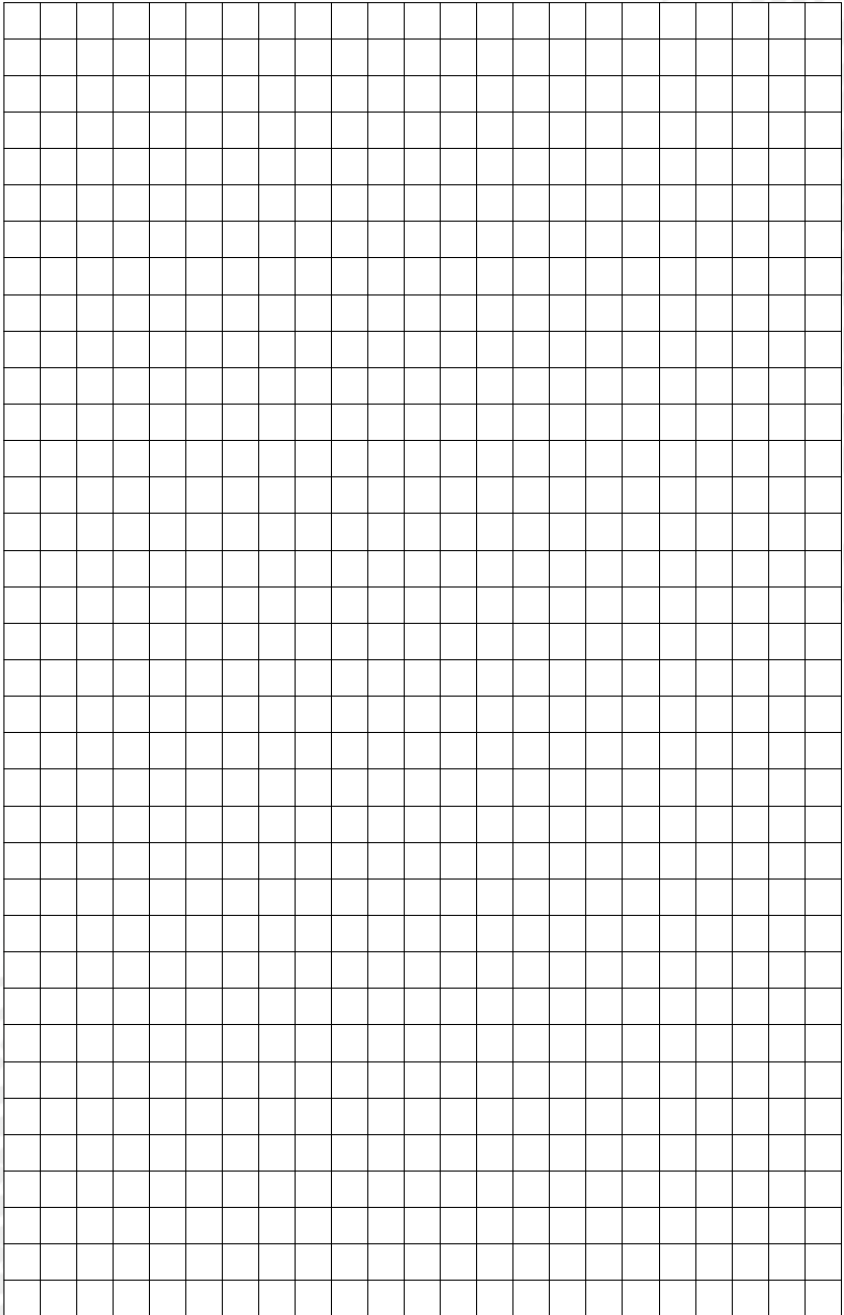
Notes





Notes



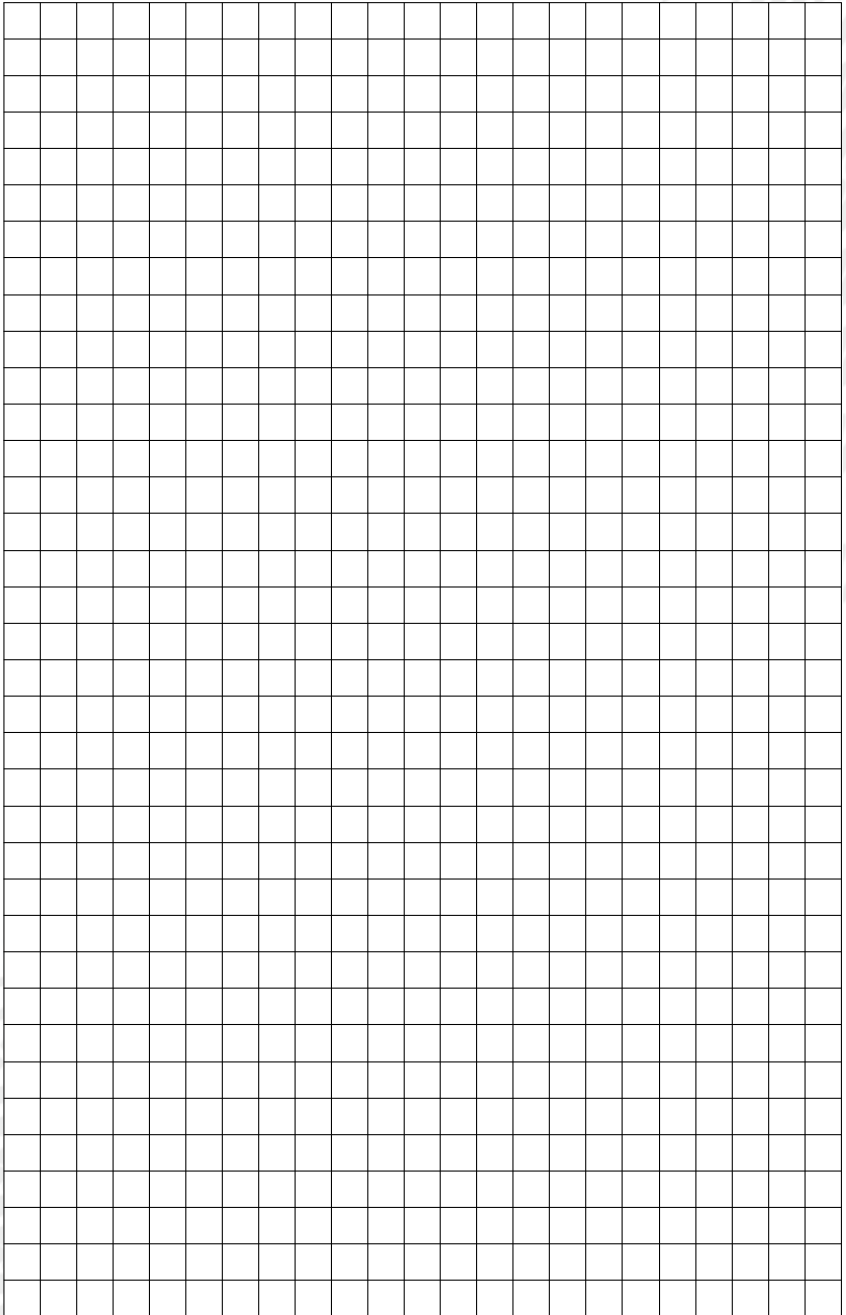


Notes



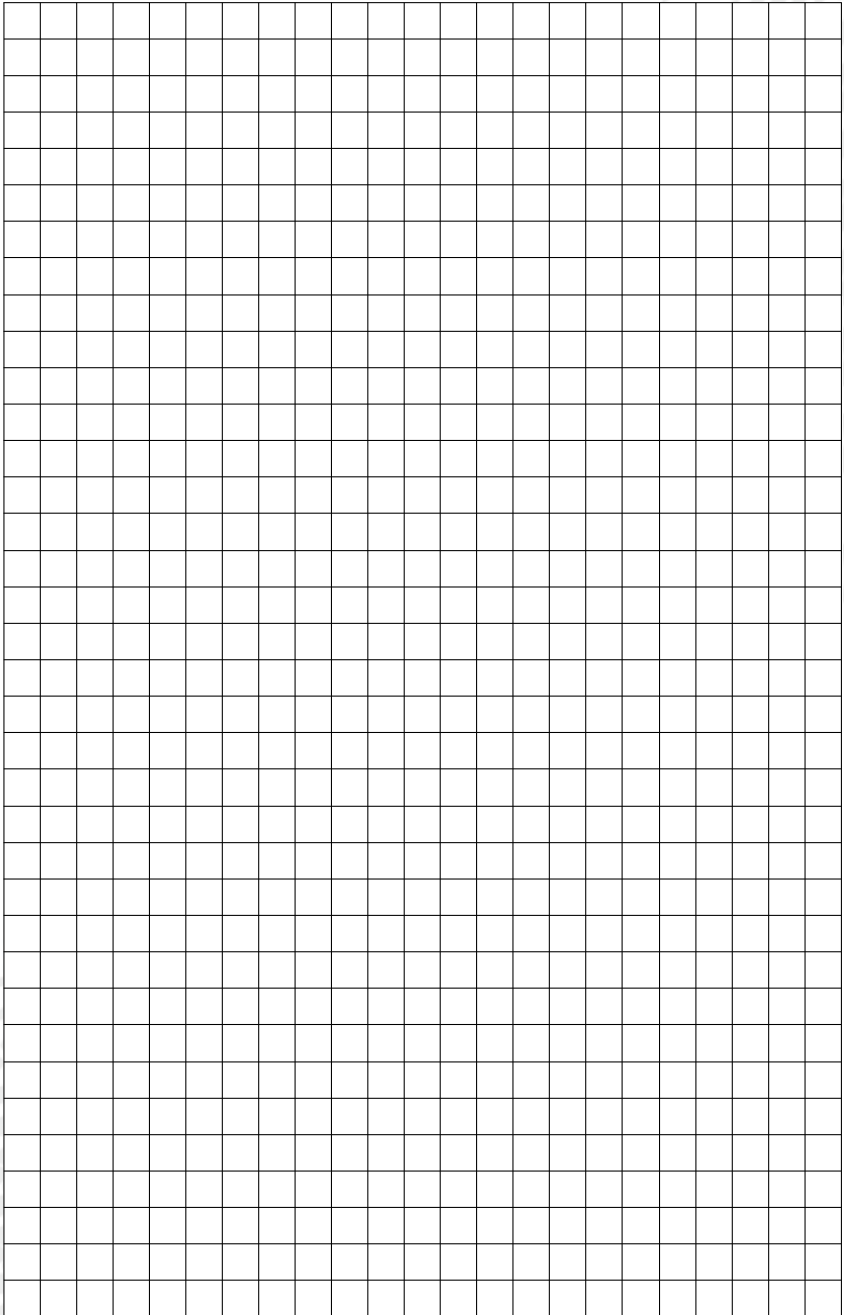
Notes

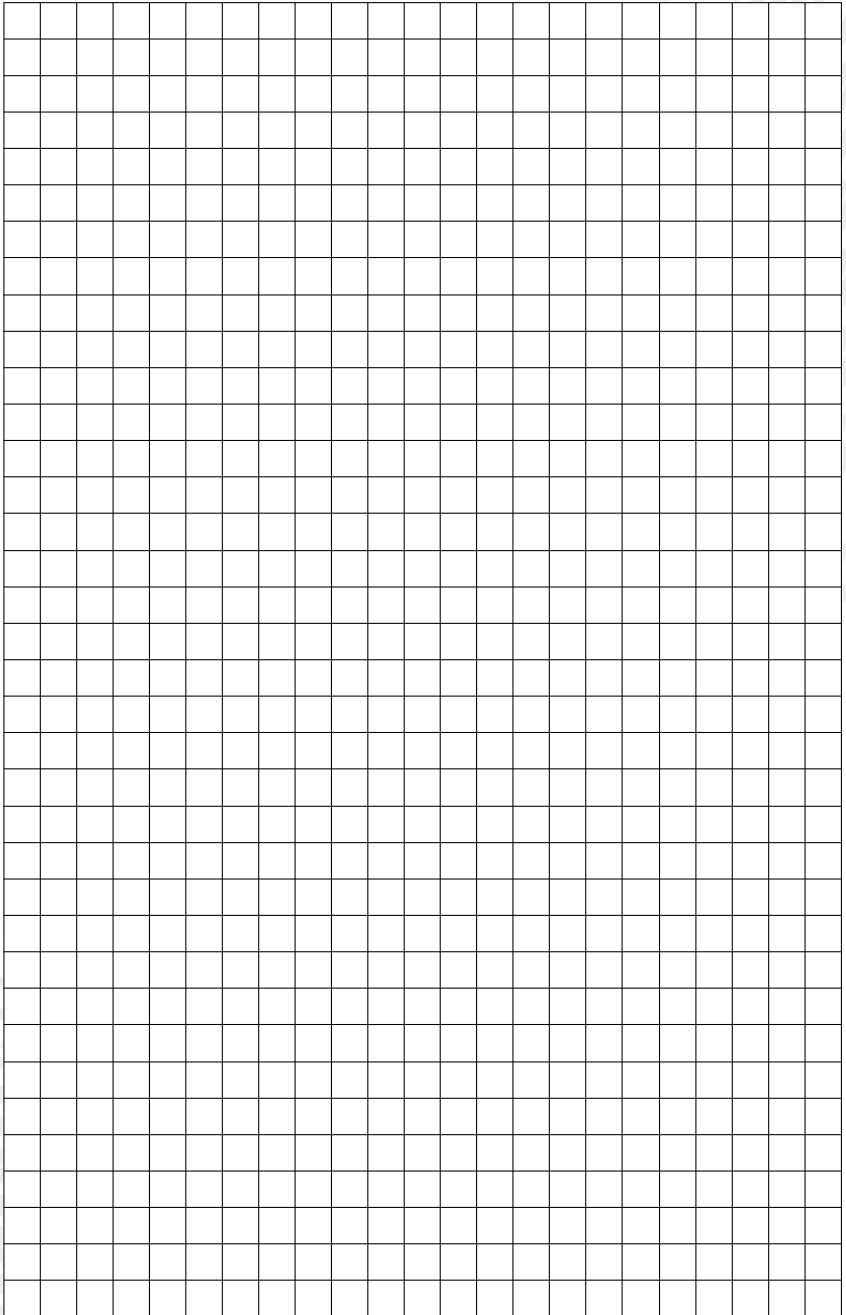




Notes





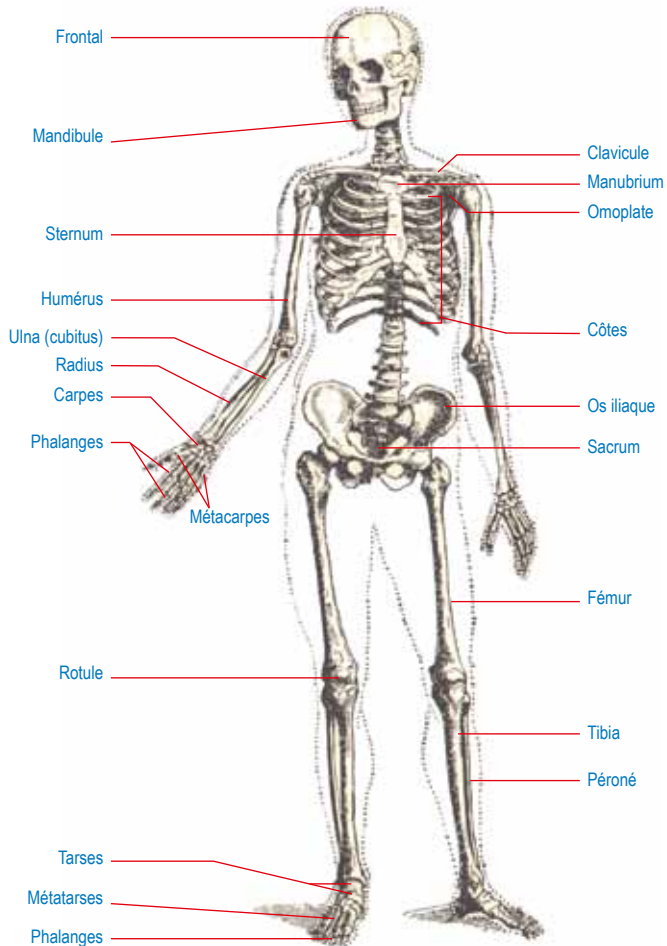


Verbes anglais irréguliers

	Infinitif	Imparfait	Participe passé				
(se) réveiller	awake	awoke	awoken	correspondre à	fit	fit	fit
être	be	was, were	been	s'enfuir	flee	fled	fled
soutenir	bear	bore	born	jeter violemment	fling	flung	flung
battre	beat	beat	beat	voler	fly	flew	flown
devenir	become	became	become	interdire	forbid	forbade	forbidden
commencer	begin	began	begun	oublier	forget	forgot	forgotten
(se) courber	bend	bent	bent	renoncer à	forego	forewent	foregone
assaillir harceler	beset	beset	beset		(forgo)		
parier	bet	bet	bet	pardonner	forgive	forgave	forgiven
offrir (un prix)	bid	bid/bade	bid/bidden	abandonner	forsake	forsook	forsaken
lier, relier	bind	bound	bound	geler	freeze	froze	frozen
mordre	bite	bit	bitten	obtenir	get	got	gotten/got
saigner	bleed	bled	bled	donner	give	gave	given
souffler	blow	blew	blown	aller	go	went	gone
casser	break	broke	broken	moudre	grind	ground	ground
élever (du bétail)	breed	bred	bred	grandir	grow	grew	grown
apporter	bring	brought	brought	pendre, accrocher	hang	hung	hung
diffuser, émettre	broadcast	broadcast	broadcast	entendre	hear	heard	heard
construire	build	built	built	(se) cacher	hide	hid	hidden
brûler	burn	burned/burnt	burned/burnt	frapper, atteindre	hit	hit	hit
éclater	burst	burst	burst	tenir	hold	held	held
acheter	buy	bought	bought	blessé	hurt	hurt	hurt
jeter,				garder	keep	kept	kept
distribuer (rôles)	cast	cast	cast	s'agenouiller	kneel	knelt	knelt
attraper	catch	caught	caught	tricoter	knit	knit	knit
choisir	choose	chose	chosen	savoir, connaître	know	knew	known
s'accrocher	cling	clung	clung	poser à plat	lay	laid	laid
venir	come	came	come	mener	lead	led	led
coûter	cost	cost	cost	sauter	leap	leaped/leapt	leaped/leapt
ramper	creep	crept	crept	apprendre	learn	learned/learnt	learned/learnt
couper	cut	cut	cut	laisser, quitter	leave	left	left
distribuer	deal	dealt	dealt	prêter	lend	lent	lent
creuser	dig	dug	dug	permettre, louer	let	let	let
plonger	dive	dived/dove	dived	être étendu	lie	lay	lain
faire	do	did	done	allumer	light	lit	lit
dessiner	draw	drew	drawn	perdre	lose	lost	lost
rêver	dream	dreamed	dreamed	faire, fabriquer	make	made	made
		/dreamt	/dreamt	signifier	mean	meant	meant
conduire	drive	drove	driven	(se) rencontrer	meet	met	met
boire	drink	drank	drunk	se tromper	mistake	mistook	mistaken
manger	eat	ate	eaten	faucher/tondre	mow	mowed	mowed/mown
tomber	fall	fell	fallen	vaincre/triomppher	overcome	overcame	overcome
nourrir	feed	fed	fed	exagérer	overdo	overdid	overdone
sentir, éprouver	feel	felt	felt	dépasser	overtake	overtook	overtaken
combattre	fight	fought	fought	renverser/vaincre	overthrow	overthrew	overthrown
trouver	find	found	found	payer	pay	paid	paid
				supplier/plaider	plead	pleaded/pled	pleaded/pled
				prouver	prove	proved	proved/proven
				mettre	put	put	put

	Infinitif	Imparfait	Participe passé				
				être debout	stand	stood	stood
				voler, dérober	steal	stole	stolen
				coller	stick	stuck	stuck
				piquer	sting	stung	stung
				puer	stink	stank	stunk
				marcher			
				à grands pas	stride	strode	stridden
				frapper	strike	struck	struck
				enfiler, tendre			
				(une corde)	string	strung	strung
				s'efforcer	strive	strove	strived
				juré	swear	swore	sworn
				balayer	sweep	swept	swept
				enfler	swell	swelled	swelled
							/swollen
				nager	swim	swam	swum
				se balancer	swing	swung	swung
				prendre	take	took	taken
				enseigner	teach	taught	taught
				déchirer	tear	tore	torn
				dire, raconter	tell	told	told
				penser	think	thought	thought
				prosperer	thrive	thrived/throve	thrived
				jeter	throw	threw	thrown
				enfonce	thrust	thrust	thrust
				fouler aux pieds	tread	trod	trodden
				comprendre	understand	understood	understood
				défendre/confirmer	uphold	upheld	upheld
				renverser			
				/bouleverser	upset	upset	upset
				(se) réveiller	wake	woke	woken
				porter (vêtements)	wear	wore	worn
				tisser	weave	weaved	weaved
						/wove	/woven
				épouser/marier	wed	wedded	wedded
				pleurer	weep	wept	wept
				enrouler	wind	wound	wound
				gagner	win	won	won
				refuser/cacher	withhold	withheld	withheld
				résister à	withstand	withstood	withstood
				tordre	wring	wrung	wrung
				écrire	write	wrote	written
cesser (de)	quit	quit	quit				
lire	read	read	read				
débarrasser	rid	rid	rid				
chevaucher	ride	rode	ridden				
sonner	ring	rang	rung				
s'élever, se lever	rise	rose	risen				
courir	run	ran	run				
scier	saw	sawed	sawed/sawn				
dire	say	said	said				
voir	see	saw	seen				
chercher	seek	sought	sought				
vendre	sell	sold	sold				
envoyer	send	sent	sent				
fixer	set	set	set				
coudre	sew	sewed	sewed/sewn				
secouer	shake	shook	shaken				
raser	shave	shaved	shaved				
			/shaven				
tondre (mouton)	shear	shore	shorn				
verser (larmes)	shed	shed	shed				
briller	shine	shone	shone				
ferrer, chausser	shoe	shoed	shoed/shod				
tirer	shoot	shot	shot				
montrer	show	showed	shown				
rétrécir	shrink	shrank	shrank				
fermer	shut	shut	shut				
chanter	sing	sang	sung				
couler	sink	sank	sunk				
être assis	sit	sat	sat				
dormir	sleep	slept	slept				
tuer	slay	slew	slain				
glisser	slide	slid	slid				
lancer (avec force)	sling	slung	slung				
fendre, inciser	slit	slit	slit				
frapper/vaincre	smite	smote	smitten				
semier	sow	sowed	sowed/sown				
parler	speak	spoke	spoken				
aller à toute vitesse	speed	sped	sped				
dépenser	spend	spent	spent				
renverser (liquide)	spill	spilled/spilt	spilled/spilt				
faire tourner/filer	spin	spun	spun				
cracher	spit	spit/spat	spit				
fendre	split	split	split				
répandre	spread	spread	spread				
jaillir, bondir	spring	sprung	sprung				
			/sprung				

Squelette (vue antérieure)



Alphabet grec		
A	α	alfa
B	β	bêta
Γ	γ	gamma
Δ	δ	delta
E	ε	epsilon
Z	ζ	dzêta
H	η	êta
Θ	θ	têta
I	ι	iôta
K	κ	kappa
Λ	λ	lambda
M	μ	mu
N	ν	nu
Ξ	ξ	xi
O	ο	omicron
Π	π	pi
P	ρ	rhô
Σ	σ	sigma
T	τ	tau
Υ	υ	upsilon
Φ	φ	phi
X	χ	khi
Ψ	ψ	psi
Ω	ω	ômega

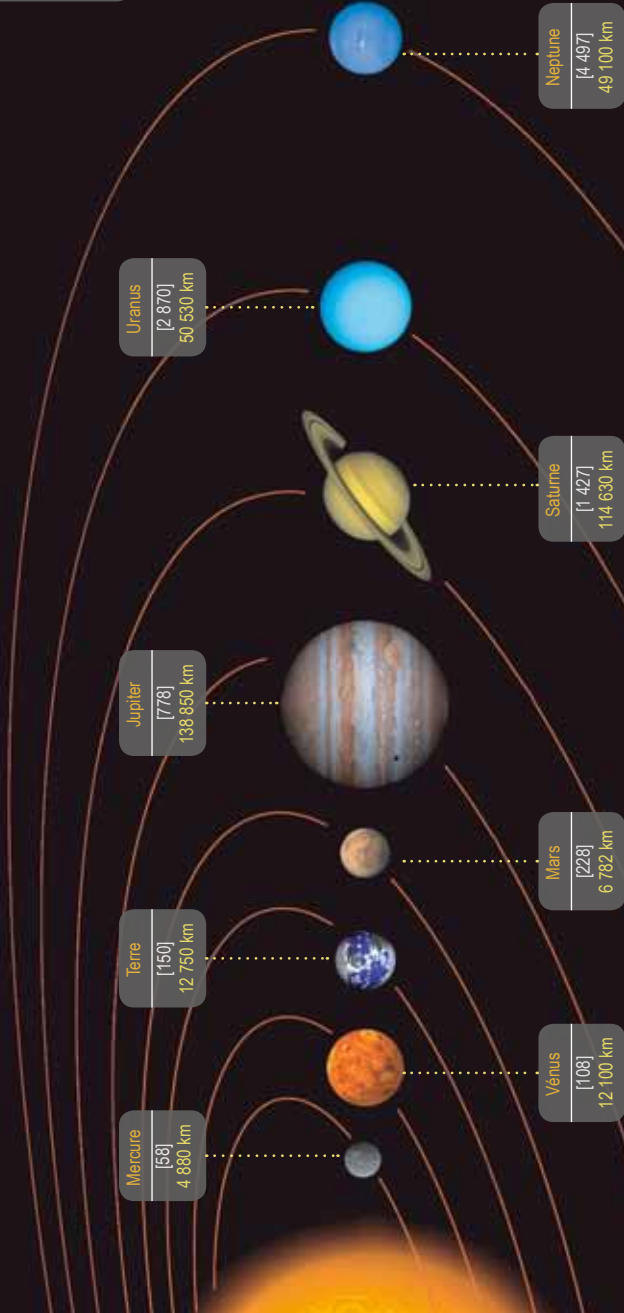
chiffres arabes	chiffres romains
1	I
2	II
3	III
4	IV
5	V
6	VI
7	VII
8	VIII
9	IX
10	X
15	XV
20	XX
30	XXX
40	XL
50	L
55	LV
60	LX
70	LXX
78	LXXVIII
90	XC
100	C
500	D
677	DCLXXVII
1000	M
2011	MMXI

Le système solaire

Nom de la planète

[distance au soleil en millions de km]

Diamètre



18. VIII A

2	4.0026	He	HELIUM
---	--------	-----------	--------

5	10.811	B	BORUM
13	26.982	Al	ALUMINIUM

13	III A	14	IVA	15	VA	16	VIA	17	VII A						
6	12.011	C	CARBONIUM	7	14.007	N	NITROGENIUM	8	15.999	O	OXYGENIUM	9	18.998	F	FLUORINIUM
11	22.990	Li	LITHIUM	12	24.305	Be	BERYLLIUM	13	26.982	Al	ALUMINIUM	14	28.086	Si	SILICIUM
19	39.098	K	POTASSIUM	20	40.078	Ca	CALCIUM	21	44.956	Sc	SCANDIUM	22	47.867	Ti	TITANIUM
37	85.468	Rb	RUBIDIUM	38	87.62	Sr	STRONTIUM	39	88.906	Y	YTRIUM	40	91.224	Zr	ZIRCONIUM
55	132.91	Cs	CAESIUM	56	137.33	Ba	BARIIUM	57	138.91	La	LANTHANIUM	58	140.91	Ce	CERIUM
87	(223)	Fr	FRANCIUM	88	(226)	Ra	RADIUM	89	(227)	Ac	ACTINIUM	90	227.04	Th	THORIUM

1	1.0079	H	HYDROGENIUM
3	6.941	Li	LITHIUM
4	9.0122	Be	BERYLLIUM

11	22.990	Li	LITHIUM
12	24.305	Be	BERYLLIUM

13	III A	14	IVA	15	VA	16	VIA	17	VII A						
5	10.811	B	BORUM	6	12.011	C	CARBONIUM	7	14.007	N	NITROGENIUM	8	15.999	O	OXYGENIUM
13	26.982	Al	ALUMINIUM	14	28.086	Si	SILICIUM	15	30.974	P	PHOSPHORUS	16	32.065	S	SULFURIUM
31	69.723	Ga	GALLIUM	32	72.04	Ge	GERMANIUM	33	74.922	As	ARSENICIUM	34	78.96	Se	SELENIUM
49	144.82	In	INDIUM	50	187.71	Sn	STANNUM	51	121.76	Sb	STIBIUM	52	127.60	Te	TELLURIUM
81	204.38	Tl	THALLIUM	82	207.2	Pb	PLOMBIUM	83	209.98	Bi	BISMUTIUM	84	(209)	Po	ASTATIUM

11	IB	12	II B				
29	63.546	Cu	CUPRUM	30	65.39	Zn	ZINCIUM
27	58.933	Co	COBALTUM	28	58.933	Ni	NICKELIUM
25	54.938	Mn	MANDANIUM	26	55.945	Fe	FERRUM
43	101.07	Ru	RUTHENIUM	44	101.07	Rh	RHOADIUM
41	102.91	Nb	NIOBIUM	42	106.42	Mo	MOLYBDENUM
40	95.94	Zr	ZIRCONIUM	41	98.906	Tc	TECHNETIUM
72	178.49	Hf	HAFNIUM	73	180.95	Ta	TANTALUM
71	175.04	Y	YTRIUM	72	186.21	Rf	RUTHENIUM
104	(261)	Rf	RUTHENIUM	105	(262)	Db	DUBIUM
103	(260)	La-Lu	LANTHANIDES	104	(261)	Hf	HAFNIUM
102	(259)	Ac-Lr	ACTINIDES	103	(260)	Y	YTRIUM

19	39.098	K	POTASSIUM
20	40.078	Ca	CALCIUM
37	85.468	Rb	RUBIDIUM
55	132.91	Cs	CAESIUM
87	(223)	Fr	FRANCIUM

31	69.723	Ga	GALLIUM
32	72.04	Ge	GERMANIUM
49	144.82	In	INDIUM
50	187.71	Sn	STANNUM
81	204.38	Tl	THALLIUM
82	207.2	Pb	PLOMBIUM
83	209.98	Bi	BISMUTIUM
84	(209)	Po	ASTATIUM

31	69.723	Ga	GALLIUM
32	72.04	Ge	GERMANIUM
49	144.82	In	INDIUM
50	187.71	Sn	STANNUM
81	204.38	Tl	THALLIUM
82	207.2	Pb	PLOMBIUM
83	209.98	Bi	BISMUTIUM
84	(209)	Po	ASTATIUM

19	39.098	K	POTASSIUM
20	40.078	Ca	CALCIUM
37	85.468	Rb	RUBIDIUM
55	132.91	Cs	CAESIUM
87	(223)	Fr	FRANCIUM

33	74.922	As	ARSENICIUM
34	78.96	Se	SELENIUM
51	121.76	Sb	STIBIUM
52	127.60	Te	TELLURIUM
83	209.98	Bi	BISMUTIUM
84	(209)	Po	ASTATIUM

33	74.922	As	ARSENICIUM
34	78.96	Se	SELENIUM
51	121.76	Sb	STIBIUM
52	127.60	Te	TELLURIUM
83	209.98	Bi	BISMUTIUM
84	(209)	Po	ASTATIUM

33	74.922	As	ARSENICIUM
34	78.96	Se	SELENIUM
51	121.76	Sb	STIBIUM
52	127.60	Te	TELLURIUM
83	209.98	Bi	BISMUTIUM
84	(209)	Po	ASTATIUM

112	(277)	Uub	UNUNBIUM
111	(272)	Rg	ROENTGENIUM
110	(271)	Ds	DARMSTADIUM
109	(269)	Hs	HASSIUM
108	(268)	Mt	METNIUM
107	(264)	Bh	BORNIUM
106	(266)	Sg	SEABORGIUM
105	(262)	Db	DUBIUM
104	(261)	Rf	RUTHENIUM

112	(277)	Uub	UNUNBIUM
111	(272)	Rg	ROENTGENIUM
110	(271)	Ds	DARMSTADIUM
109	(269)	Hs	HASSIUM
108	(268)	Mt	METNIUM
107	(264)	Bh	BORNIUM
106	(266)	Sg	SEABORGIUM
105	(262)	Db	DUBIUM
104	(261)	Rf	RUTHENIUM

112	(277)	Uub	UNUNBIUM
111	(272)	Rg	ROENTGENIUM
110	(271)	Ds	DARMSTADIUM
109	(269)	Hs	HASSIUM
108	(268)	Mt	METNIUM
107	(264)	Bh	BORNIUM
106	(266)	Sg	SEABORGIUM
105	(262)	Db	DUBIUM
104	(261)	Rf	RUTHENIUM

66	162.50	Dy	DYSPROSIUM
67	164.93	Ho	HOLMIUM
68	167.26	Er	ERBIUM
69	168.93	Tm	THULIUM
70	173.04	Yb	YTERBIUM
71	174.97	Lu	LUTETIUM

66	162.50	Dy	DYSPROSIUM
67	164.93	Ho	HOLMIUM
68	167.26	Er	ERBIUM
69	168.93	Tm	THULIUM
70	173.04	Yb	YTERBIUM
71	174.97	Lu	LUTETIUM

66	162.50	Dy	DYSPROSIUM
67	164.93	Ho	HOLMIUM
68	167.26	Er	ERBIUM
69	168.93	Tm	THULIUM
70	173.04	Yb	YTERBIUM
71	174.97	Lu	LUTETIUM

101	(258)	Md	MENDELEVIUM
102	(259)	No	NOBELIUM
103	(262)	Lr	LAWRENCIUM

101	(258)	Md	MENDELEVIUM
102	(259)	No	NOBELIUM
103	(262)	Lr	LAWRENCIUM

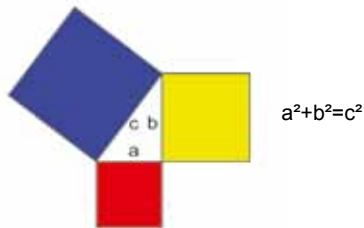
101	(258)	Md	MENDELEVIUM
102	(259)	No	NOBELIUM
103	(262)	Lr	LAWRENCIUM

ACTINIDES

Théorème de Pythagore

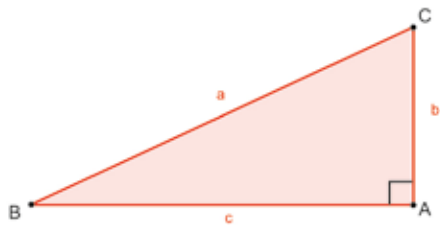
Dans le triangle rectangle ABC ci-dessous, les côtés a et b sont adjacents à l'angle droit. Le côté c , qui est opposé à l'angle droit, s'appelle l'hypoténuse.

Le théorème de Pythagore énonce que dans tout triangle rectangle, le carré de la longueur de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés (qui forment l'angle droit). En langage mathématique, le théorème donne : $a^2 + b^2 = c^2$.



Sinus, cosinus et tangente

Les fonctions les plus courantes en trigonométrie sont le sinus, le cosinus et la tangente. Elles indiquent le rapport entre les longueurs des côtés d'un triangle rectangle. Il existe un rapport entre les angles d'un triangle rectangle et la longueur de ses côtés. Donc, si l'on connaît la valeur d'un angle, on peut calculer la longueur de ses côtés. Réciproquement, si l'on connaît la longueur des côtés, on peut utiliser cette information pour calculer la valeur des angles.



Degree	0°	30°	45°	60°	90°
radial	0	$\frac{1}{6}\pi$	$\frac{1}{4}\pi$	$\frac{1}{3}\pi$	$\frac{1}{2}\pi$
sinus	$\frac{1}{2}\sqrt{0}$	$\frac{1}{2}\sqrt{1}$	$\frac{1}{2}\sqrt{2}$	$\frac{1}{2}\sqrt{3}$	$\frac{1}{2}\sqrt{4}$
cosinus	$\frac{1}{2}\sqrt{4}$	$\frac{1}{2}\sqrt{3}$	$\frac{1}{2}\sqrt{2}$	$\frac{1}{2}\sqrt{1}$	$\frac{1}{2}\sqrt{0}$
tangent	0	$\sqrt{3}^{-1}$	$\sqrt{3}^0$	$\sqrt{3}^1$.

$\sin(\text{angle}) = \text{côté opposé} / \text{hypoténuse}$
 $\cos(\text{angle}) = \text{côté adjacent} / \text{hypoténuse}$
 $\tan(\text{angle}) = \text{côté opposé} / \text{côté adjacent}$

Loi de Boyle-Mariotte

La loi de Boyle-Mariotte décrit le rapport inversement proportionnel entre le volume [V] et la pression [p] d'un gaz parfait maintenu à une température constante. Si la pression augmente, le volume diminue et vice versa.

$$pV = \text{constante}$$

Loi de Gay-Lussac

La loi de Gay-Lussac décrit le rapport directement proportionnel entre la pression [P] et la température [T] d'un gaz maintenu à un volume constant. Si la température augmente, la pression augmente aussi.

$$P/T = \text{constante}$$

Loi d'Ohm

La loi d'Ohm décrit le rapport entre la tension [U, mesuré en volts], l'intensité [I, mesurée en ampères] et la résistance [R, mesurée en ohms] dans un circuit électrique. L'intensité entre deux points est directement proportionnelle à la tension et inversement proportionnelle à la résistance.

$$V = I \cdot R$$

Loi de Joule

La loi de Joule décrit le rapport entre la chaleur [Q, en joules] générée par un courant stable traversant un circuit électrique pendant un temps donné [t, en secondes]. La quantité de chaleur est proportionnelle à la résistance [R] et au carré du courant [I].

$$Q = I^2 \cdot R \cdot t$$

Lois de Newton

Les trois lois de Newton sont le fondement de notre compréhension de la mécanique classique, notamment du mouvement des corps.

1. Un corps en mouvement continuera à se déplacer à vitesse constante en ligne droite, sauf si une force extérieure s'exerce sur lui. De la même manière, un corps au repos persévéra dans son état de repos jusqu'à ce qu'une force extérieure s'exerce sur lui. C'est le principe de l'inertie.
2. L'accélération [a] subie par un corps est proportionnelle à la force [F] qu'il subit et inversement proportionnelle à sa masse.
 $F = ma$
3. Pour chaque action, il se produit une réaction égale et opposée.
Action = -réaction

Planning de l'année scolaire 2011-2012

Août 2011

Septembre 2011

Octobre 2011

Novembre 2011

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30	30	30
31		31	

Décembre 2011

Janvier 2012

Février 2012

Mars 2012

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30		30
31	31		31

Planning de l'année scolaire 2011-2012

Avril 2012

Mai 2012

Juin 2012

Juillet 2012

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30	30	30
	31		31

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

Mars

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Éditeur Commission européenne

Directeur de publication Catie Thorburn

Illustration de couverture Adelina-Ioana Ardelean, lauréate
du Concours d'illustration 2011-2012

Partenaire du projet :

Generation Europe Foundation
Chaussée St. Pierre, 123
B-1040 Bruxelles, Belgique
info@generation-europe.eu
www.generation-europe.eu



Partenaires du projet au Luxembourg :

Ministère de l'Economie
et du Commerce extérieur
www.eco.public.lu
Personne à contacter : Steve Haas



Ministère de l'Education nationale
et de la Formation professionnelle
www.men.public.lu



Commission européenne



ND-32-10-495-FR-C



ISBN 978-92-79-17401-8



9 789279 174018

Ne peut pas être vendu.